

POUR VOS MEUBLES

UNE BONNE ADRESSE :

**HALLE AUX MEUBLES S.A.**

rue de la Dixence 9  
SION

Lausanne : r. des Terreaux, 13 bis-17

Une des plus grandes expositions de Suisse

P 171 S

# Nouvelliste du Rhône

PREMIER QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN

Tél. (027) 2 31 51 - CCP 19-274 - Publicité : PUBLICITAS SA (027) 3 71 11 - Le No 30 ct

**L'ESCORT**

1100 et 1300 GT de



**Sensas!**

dès Fr. 6 595.—

Garage Valaisan, Sion

Tél. (027) 2 12 71

## GRAND CONSEIL: UNE PETITE SESSION DE 2 SEANCES

# La brillante élection de Me Quinodoz

## Crédit supplémentaire - Discussions ajournées pour la loi sur la police du commerce

La session prorogée du Grand Conseil aura duré un peu plus que durent les roses : l'espace de deux matins. Mais cette courte rencontre aura tout de même permis aux députés de prendre quelques décisions importantes, sous la présidence de M. Albert Biollaz et le bilan des délibérations dresse une liste variée d'objets traités.

### ON COMMENCE PAR DES CREDITS SUPPLEMENTAIRES

La cinquième tranche de crédits supplémentaires pour l'année 1967 n'aura pas soulevé de très longs commentaires, les rapporteurs, MM. Dupont et Summermatter, n'ayant pas eu de remarques spéciales à formuler. La commission des finances a, en effet, admis que les crédits demandés, 876 500 fr. sont justifiés, ils ne pouvaient pas être prévus lors de l'élaboration du budget. Le poste le plus important de ces crédits est constitué par l'allocation de renchérissement, dès le 1er juillet dernier, du au personnel de l'Etat à la suite de l'augmentation du coût de la vie. Cette allocation totalise un montant de 650 000 francs. Les crédits ont été votés sans opposition.

### BELLE ELECTION DE M. QUINODOZ

Il appartient à M. Louis Pralong, président du groupe conservateur chrétien-social du Valais romand, de présenter le candidat de son groupe pour l'élection complémentaire au tribunal cantonal à la suite de la promotion de M. Henri Fragnière, entré au tribunal fédéral. Né en 1906 à la Sage, M. Jean Quinodoz, candidat officiel, a fait ses études à Sion, Sarnen, Paris et Fribourg. Il fit ses stages en Valais et ouvrit une étude à Sion. Il fonctionna également comme rapporteur auprès du tribunal d'Hérens-Conthey. Dès 1944, il devient le chef très apprécié du contentieux de l'Etat. Il a participé à la préparation de nombreuses lois.

Au nom du groupe socialiste, M. Luyet n'allait pas combattre cette candidature mais profitait de l'occasion pour émettre quelques considérations sur la répartition des sièges au tribunal cantonal et dans divers postes importants. Le parti socialiste n'a pas de représentant auprès de la cour cantonale et M. Luyet trouve qu'il serait temps de songer à revoir la répartition et à introduire un tribunal administratif.

L'élection, après cet intermède humoristique, a donné les résultats suivants :

Bulletins délivrés	123
Bulletins rentrés	123
Nuls	0
Blancs	8
Valables	115
Majorité absolue	58

Est élu, Jean Quinodoz 83 voix

M. Jean-Maurice Gross obtient 27 voix et 5 autres personnes recueillent des voix éparses.

C'est donc à une magnifique élection que nous avons assisté et les applaudissements fusèrent de toutes parts dès que le résultat fut connu. Ils se renouvelèrent lorsque, un peu plus tard, le nouvel élu fit son entrée dans la salle et vint prêter serment d'une voix terne où pointait un peu d'émotion.

Le « Nouvelliste du Rhône » est heureux, à son tour, de féliciter le nouvel élu pour sa brillante élection et espère que Me Quinodoz trouvera pleine satisfaction dans sa nouvelle mais si importante fonction.

### AU REVOIR, MADAME LA LOI SUR LA POLICE DU COMMERCE

Les débats prévus pour la loi sur la police du commerce n'eurent finalement pas lieu. La veille déjà, on avait senti certaines réticences puisque 43 articles sur 65 avaient subi des modifications au sein de la commission. 13 nouvelles

propositions de modifications étaient encore présentées mardi à la commission. Le président de cette dernière, en accord avec le Conseil d'Etat, proposa le renvoi des débats en mars. Il était vraiment difficile de faire du bon travail dans un délai si court. Cette proposition ne fut pas combattue. Tout au plus, quelques députés précisèrent les positions des groupes et formulèrent quelques recommandations à l'intention de ceux qui devront revoir le texte avant les délibérations. On aimerait que le projet de loi ne montre pas trop son côté fiscal et que la délégation des pouvoirs au Conseil d'Etat soit réexaminée.

C'est faire une tempête dans un verre d'eau! précise M. Lampert car les sommes encaissées atteignent 204 000 francs et ne constituent pas un revenu fiscal important pour l'Etat.

Finalement, tout le monde est d'accord pour revoir la loi en mars.

### POUR MEUBLER LA FIN DE LA SEANCE

Cet objet ayant été rapidement liquidé, le président trouva heureusement quelques députés prêts à développer leurs motions ou interpellations et il fut tout de même possible de siéger jusque vers midi.

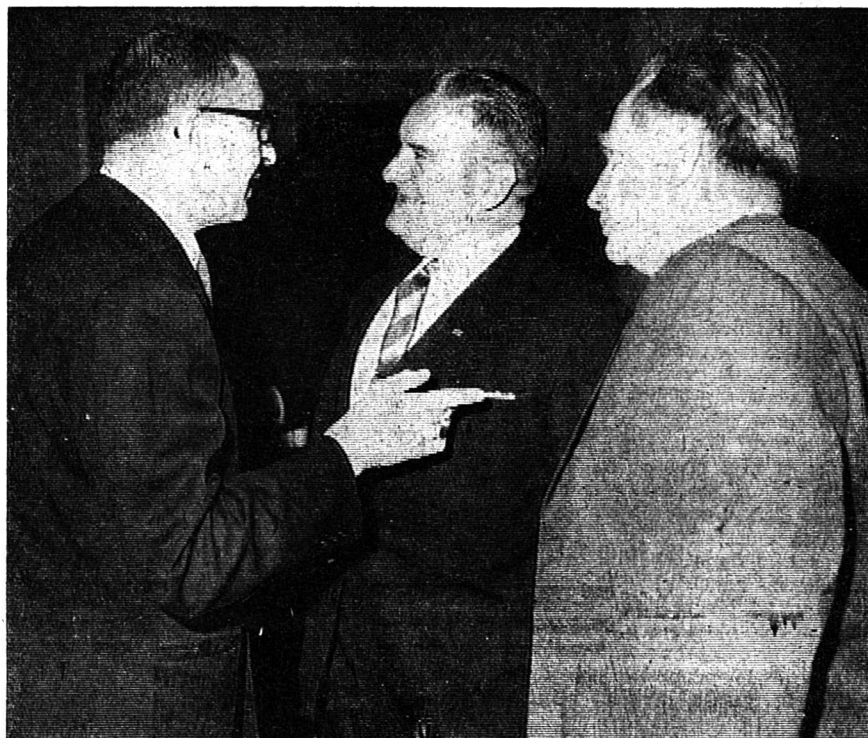
M. Joseph Bittel, ch.-soc., Viège a demandé que l'on utilise les fonds de l'AVS pour le financement de la construction de logements à caractère social.

M. Hans Wyer, ch.-soc., Viège, a traité du problème du subventionnement des caisses-maladies.

M. Leo Amman, ch.-soc., Tourtemagne, a demandé des explications sur les dégâts causés par le fluor émanant des usines de Chippis et de Steg.

M. Ami Mottiez, rad., Collonges, a développé l'interpellation déposée la veille sur la retenue conditionnelle sur le prix du lait et l'arrêté fédéral sur la révision de l'arrêté sur l'économie laitière.

Les conseillers d'Etat Lampert, von



Après la prestation de serment, le nouveau juge cantonal s'entretient avec Jean Maître, président d'Evolène.

Roten et Bender ont donné toutes les explications nécessaires aux intervenants.

### RENDEZ-VOUS EN MARS

C'est le 4 mars prochain que les députés reprendront les délibérations. Ils n'ont tenu, cette fois, que deux séances et cette manière de procéder a soulevé quelques objections. En son temps, lorsque décision fut prise de siéger en janvier et en mars, aucune opposition ne s'était manifestée. Le président Biollaz doit se dire une nouvelle fois, qu'il est difficile de contenter tout le monde.

Ces deux jours de session ont tout de même permis de déblayer le terrain sur le projet de loi sur la police du com-

merce, d'élire un nouveau juge cantonal et d'accepter des crédits supplémentaires, sans oublier la possibilité qu'ont eue les députés de diminuer la liste des motions, interpellations, etc. en les développant. Il faut dire que cette liste ne subira pas de profondes modifications puisque ces deux séances ont également été utilisées par les députés pour déposer de nouveaux textes.

Le bilan est très positif et cette première prise de contact en début d'année aura été bénéfique pour tout le monde. Lorsque la session reprendra, en mars, on n'aura pas l'impression de s'être quittés depuis longtemps et on se mettra tout de suite au travail.

Intérim



Le nouveau juge cantonal, Me Jean Quinodoz, prête serment. A côté de lui l'huissier Joseph Mayoraz et au fond M. Roten, chancelier d'Etat.

## Le problème de l'aide fédérale aux universités

La nécessité de doter les universités d'un équipement répondant aux exigences actuelles place les cantons universitaires devant la nécessité de supporter des dépenses accrues à ce titre. Mais, pour certains d'entre eux, cela pose des problèmes financiers qui ne peuvent pas être résolus sans une aide financière de la Confédération. Et celle-ci ne peut pas se dérober à cette tâche, tenant compte de l'intérêt national que représente le développement des universités cantonales. C'est pourquoi le Conseil fédéral a institué un régime provisoire valable de 1966 à 1968, étant entendu que le temps ainsi gagné permettrait de mettre sur pied un régime définitif.

Des l'institution du régime provisoire il est apparu, d'une part qu'un minimum de coordination interuniversités est indispensable si l'on veut utiliser au mieux les fonds mis à disposition des hautes écoles par la Confédération et que, d'autre part, cette coordination est d'une réalisation pratique difficile, des questions de personnes et de prestige cantonal entravant l'application des solutions les plus rationnelles. Dans le régime provisoire, le Conseil fédéral a renoncé à imposer des conditions à l'octroi de subventions aux cantons universitaires. On pourrait espérer qu'il se montrerait plus exigeant dans son projet de régime définitif.

Il ne semble malheureusement pas qu'il ait su l'être suffisamment. Le projet prévoit qu'il appartiendrait à la Conférence universitaire suisse d'appliquer la loi. Elle comprendrait deux représentants de chaque canton universitaire et du Conseil de l'Ecole polytechnique fédérale, un représentant du Conseil suisse de la science et trois ou quatre représentants de la Confédération ayant voix consultative. Il appartiendrait à la Conférence d'arrêter les directives pour la répartition des tâches entre les universités et hautes écoles, de prendre d'autres mesures communes, de transmettre avec son préavis les rapports établis par les bénéficiaires de subventions, de faire rapport au Département fédéral de l'intérieur sur les besoins des universités et des institutions ayant droit aux subventions et d'élaborer des recommandations en vue de fixer les montants maxima des traitements.

L'énumération de ces compétences pourrait de prime abord donner l'impression que le projet dote notre système universitaire d'un organe de coordination satisfaisant. Ce point du projet soulève pourtant des réactions négatives de la part des milieux économiques. Ils craignent que la Conférence ne soit en fait pas autre chose qu'un club de bénéficiaires de subventions à qui il appartiendrait de décider la quotité de

l'attribution de celles-ci. Comme les représentants des cantons universitaires auraient la majorité au sein de ce club et qu'ils sont tous intéressés au même degré à obtenir des subsides fédéraux, on peut craindre qu'ils ne s'arrangent entre eux pour répartir les montants mis à disposition par la Confédération sans toujours faire un effort suffisant de rationalisation. L'expérience a en effet montré l'ampleur des difficultés auxquelles se heurtent les milieux universitaires sitôt qu'ils cherchent à se répartir les tâches d'une manière plus satisfaisante que ce n'est actuellement le cas. Pour éviter cet écueil, il eut semblé logique que la Confédération se réservât un droit plus étendu de contrôle des sommes réparties par elle. Mais on se heurte ici au fédéralisme au sens le plus étroit du terme, et les cantons ont parfois trop tendance à vouloir bénéficier de subventions fédérales sans vouloir en justifier l'emploi, en se retranchant derrière la sacro-sainte souveraineté cantonale.

Il ne saurait certes être question d'instituer un régime universitaire centralisé et télécommandé par Berne. Mais la logique indique pourtant que la Confédération peut légitimement prétendre à un contrôle effectif en ce qui concerne l'affectation des subventions distribuées par elle.

Max d'Arcis

**Le train Berne-Paris déraile**  
(Voir le reportage photographique en page 3)



# DANS NOS CANTONS

La séance du Conseil fédéral

## Le différend entre les colonels Gygli et Musy

BERNE. — Dans sa séance de mercredi, le Conseil fédéral s'est occupé du différend qui a opposé le colonel brigadier Musy au colonel commandant de corps Gygli. M. Celio, chef du Département militaire, reste en contact avec l'ancien chef du service de renseignements et avec ses avocats. Comme l'a fait savoir le chancelier Huber, l'opinion publique sera renseignée dès que ces pourparlers seront achevés.

Le Conseil fédéral a d'autre part donné de nouvelles instructions à sa délégation chargée de négocier avec les syndicats des fonctionnaires fédéraux, qui demandent une augmentation de salaire de dix pour cent. Une nouvelle rencontre avec l'Union fédérative aura lieu ces prochains jours.

En ce qui concerne la révision de l'AVS, le gouvernement a réglé un point encore en suspens: il a décidé de ne pas proposer de cotisation réduite pour les travailleurs indépendants. Une telle réduction entraînerait en effet une diminution des recettes de

l'ordre de 50 millions de francs. On peut éviter en outre la création de diverses catégories d'assurés.

On apprend enfin que vendredi, au cours d'une séance extraordinaire, le Conseil fédéral va discuter des méthodes qui doivent être appliquées pour élaborer le « programme gouvernemental » demandé par les Chambres.

Cette séance spéciale sera également consacrée au problème des travailleurs étrangers. Le 13 février, en effet, les Départements de l'économie et de justice et police convoqueront en conférence les représentants des cantons et des associations nationales pour leur soumettre une nouvelle réglementation.

Le Conseil fédéral approuve le projet de la SN 6

## COÛT : 83 MILLIONS

BERNE. — Dans sa séance de mercredi, le Conseil fédéral a approuvé le projet général 1:2.000 de la route nationale urbaine SN 6 à Berne, bifurcation N 1/SN 6 Wankdorf-Freudenbergerplatz, et a accordé à cet effet un crédit-cadre de 83 millions de

francs. Pour cette section de route nationale d'une longueur de 3,1 kilomètres — y compris la jonction SN 6/N 1 Schermenweg-Papiermuehlestrasse — et le raccordement Schermenweg — le coût moyen par kilomètre s'établit donc à 26,8 millions de francs. Dans ce montant sont également inclus les frais considérables d'adaptation du réseau routier local.

La présente approbation du projet général marque une étape décisive pour la construction de ce tronçon de route nationale, qui revêt une grande importance pour la ville et la région de Berne, et permet également de faire débiter les travaux conformément au programme de construction.

La Confédération, le canton et la ville de Berne étant tombés d'accord de renoncer pour la liaison Wankdorf-Weyermannshaus à une solution sous forme de route express, et de réaliser à la place de celle-ci la tangente urbaine Berne-Nord, il y aura lieu de raccorder la route express Freudenbergerplatz-Wankdorf à cette transversale continue Ouest-Est de la route nationale N. 1.

## Droit foncier : le projet a été modifié par la commission du Conseil national

BERNE. — La commission du Conseil national chargée d'examiner le projet d'articles constitutionnels en matière de droit foncier a siégé les 23 et 24 janvier à Braunwald (Glaris), en présence de M. L. von Moos, conseiller fédéral, chef du Département fédéral de justice et police.

Elle a voté l'entrée en matière par 24 voix et une abstention. Ensuite, la commission a modifié rédactionnellement le texte adopté par le Conseil des Etats concernant l'article 22 ter, en ce sens que dans les limites de leurs compétences constitutionnelles, la Confédération et les cantons peuvent prévoir par la voie législative, dans l'intérêt public, l'expropriation et des restrictions à la propriété. En outre, à l'article 22 quater, premier alinéa, elle

a déclaré la Confédération compétente pour édicter, par la voie législative, des règles générales pour un plan de zones destiné à l'aménagement du territoire et à l'utilisation rationnelle du sol. L'alinéa 1 bis a été conçu comme suit: « Les cantons appliquent les règles générales et fixent les zones sous la surveillance de la Confédération ».

Au vote final, le projet a été accepté par 16 voix et 4 abstentions.

## La police bernoise a dû tirer, le conducteur est blessé

BIENNE. — Dans la nuit de mardi à mercredi, une patrouille de police qui circulait en ville de Bienne, a dû faire usage de ses armes pour arrêter une voiture conduite par deux cambrioleurs qui s'étaient évadés des prisons de la ville de Berne, aux premières heures de la journée du lundi.

Un premier coup de feu atteignit un des pneus du véhicule, une voiture de sport volée à Berne lundi, mais ses deux occupants poursuivirent leur route. Ce n'est que lorsque le conducteur fut blessé par le second coup de feu que la police a pu capturer les deux fuyards. Le conducteur a été hospitalisé, tandis que son compagnon gagnait sous bonne escorte les prisons du district de Bienne.

La grippe sévit au Tessin

BELLINZONE. — Une épidémie de grippe sévit actuellement au Tessin. Toutefois, elle ne paraît pas très grave, les malades n'ayant, en général, que peu de fièvre. Par contre, ils sont si nombreux que dans certaines petites localités, les autorités scolaires et médicales ont dû se résigner à fermer les écoles. En ville, malgré le chiffre des absents — quelque 20 à 25 pour cent —, les écoles ne pensent pas fermer les écoles, du moins pour le moment.

Promotion à l'école de sport de Macolin

BERNE. — Le Conseil fédéral a nommé M. Wilhelm Raetz, de Messen, actuellement chef de l'enseignement post-scolaire de la gymnastique et des sports de l'école fédérale de Macolin, en qualité de suppléant du directeur de l'école.

L'activité de Migros en 1967 Augmentation générale sans cesse

ZURICH. — Le réseau de vente de la Coopérative Migros comprenait à la fin de 1967 446 magasins, dont 2 seulement n'appliquent pas encore le système du libre service. En une année, le nombre des super-marchés a passé de 79 à 91, le plus grand inauguré en 1967 étant celui de Genève-Petit-Lancy (2000 mètres carrés). 134 camions-magasins circulent encore dans diverses régions. Le nombre des magasins du type « Do it Yourself » (bricolage et matériel de réparation) a passé de 10 à 13.

Les centres de production appartenant à Migros ont fabriqué en 1967 des marchandises d'une valeur de 531 millions de francs. La coopérative produit elle-même environ 27 pour cent des produits qu'elle vend.

Dans les entreprises annexes, on note que la société Migrol a augmenté son chiffre d'affaires de 28 pour cent, pour atteindre 157 millions de francs. Les 224 stations d'essence ont augmenté leurs ventes de 22 pour cent. La Banque Migros a augmenté son bilan de 32 pour cent (total: 427,5 millions de francs). Les résultats de la compagnie d'assurance « Secura » ne sont pas encore connus, mais 8350 nouveaux contrats ont été conclus en 1967. Le chiffre d'affaires de l'agence de voyages « Hôtel-Plan » a en revanche légèrement baissé, ce qu'on attribue notamment à une baisse de la conjoncture dans divers pays et aux conflits en Grèce et au Proche-Orient. A noter enfin les progrès des diverses activités culturelles auxquelles, statutairement, la Migros consacre un pour cent de son chiffre d'affaires. Le chiffre d'affaires d'« Ex libris » (Club du livre et du disque) a notamment quadruplé en dix ans.

Intérim.

## 24 heures de la vie du monde

- ★ **YOUgoslavIE : EXCLUSION DE M. BOZOVIC DU PARTI COMMUNISTE** — M. Bozovic, directeur du bi-mensuel yougoslave « Knjizevne Novine » (« Les nouvelles littéraires ») a été exclu du parti communiste yougoslave pour déviation idéologique.
- ★ **SIX GUERRILLEROS NORD-COREENS ABATTUS PRES DE SEOUL** — Les troupes sud-coréennes ont abattu, mercredi, six guerilleros nord-coréens en fuite près de la montagne Nogosan, à quatre kilomètres au nord de Seoul. Dix-sept guerilleros sont donc encore en liberté, sur les 31 qui s'étaient infiltrés jusqu'à Seoul dans l'intention d'assassiner le président.
- ★ **DJAKARTA : RAPPEL D'AMBASSADEURS** — Le général Souharto, chef intérimaire de l'Etat indonésien, a décidé le rappel de onze ambassadeurs, qui avaient été nommés sous le régime Soukarno.
- ★ **GREVE D'EMPLOYES DE JOURNAUX EN INDE** — En Inde, tous les employés de journaux et d'agences d'informations de presse — journalistes et non journalistes — se sont mis en grève pour 24 heures.
- ★ **LE NOUVEAU DIRECTEUR DU BUREAU EUROPEEN DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE** — M. George D. Woods, président de la banque mondiale a annoncé la nomination de M. Arthur Karasz comme directeur du bureau européen du groupe de la banque mondiale dont l'adresse est 4 avenue d'Iéna, Paris, 16e.
- ★ **LA REINE ANNE-MARIE DE GRECE SE REND A COPENHAGUE** — La reine Anne-Marie de Grèce, accompagnée de ses deux enfants, la princesse Alessia, 2 ans et demi, et le prince Paul, sept mois, a quitté l'aéroport romain de Ciampino à destination de Copenhague.
- ★ **ATHENES : UNE LIBERATOIN** — M. Georgios Cavunides, directeur général du ministère de la presse, a été libéré mercredi.
- ★ **CANBERRA RECONNAIT ATHENES** — Le Département des Affaires étrangères de Canberra a annoncé que l'Australie avait décidé d'établir des relations diplomatiques normales avec la Grèce.
- ★ **L'OBSERVATOIRE DE BOCHUM : « COSMOS 199 » A ATTERRI EN URSS** — L'institut des satellites de l'observatoire de Bochum a annoncé, mercredi, que le satellite soviétique « Cosmos 199 » a, selon ses observations, atterri hier « en douceur », en URSS.

## Libération partielle de l'obligation de se présenter aux inspections

BERNE. — Le Conseil fédéral a modifié l'ordonnance du 8 novembre 1946 sur les inspections d'armes et d'équipement dans les communes, dans ce sens que les sous-officiers supérieurs (fourrier, sergent-major et adjudant sous-officier), ainsi que les militaires et les complémentaires rangés dans les classes de la fonction 1 A à 4 sont désormais dispensés de passer ces inspections. Il est tenu compte dès lors

d'un vœu exprimé depuis longtemps par les cercles proches des sous-officiers supérieurs. Les femmes du service complémentaires continuent à être dispensées de cette obligation.

## Après le déraillement du Berne-Paris Les trains sont détournés par Genève

LAUSANNE. — A la suite du déraillement survenu mercredi matin à proximité de Mesnay-Arbois (Jura), sur la ligne Pontarlier-Dijon, tous les trains reliant Berne et Lausanne à Paris, et vice-versa, sont détournés par Genève. Ils subiront des retards d'une heure à une heure et demie. On espère pouvoir rétablir un trafic normal jeudi à midi.

Subvention fédérale

BERNE. — Le Conseil fédéral a approuvé le projet général de reboisement et de travaux de défense du val d'Illiez s'élevant au total à 5,1 millions de francs et a promis au canton du Valais de lui allouer la subvention légale.

## Ces questions juridiques vous intéressent

Victime d'un accident de circulation en Suisse orientale, votre beau-frère Jérémie est décédé des suites de ce choc. Avant d'entrer en discussion avec la compagnie qui assurait en RC le véhicule fautif, vous aimeriez savoir s'il est vrai que votre sœur Jeanne, épouse de Jérémie, âgée d'environ quarante ans, devrait souffrir qu'une réduction soit opérée sur l'indemnité due pour la perte de soutien, à cause de la possibilité qu'il y aurait, vu son âge, à ce qu'elle se remarie. Quelle pourrait être cette réduction ?

En principe, au lieu d'une rente annuelle correspondant à la perte de soutien subie par une femme à la suite du décès de son mari, c'est un montant unique qui est versé pour ce chef du dommage. Comme ce montant correspond à la valeur capitalisée de la ren-

te — c'est-à-dire au capital qui serait nécessaire pour servir une rente déterminée, en tenant compte de la durée de vie probable de l'intéressé et de son époux — il est juste que l'on prenne aussi en considération la possibilité, même théorique, d'un remariage qui procurerait à la veuve un nouveau soutien. De même que la probabilité de vie, la quantité de ces cas de remariages est donnée par les statistiques en la forme d'un pourcentage qui, pour une femme de quarante ans, dans un milieu donné, justifierait une réduction de 9%. Mais il s'agit là d'un chiffre parfaitement abstrait qui doit être adapté aux circonstances concrètes de chaque cas (nombre d'enfants à charge, milieu urbain ou rural, bonne ou moins bonne intégration de l'intéressée dans la population de son domicile, etc.) Si bien qu'il est impossible de donner vraiment une règle, encore moins des chiffres exacts, sans connaître toutes ces circonstances.

Comme vous le voyez, c'est une question compliquée d'appréciation des faits et du droit, comme le sont d'ailleurs la plupart des problèmes posés par les suites mortelles d'un accident de circulation. Raison pour laquelle il vous faut voir un avocat.

FONDS DE PLACEMENT SUISSE

Valeur Rachat

A. I. I. growth fund.

§ 11,79



## De nouvelles perturbations

- ★ **SITUATION GENERALE**  
Un fort courant de nord-ouest règne de l'Islande à la Méditerranée. Il entraîne de nouvelles perturbations vers notre pays.
- ★ **PREVISIONS JUSQU'A JEUDI SOIR NORD DES ALPES, VALAIS, NORD ET CENTRE DES GRISONS**  
Le temps restera en général très nuageux. Les averses de neige se limiteront graduellement aux préalpes et à l'est du pays alors que des éclaircies se développeront en plaine, mais la nébulosité augmentera à nouveau rapidement à partir du nord-ouest. La température, en plaine, sera comprise entre moins 2 et moins 6 degrés la nuit et elle atteindra 0 à 5 degrés cet après-midi. Vent du secteur nord-ouest modéré en plaine et fort en montagne.
- ★ **SUD DES ALPES ET ENGADINE**  
La nébulosité sera changeante et le temps en général ensoleillé. Quelques chutes de neige pourront encore se produire cette nuit au voisinage des Alpes et en Engadine. La température, en plaine, sera comprise tôt le matin entre 0 et moins 5 degrés, l'après-midi entre 5 et 10 degrés. Vent du nord par moment modéré à fort en plaine, fort en montagne.
- ★ **EVOLUTION PROBABLE POUR VENDREDI ET SAMEDI NORD DES ALPES**  
Courtes éclaircies mais en général très nuageux à couvert avec chutes de neige intermittentes, surtout dans le nord du pays.
- ★ **SUD DES ALPES**  
En général ensoleillé, par moment fehn du nord.



# LE BERNE-PARIS DERAILLE: 2 MORTS, 22 BLESSES

DIJON — Moins de deux heures après le déraillement de l'express Berne-Paris, la nuit dernière près de la gare d'Arbois, dans le Jura, qui a fait deux morts et 22 blessés, il n'y avait plus sur les lieux de la catastrophe aucune victime ni aucun rescapé grâce à l'intervention rapide des secours.

Seule, une mince colonne de fumée émergeant des arbres givrés au-dessus de la colline indiquait hier matin le lieu de l'accident. Ce sont des feux de branchages allumés par les sauveteurs, à pied d'œuvre depuis deux heures du matin et qui, dès l'aube, sous un ciel bas d'où tombe une fine poussière de neige, ont entrepris de déblayer les wagons endommagés. Un seul échappe à ces investigations, le

wagon mixte, voyageurs-bagages, littéralement broyé et qui ne présente plus qu'un amas de ferraille tordue et de débris de toutes sortes où a trouvé la mort l'un des employés des chemins de fer français (S.N.C.F.) tués dans l'accident. Le corps de l'autre, le chef de train, a été retrouvé près de la voie, complètement disloqué.

Les blessés ont été dirigés sur les hôpitaux de la région et les rescapés sur Dijon où ils pourront poursuivre leur voyage.

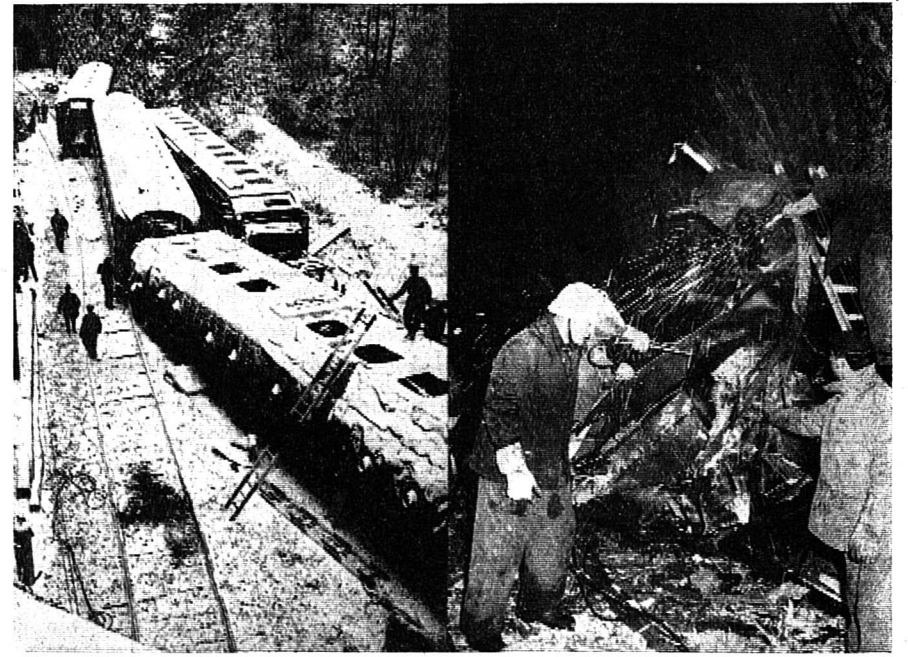
Sur les lieux de la catastrophe, dans le froid et sous la neige qui tombe à nouveau, les sauveteurs s'activent silencieusement, sortant de temps à autre un bagage oublié, un matelas ou une couverture encore tachés de sang.

C'est d'ailleurs ce silence « à peine troublé par quelques gémissements », qui a frappé les premiers sauveteurs arrivés sur les lieux. « Malgré le froid, malgré la neige, l'absence totale d'af-falement nous a tout d'abord frappé », raconte l'un d'eux.

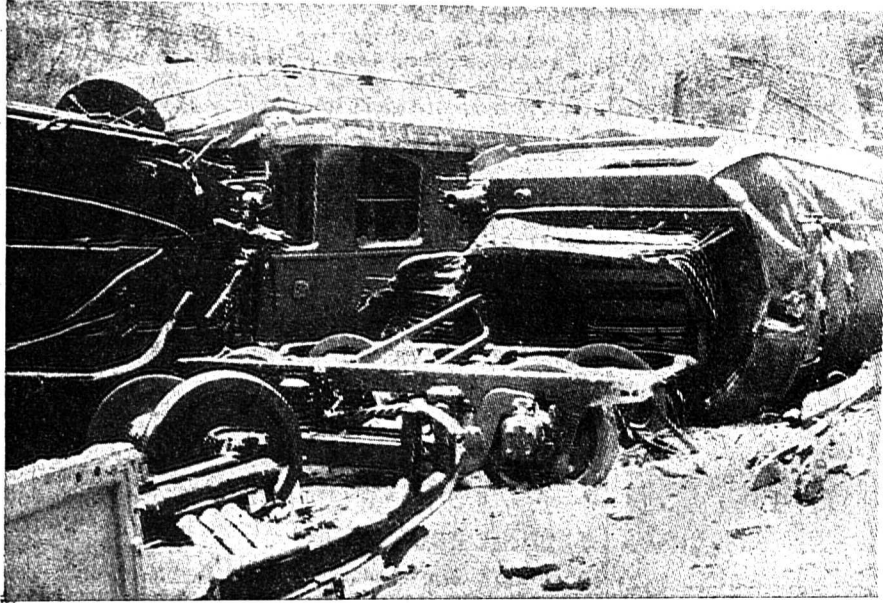
Certains expliquent ce climat par l'absence d'enfants dans le convoi.

Dès l'arrivée du groupe électrogène sur la scène, les premières victimes ont pu être sorties par les vitres et les portes brisées des wagons, mais certains blessés pris entre les montants de la voiture et le sol, ont dû être délogés en creusant le sol avec des pelles, des pioches, des débris de fer et même des couteaux. Sur les remblais, des vêtements et sous-vêtements, des chaussures, des bouteilles et autres débris sont éparpillés...

Un des premiers rescapés arrivés à Dijon, un des employés du wagon postal raconte : « Nous étions en plein travail, quand les balancements se firent soudain de plus en plus violents, quand j'ai tiré aussitôt la sonnette d'alarme, j'ai tiré aussitôt la sonnette d'alarme. Un voyageur précise : « Le train roulait à grande vitesse. Soudain, nous fumes bousculés, un bruit épouvantable s'éleva et la lumière s'éteignit, tandis qu'une odeur de métal surchauffé nous prenait à la gorge... »



A gauche : enchevêtrement de ferraille, ce qui reste des wagons accidentés. A droite : les ouvriers s'affairent dans le tunnel pour déblayer la voie.



Vue générale de la catastrophe, les wagons couchés sur la voie.

## Les hommes d'Etat roumains en visite chez le Pape

ROME — Le Pape a reçu, en visite privée, M. Gheorghe Maurer, président du Conseil roumain et M. Corneliu Manescu, ministre des Affaires étrangères. L'entretien entre le Saint-Père et ses visiteurs a duré une heure, puis les deux hommes d'Etat sont

allés rendre visite au cardinal secrétaire d'Etat Amleto Cicognani, avant d'être accompagnés dans les musées du Vatican et à la chapelle Sixtine.

Après M., Podgorny (Russie soviétique) et M. Spiljak (Yougoslavie), la visite de M. Maurer constituait la troisième rencontre du Pape actuel avec un chef d'Etat ou de gouvernement d'un pays de l'Est européen.

Di, inattendue pour la plupart des gens au Vatican. Seule l'évolution de la situation pourra montrer si le gouvernement roumain entend s'engager dans cette voie, mais il y aura de nombreuses difficultés à surmonter. L'Eglise, de son côté, a prouvé qu'elle est disposée à s'entendre avec tous les hommes de bonne volonté, rappelle-t-on au Vatican, pour peu que l'on soit disposé à reconnaître ses droits essentiels.

Du côté roumain, on qualifie cette visite d'acte de courtoisie. Il semble bien qu'elle ait été décidée au tout dernier moment, à la requête des visiteurs. Dans l'après-midi de mardi encore, les milieux ecclésiastiques compétents déclaraient tout ignorer d'une telle visite.

Si l'on peut concevoir que ce geste d'apaisement doit être mis au compte de la nouvelle orientation de la politique de Bucarest, il n'en demeure pas moins, souligne-t-on dans les milieux ecclésiastiques, que rien n'a préparé cette prise de contact, la première depuis dix-huit ans environ.

C'est en effet en 1950 que la Roumanie avait décidé de rompre les rapports diplomatiques avec le Saint-Siège. Depuis, les évêques roumains furent tous, plus ou moins empêchés d'exercer leur mandat. Aucune nomination ne put avoir lieu jusqu'au Concile et, l'âge aidant, les sièges épiscopaux se trouvèrent pour la plupart pratiquement vacants.

L'année dernière, sur l'initiative du patriarche orthodoxe Justinien, le cardinal Franz Koenig, archevêque de Vienne et président du Secrétariat pour les non croyants, grand spécialiste du dialogue avec les pays de l'Est, se rendit en Roumanie. Il y rencontra l'évêque de Alba Julia, Mgr Aaron Marton, actuellement âgé de 72 ans, et qui avait été en résidence forcée jusqu'à peu de temps auparavant. Depuis lors ce prélat a recouvré une certaine liberté d'action. Mais sur le plan des relations entre l'Eglise et les autorités civiles, le voyage du cardinal sembla n'avoir guère eu de suites.

Gagnée par l'exemple de la Yougoslavie qui a pu régler de façon satisfaisante ses rapports avec l'Eglise catholique et éliminer une cause de frictions intérieures, la Roumanie a-t-elle décidé par un geste de ses gouvernants de s'engager dans la voie de la réconciliation? C'est la question que l'on se pose devant la visite de mercre-

di, inattendue pour la plupart des gens au Vatican. Seule l'évolution de la situation pourra montrer si le gouvernement roumain entend s'engager dans cette voie, mais il y aura de nombreuses difficultés à surmonter. L'Eglise, de son côté, a prouvé qu'elle est disposée à s'entendre avec tous les hommes de bonne volonté, rappelle-t-on au Vatican, pour peu que l'on soit disposé à reconnaître ses droits essentiels.

### LE COMMUNIQUE OFFICIEL

ROME (Kipa) — Le maintien de la paix dans le monde et la situation de l'Eglise en Roumanie ont fait l'objet du long entretien que le Pape a eu avec le président du Conseil et le ministre des Affaires étrangères de Roumanie.

C'est ce qu'indique le communiqué officiel publié au Vatican qui, après avoir précisé qu'à l'entrevue assistaient Mgr Agostino Casaroli, secrétaire aux affaires ecclésiastiques extraordinaires, spécialiste des rapports avec les pays de démocratie populaire, et Mgr Mario Brini, secrétaire de la Congrégation orientale, déclare :

« Un échange de vues a eu lieu sur les moyens aptes à établir une meilleure entente entre les peuples et les nations et sur les problèmes concernant le maintien de la paix dans le monde et le règlement des conflits au sein de la société humaine, dans le renouveau à l'emploi de la force et dans un engagement de confiance réciproque et de respect mutuel.

Le Saint-Père a entretenu son hôte de la situation actuelle de l'Eglise en Roumanie en exprimant à plusieurs reprises ses sentiments de grande affection et d'estime particulière pour le noble peuple roumain. »

Le communiqué termine en disant qu'à l'issue de l'entretien qui s'est déroulé dans une atmosphère de « cordial respect », le Pape a offert à M. Gheorghe Maurer une édition rare en trois volumes, de 1763, des œuvres de Virgile, tandis que Paul VI recevait du président du Conseil une précieuse icône du XVIIIe siècle représentant la Sainte Trinité et des disques contenant un enregistrement de l'opéra « Oedipe » du compositeur Gheorghe Enescu.

## Procès BLS : le jugement sera rendu le 11 mars prochain

# L'avenir des actions semble incertain

BERNE. — Les délibérations relatives au procès du BLS ont repris devant la 3e Chambre civile de la cour d'appel de Berne, sous la présidence de M. G. Staub. Il devait déclarer que, comme l'échange des pièces a déjà eu lieu, les compléments d'informations apportés par M. Wehrli, représentant de la communauté des actionnaires, ne fournissent aucun élément nouveau. On peut donc, devait dire M. Staub, les rejeter.

### PREVOIR UNE ANNULLATION

M. Wehrli, dans son intervention, devait demander au tribunal de prévoir une annulation de la décision de l'assemblée générale du BLS, concernant le rachat de la compagnie par la Confédération, en arguant du fait que les estimations des biens du BLS sont sujettes à caution. M. Wehrli ajouta qu'en 1965 le conseiller fédéral Spuehler avait donné une valeur de 240 millions de francs au matériel roulant du BLS : si la Confédération entend verser une somme voisine de 100 millions de francs, elle serait donc, aux dires de M. Wehrli, inférieure à la valeur réelle des installations. La valeur réelle du BLS dépasse de 300 pour cent la valeur nominale des actions, dit encore M. Wehrli. Il a enfin rappelé le rachat par la banque cantonale bernoise des actions BLS détenues par la

SNCF, à un prix plus haut que la valeur nominale des actions.

### NOUVELLES NEGOCIATIONS EXCLUES

M. F. Gygi, conseiller juridique du BLS combattit les arguments de M. Wehrli en les soupçonnant de cacher des desseins spéculatifs. Il a accusé une certaine catégorie d'actionnaires de penser surtout à ses intérêts privés. M. Gygi devait ensuite développer sa pensée, en disant que de nouvelles négociations étaient exclues, et qu'une liquidation du BLS n'entraînerait absolument pas en discussion. Le problème concerne une intégration de l'entreprise, sur les plans d'exploitation et des tarifs, dans les CFF, et la Confédération apparaît comme le seul acheteur possible.

### L'AVENIR INCERTAIN

L'avenir des actions du BLS semble d'ailleurs incertain, en raison de l'augmentation inévitable des frais. La majorité des actionnaires est d'accord avec le principe de l'assainissement financier et n'entend pas se sacrifier à une minorité dont les buts sont uniquement spéculatifs.

M. Wehrli devait alors s'élever contre ce reproche de spéculation, sur quoi le président fixa au 11 mars, à 9 heures, le début des délibérations devant conduire au jugement.

## Terrible accident près de Zoug 2 MORTS ET 3 BLESSES

ZOUG. — Un grave accident de la circulation s'est produit mercredi matin, vers 7 heures, entre Holzhausen et Rotkreuz, dans le canton de Zoug.

Une colonne de voitures se dirigeait de la seconde localité vers la première, alors qu'il neigeait légèrement. Soudain la première voiture de la colonne se trouva bloquée sur la route. Une camionnette arrivant en sens inverse obliqua soudain sur la gauche, heurta la voiture bloquée et fut rejetée contre une voiture lucernoise, qui arrivait alors, avant de se retourner.

Le conducteur de la première voiture, M. Peter Imhof, de Seewen (SZ), âgé de 24 ans, a été tué sur le coup, et son passager, M. Theodor Christen, 26 ans, d'Ebikon, devait décéder peu après son arrivée à l'hôpital. Le chauffeur de la camionnette et son passager furent grièvement blessés, alors que le passager de la voiture lucernoise l'était plus légèrement.

Les trois voitures sont totalement détruites.

### En peu de mots

# LIRE (ou ne pas lire) Quelques statistiques !...

par Pierre Achème

Les jeunes, accaparés par la TV, le cinéma, le sport, les sorties, « en copains », lisent de moins en moins... affirment les... « aînés », avec dédain, et même avec mépris.

Voilà un jugement péremptoire, qui pourrait, précisément, inciter les adolescents, calomniés, à ne plus ouvrir un livre... ou, au contraire, à dévorer tout ce qui paraît, sans même prendre la peine d'effectuer une sélection.

Oui, voilà bien une pure calomnie... Les jeunes, d'ailleurs, n'ont jamais tant été encouragés à lire que depuis le lancement des multiples collections « de poche », distribuées, depuis quelques années, jusque dans les magasins d'alimentation, « à succursales multiples ». Il faut bien l'avouer aussi, les collections d'éditions « populaires » se montrent bien plus élégantes, aujourd'hui, que les livres « à bon marché », proposés, il y a quelque vingt ans, à nos parents... mal imprimés, sur un fragile et affreux papier.

Le catalogue des collections « de poche », « Pockets books », « Marabout », « J'ai lu », etc. s'étendant, en outre, presque sur la totalité de la littérature mondiale, classique et contemporaine... en tout cas, sur « tout ce qu'il faut avoir lu », comme le décident les gens sérieux.

Mais si je parle de la calomnie, c'est parce que je me fie (à tort ou à raison) aux statistiques. J'ai donc lu celles-ci recueillies par l'institut pédagogique national :

- 48% des jeunes interrogés considèrent la lecture comme l'un de leurs loisirs favoris.
- (26% mettent la lecture au premier ou au second rang, dans l'ordre de leurs préférences).
- 47% pratiquent le sport.
- 43% préfèrent écouter les disques.
- 38% regardent la TV.
- 37% vont au cinéma (seulement ?... apparemment, oui, hélas... pour les exploitants et distributeurs !).
- 30%... se promènent...
- 30% bricolent.
- 25% dansent.
- Et 18 % « pensent »... à quoi ?... Mystère !..

On n'ose pousser davantage l'investigation. On risquerait de sombrer... dans le vide ou dans une scabreuse indécision.

Peut-être, simplement, pensent-ils à... — L'amour ?... — Bien sûr, mais aussi à tous ceux qui les calomnient en prétendant qu'ils ne pensent à rien, qu'ils ne lisent pas et ne vont pas au cinéma. Quant aux jeunes philosophes (il y en a) ils doivent méditer sur la vanité ou la relativité des... statistiques et sur la rapidité de certains jugements !

# PUBLICITE A LA TV: 15 MINUTES PAR JOUR

BERNE — Le Conseil fédéral a modifié les instructions concernant la publicité à la télévision, du 24 avril 1964. La nouvelle réglementation prévoit ce qui suit :

- La durée des annonces payantes ne dépassera en général pas 15 minutes par jour;
- Vu les besoins de réclame accrues au printemps et en automne, la durée de l'émission publicitaire peut être portée à 17 minutes par

jour, à condition que la durée moyenne de 15 minutes par jour ne soit pas dépassée au cours de l'année;

— Les programmes publicitaires (annonces et programmes cadres) doivent être diffusés entre 18 h. 50 et 20 h. 30.

### Nomination au service technique militaire

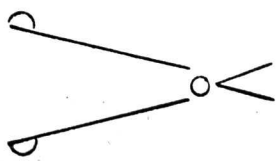
BERNE. — Pour succéder à M. A. Hauser directeur commercial du service technique militaire, qui a quitté son poste à la fin de 1967, le Conseil fédéral a nommé, avec entrée en fonctions au 1er janvier 1968, M. Hans Keller, né en 1920, d'Unterhoringen (ZH), avocat, auparavant chef d'une subdivision commerciale du service technique militaire.

### Fédération des médecins suisses

BERNE. — La Fédération des médecins suisses comptait à fin 1967, 6 047 membres ordinaires (plus 192) et 2 721 membres extraordinaires (plus 4) le total de ses membres est ainsi de 8 768.



le chirurgien



de

saint-chad

par theresa charles

copyright  
by opera mundi

61

— Il n'y a aucune raison pour que vous y alliez. Mon père est un malade désagréable, mais il n'a pas besoin de soins médicaux particuliers.

Il s'écarta de la porte et se mit à arpenter le triste petit bureau. Inez ne bougea pas, apparition idéale dans sa toilette verte et noire. Avec son ample jupe, il lui était plus facile de rester debout que de s'asseoir.

— Pourquoi? s'exclama Patrick nerveusement. Quelle idée avait-elle derrière la tête? Pourquoi vous attirer là-bas? Ne me dites pas qu'ils ne pouvaient pas trouver quelqu'un d'autre. La directrice leur aurait indiqué une bonne infirmière.

Inez se posait aussi la question. Elle se souvenait de l'insistance d'Ursula. Cette dernière avait une raison cachée. C'était manifeste.

— Mademoiselle Shelley... — Elle eut un geste expressif. — Je l'appelle « mademoiselle », mais n'est-ce pas d'un formalisme ridicule? Si elle médite quelque sombre machination contre moi, je crois que je peux aussi bien l'appeler par son prénom, vous ne trouvez pas?

Le visage de Patrick se détendit. Il s'arrêta devant elle et lui prit les mains.

— Vous pouvez en rire? J'admire votre force de caractère, mais croyez-moi, il s'agit peut-être effectivement de quelque chose de sinistre. Ma demi-sœur est bizarre. Parfois elle tout sourire et lumière, très sainte Ursula. A d'autres moments, elle semble possédée par le démon de la jalousie.

— Oui? — Elle lui avait abandonné ses mains sans résistance, mais elle refrena son désir de nouer ses doigts à ceux de Patrick. Elle le regardait, pensive et grave, de ses beaux yeux noirs brillants d'intelligence.

— Evelyn et Ursula ont été élevées comme deux sœurs, mais à certaines occasions Ursula avait l'air de haïr Evelyn, dit lentement Patrick, comme s'il cherchait ses mots. Nous avons tous les trois eu à nous plaindre d'Ursula. Si elle avait été notre sœur, nous lui aurions mené la vie dure quand elle essayait de nous opprimer. Mais nos parents nous rappelaient sans cesse qu'il fallait être gentils avec Ursula parce qu'elle était orpheline. C'était la fille adoptive de notre belle-mère et, Val et moi, nous avons été obligés de lui céder, pour l'amour de Béatrice. D'ailleurs, elle savait ne jamais se mettre dans son tort et se concilier les autorités. Evelyn était un vrai garçon manqué, constamment en difficulté. Val s'arrangeait toujours pour adoucir les conséquences de ses actes. Val ne s'est jamais bien entendu avec Ursula.

— Mais vous, si? — Jusqu'à un certain point. Ursula prenait en général mon parti contre Val. Contre mon père aussi. Elle lui a fait comprendre que je ne pourrais pas devenir gentilhomme campagnard quand bien même c'eût été une position encore rentable. Si nous avons obtenu de mon père l'autorisation de faire nos études et les fonds nécessaires, c'est grâce à Ursula. Je ne l'ai pas oublié.

« On s'est bien gardé de vous le laisser oublier, plutôt », songea Inez, qui commençait à avoir un aperçu des méthodes de la jeune femme.

— Nous sommes une drôle de famille. Si vous pensez que vous pourriez vous en accommoder, peut-être vaut-il mieux que vous connaissiez tout de suite nos pires défauts, ajouta-t-il presque dans les mêmes termes que Val. Mais cela ne me plaît tout de même qu'à moitié.

— Je suis obligée d'y aller. C'est convenu avec la directrice et avec votre belle-mère. Votre frère doit m'y conduire samedi.

— Si quelqu'un doit vous conduire et vous présenter là-bas, c'est à moi de le faire. Val ne vous est rien, protesta-t-il. Vous n'avez pas entendu comment mademoiselle Gretton vous a appelée? — Si...

— La dernière de notre monsieur Elbure! Comme si j'entretenais tout un harem, dit-il d'un ton sarcastique. Tout est injustifié.

— Vous savez bien comme les langues marchent, à l'hôpital.

— Oh, je ne sais que trop. Mieux que personne! Ses traits se durcirent à nouveau. Elle regretta sa remarque, faite machinalement, sans la moindre intention de lui rappeler son aventure passée. « Nous revoilà avec cette Evelyn sur le tapis », songea-t-elle avec exaspération.

Elle dégagea ses mains avec fermeté. — Il faut que nous retournions là-bas si nous ne voulons pas donner un nouveau sujet de bavardage aux gens curieux, dit-elle d'un ton volontairement léger.

— Je le suppose. — Il étendit deux doigts pour froler l'orchidée qui ornait son corsage. — Ravissante! De?... — De Chris.

— Délicate attention.

— Oui. Il sait toujours faire le geste qui plaît.

— Moi pas. Je n'y pense jamais au bon moment. Ou bien, si j'essale, je tombe toujours mal.

— Vous avez d'autres sujets de préoccupation, c'est bien naturel... mon doux ami.

L'appellation tendre était sortie de ses lèvres sans qu'elle s'en fut aperçue. C'était le qualificatif que son père utilisait habituellement à l'égard de sa mère. Elle ne l'aurait pas prononcé consciemment. Elle ne comprit donc pas pourquoi Patrick sursautait légèrement.

Puis il passa son bras autour d'elle dans un geste à la fois possessif et protecteur.

— Tout se passera bien, n'est-ce pas? questionna-t-il, comme s'il cherchait à être rassuré. Je veux dire: que pourrait-il vous arriver sinon vous ennuyer?

— Ne vous tourmentez pas! Je saurai bien me protéger — Cela risque d'être nécessaire. — Il fronça les sourcils en l'entraînant dans le couloir. — A part la question d'Ursula, ce sera magnifique de vous avoir aux Sources. Il faut que je m'arrange pour y venir en fin de semaine.

— Oh, oui! Je vous en prie!

— Voilà qui est encourageant, mais... — Il effleura de nouveau l'orchidée, comme si c'était un serpent.

— En admettant que vous n'êtes pas engagée envers ce charmant jeune homme.

(A suivre)

SUPERMAN



Janvier  
25

MEMENTO

SIERRE

Pharmacie de service. — Pharmacie Lathion, tél. 5 10 74.  
Hôpital d'arrondissement. — Heures de visite, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.  
Le médecin de service peut être demandé soit à l'hôpital, soit à la clinique.  
Clinique Sainte-Claire. — Heures de visite semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 10 h. 30  
La Locanda — Laura Villa chanteuse, vedette des disques Polydor, avec l'orchestre The new Stars et Maria de Cordoba, chants et danses d'Espagne.

SAINT-MAURICE

Cinéma Roxy. — Tél. (025) 3 64 17. Voir aux annonces.  
Pharmacie de service — Pharmacie Gallard, tél. 3 62 17.  
Samaritains — Dépôt de matériel sanitaire Mme M. Beytrison, rue du Collège, Tél. 3 66 85.  
Ambulance — Le service est assuré par Bossonnet et Favre, garage Casanova, tél. 3 63 90.

MONTHEY

Plaza — Tél. (025) 4 22 90. Voir aux annonces.  
Montheolo — Tél. (025) 4 22 60. Voir aux annonces.  
Pharmacie de service. — Pharmacie Carraux, tél. 4 21 06

SION

Cinéma Arlequin — Tél. (027) 2 32 42. Voir aux annonces.  
Cinéma Captole — Tél. (027) 2 20 45. Voir aux annonces.  
Cinéma Lux — Tél. (027) 2 15 45. Voir aux annonces.  
Médecin de service — En cas d'urgence et en l'absence de son médecin traitant, s'adresser à l'hôpital Tél. (027) 2 43 01.  
Hôpital régional — Heures de visite, tous les jours de 13 h. à 16 h.  
Pharmacie de service — Pharmacie Buchs, tél. 2 10 30  
Ambulance — Michel Sierro tél. 2 59 59 et 2 54 63  
Dépannage de service — Michel Sierro, tél. 2 59 59 ou 2 54 63  
Dépôt de pompes funèbres — Michel Sierro, tél. 2 59 59 ou 2 54 63  
Maternité de la Pouponnière — Visites autorisées tous les jours de 10 h. à 12 h.; de 13 h. à 16 h.; de 18 h. à 20 h. 30  
Œuvre Sainte-Elisabeth — (Refuge pour mères célibataires) — Toujours à disposition  
Samaritains — Dépôts d'objets sanitaires, 8, chemin des Collines, 1950 Sion, tél. (027) 2 42 69. Ouvert tous les jours de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h., sauf samedi et dimanche  
Cabaret-dancing de la Matze — Jusqu'au 31 janvier 1968, l'orchestre Lello Cristiano et son quintette.  
Cabaret-dancing le Galion — Ambiance créée avec l'animateur Maurice Villard et Shirley danseuse chanteuse noire. La formation en vogue Aldo Zarbi  
Patinoire. — Patinage public: 13 h., hockey écoles: 14 h., patinage public: 17 h. 15, HC Sion (novices): 18 h. 30 HC Sion (juniors): 20 h. 30, patinage public.  
Chœur mixte du Sacré-Cœur. — Répétition générale le vendredi 26, à 20 h. 30. Dernière inscription pour le souper du 27. Le dimanche 28, la Schola chante la messe  
Université populaire. — Vendredi 26 janvier: Médecine, docteur de Sépibus, Casino.

MARTIGNY

Cinéma Etoile. — Tél. (026) 2 21 54. Voir aux annonces.  
Cinéma Corso. — Tél. (026) 2 26 22. Voir aux annonces.  
Pharmacie de service. — Pharmacie Loyve, tél. 2 20 32.  
Service de dépannage — Du 22 au 29 janvier 1968, garage des Alpes, tél. 2 22 22. Le service débute à 18 h. et se termine le lendemain matin à 7 h. Dépannage également le dimanche.  
Patinoire. — 8 h., écoles et patinage; 13 h. 30, écoles et patinage; 18 h., patinage artistique; 19 h., entraînement HCM (1ère équipe); 20 h. 30, patinage public.

P = 3 71 11

Annonces diverses

Si, par hasard, vous avez besoin d'argent... alors que personne ne doit le savoir

Il n'y a qu'une solution: Venez nous soumettre votre demande. Si nous vous promettons la discrétion la plus absolue, cela n'est pas un vain mot. Aujourd'hui comme demain, vous pouvez obtenir un Prêt-Rohner en toute tranquillité et sur une base confidentielle. Ecrivez ou téléphonez-nous encore aujourd'hui!

Banque Rohner-Cie S.A.  
8021 Zurich, Strehlgasse 33, tél. 051 230330  
9001 St-Gall, Neugasse 26, tél. 071 233922

Profitez de notre Service du soir, récemment introduit pour vous. Téléphonnez sous No 071 233922 entre 19 h. et 21 h. et nous vous donnons tous les renseignements désirés sur nos prêts.

Depuis plus de 30 ans, la Banque Rohner accorde des prêts rapides, discrets et favorables.

Nom: \_\_\_\_\_ 478  
Rue: \_\_\_\_\_  
Localité: \_\_\_\_\_ V

Vercorin 1350 m.

L'oasis de paix et de tranquillité au cœur du Valais, vous offre

soleil et neige

Les établissements suivants:  
Pension La Forêt, tél. (027) 5 08 44  
Hôtel des Mayens tél. (027) 5 12 79  
Hostellerie d'Orzival, tél. (027) 5 15 56  
Hôtel Victoria, tél. (027) 5 13 70  
un séjour à un prix « CHOC » jusqu'au début février:  
Adultes 40 fr. par jour.  
Enfants, 28 fr. par jour (jusqu'à 12 ans). (Porfait comprenant: pension complète et charges, libre parcours aux skilifts, entrée gratuite à la patinoire et au curling).

Le bureau d'affaires touristiques vous propose location de chalets et d'appartements, vente de terrains et appartements résidentiels.

Pour tous renseignements: Société de développement de Vercorin, tél. (027) 5 03 86.

P 20372 S

Sur nos ondes

SOTTENS 6.10 Bonjour à tous 6.15 Informations 7.15 Miroir-première 7.25 Miroir-première 7.25 Le bonjour de Colette Jean 8.00 Informations 9.00 Informations 9.05 Le souris dansent 10.00 Informations 11.00 Informations 11.05 Emission d'ensemble 12.00 Informations 12.05 Au carillon de midi 12.15 Le quart d'heure du sportif 12.35 10... 20... 50... 100 12.40 La pointe courte 12.45 Informations 12.55 La Chartreuse de Parme 13.05 Les nouveautés du disque 13.30 Musique sans paroles... 14.00 Informations 14.05 Le monde chez vous 15.00 Informations 15.05 Concert chez soi 16.00 Informations 16.05 Le rendez-vous de seize heures 17.00 Informations 17.05 Actualités universitaires 17.30 Jeunesse-Club 18.00 Informations 18.05 Récital express 18.20 Le micro dans la vie 18.35 La revue de presse 18.45 Sports 19.00 Le miroir du monde 19.30 Bonsoir les enfants 19.35 La Suisse de A jusqu'à Z 20.00 Magazine 68 20.20 Micro sur scène 21.10 Les grandes figures oubliées de l'Histoire suisse 21.40 Le roi 22.20 Quatuor Dimov 22.30 Informations 22.35 Médecine 23.00 Ouvert la nuit 23.25 Miroir-dernière 23.30 Hymne national. Fin.

SECOND PROGRAMME 12.00 Midi-musique 14.00 Musik am Nachmittag 17.00 Musica di fine pomeriggio 18.00 Jeunesse-Club 19.00 Emission d'ensemble 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde 20.15 Disques 20.20 Informations locales 20.30 Masques et musique 21.15 Sauve qui peut! 22.00 Chasseurs de sons 22.30 Europe jazz 23.00 Hymne national. Fin.

BEROMUNSTER Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 12.30, 15.00, 16.00, 23.25 6.10 Bonjour 6.20 Gai réveil en musique 7.10 Auto-radio 8.30 Oeuvres de L. Rozyczki 9.00 Kaléidoscope viennois 10.05 Concerto 10.20 Radioscolaire 10.50 Prélude et fugue 11.05 Emission d'ensemble 12.00 Le pianiste D. Armitage 12.40 Musique et informations 14.00 Arbre généalogique et l'album aux disques 16.05 Lecture 16.30 Thé dansant 17.30 Pour les jeunes 18.00 Météo. Actualités 18.15 Radio-jeunesse 19.00 Sports 19.15 Echos du temps 20.00 Soirée polonaise 20.25 Pages de Chopin 21.00 Oeuvres de Wieniawski 21.30 100e anniversaire de la mort d'A. Stifter 22.15 Commentaires 22.25-23.25 Festival de jazz de Montreux.

MONTE CENERI Inf.-flash à 6.30, 7.15, 8.00, 10.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00. 6.35 Concert matinal 7.00 Musique variée 8.30 Le radio-orch. 8.45 Radio-scolaire 9.00 Radio-matin 11.05 Les heures de la musique 11.24 Magazine féminin 11.30 Anthologie musicale 12.00 Musique variée 12.30 Actualités 13.00 Chansons par G. Cinquetti 13.10 Feuilleton 13.20 Musique de chambre 14.10 Radio 2-4 16.05 Les chansonniers de J. Tognola 17.00 Radio-jeunesse 18.05 Première rencontre... quatre bavardages en musique avec B. Gianotti 18.30 Chants d'Italie 18.45 Chronique de la Suisse italienne 19.00 Mandoline 19.15 Actualités 19.45 Mélodies et chansons 20.00 Contrastes 20.30 Le radio-orch 22.05 La Côte des Barbares présente: petit guide pratique pour les usagers de la langue italienne 22.30 Galerie du jazz 23.00 Actualités 23.20 Musique 23.30-23.40 Cours espéranto.

TELEVISION 16.45 Entrez dans la ronde 17.05 Für unsere jungen Zuschauer 18.15 Les dossiers de l'histoire 18.45 Bulletin de nouvelles du Téléjournal 18.50 TV-spot 18.55 Rendez-vous 19.10 Le sablier 19.20 TV-spot 19.25 Trois petits tours et puis s'en vont 19.30 Agence interim 19.55 TV-spot 20.00 Téléjournal 20.15 TV-spot 20.20 Carrefour 20.35 Le point 21.30 Les saintes chéries 21.55 Concours de la Rose d'Or de Montreux 22.35 Téléjournal 22.45 Fin.

L'annonce  
reflet vivant du marché

Les Pierreafeu



© M. Neugebauer & Co. S.M. & Co. S.M. & Co. S.M.

89



NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR

# Les athlètes américains sont partis en guerre UNE PERIODE TRES GRAVE AVANT LES JO DE MEXICO

Les athlètes américains sont résolument partis en guerre contre leurs dirigeants afin de provoquer, avant les épreuves de sélection pour les jeux olympiques de Mexico, une crise qui pourrait entraîner le règlement du conflit entre l'Amateur Athletic Union et la National Collegiate Athletic Association, qui se disputent depuis six ans la direction du sport amateur américain.

Jamais l'athlétisme américain n'a traversé une période aussi grave surtout pour son équipe olympique à quelques mois des jeux de Mexico. Des athlètes tels que Jim Ryun, Earl McCullough, Wade Bell, Ralph Boston, Ed

Carruthers, Gerry Lindgren et Tommie Smith se sont déclarés solidaires et se considèrent comme frappés de la même sanction si l'un d'entre eux était suspendu par l'A.A.U. pour avoir participé à une réunion interdite. Ignorant les menaces récentes de l'A.A.U., le seul organisme reconnu sur le plan international, ces athlètes se produiront à New-York le 9 février lors des championnats de la Fédération américaine U.S. Track and Field Fédération, affiliée à la N.C.A.A. Ils veulent ainsi provoquer le coup de force qui amènerait les dirigeants à réviser leur position et à considérer la situation de l'athlète pris entre deux feux depuis des années.

Bien que M. Avery Brundage, président du C.I.O., ait mis en garde les américains sur les conséquences d'une intervention gouvernementale dans les affaires sportives du pays, on pense généralement que seul le Département d'Etat peut, dans l'immédiat, régler le conflit et éviter le pire.

●TENNIS. — Aux championnats internationaux d'Allemagne sur courts couverts, à Brème, l'une des favorites, la Soviétique Galina Bakcheva, a été éliminée en deux sets, 6-2, 11-9, par la Britannique Frances Melelland.

## AUTOMOBILISME

LE RALLYE STUTTGART-LYON

### Deux étapes et douze épreuves spéciales

Le service sportif de l'automobile-club de Suisse vient de publier les grandes lignes du rallye international Stuttgart/Solitude-Lyon/Charbonnières, première manche du championnat national qui aura lieu du 8 au 10 mars. Cette année, le rallye entier (les deux étapes) comptera pour le championnat suisse. Il sera ouvert à toutes les catégories mais seuls les groupes 1 et 2 (tourisme) et 3 (grand tourisme) entreront en ligne de compte pour le championnat.

Le rallye se disputera en deux étapes : Stuttgart-Lyon (773 km.) et Charbonnières-Charbonnières (1056 km.). Par ailleurs, douze épreuves spéciales seront inscrites au programme :

Course en circuit à la Solitude (6 tours : 68 km. 500), Fribourg-en-Brisgau-Schauinsland (6 km.), Munsterhalden-Haldenhof (3 km.), Saint-Hippolyte-Maison Rouge (8 km.), Rochefort-La Tourne (5 km.), Buttes-La Cote aux Fées (3 km. 500), Riotord-Saint-Bonnet Le Froid (20 km. 500), Le Moulinon et Antraigues (38 km), Le Collet de Deze et Saint-Germain de Calberte (19 km.) et Laussane-Boussoulet (17 km.).



**Lundi 29 janvier : Sion**  
— Salle du Conservatoire 20 h. 30  
— Le Quatuor Melos de Stuttgart  
— Programme :  
Mozart : Quatuor KV 575 No 21 en ré majeur  
Beethoven : Quatuor op. 59 No 2 en mi mineur  
Debussy : Quatuor op. 10 en sol mineur

**Mardi 30 janvier : Martigny**  
— Salle de l'Hôtel de Ville 20 h. 30  
— Le Quatuor Melos de Stuttgart  
— Programme :  
Haydn : Quatuor op 76 No 4 en si bémol majeur  
Kodalz : Quatuor op 10 No 2  
Brahms : Quatuor op 51 No 2 en la mineur

**Jeudi 1er février : Sion**  
— Chapelle du Conservatoire 20 h. 15  
— IIIe audition d'élèves du Conservatoire de Sion  
— Elèves de Mesdemoiselles Bré-ganti, de Meuron et Rochat

**RADIO**  
**Vendredi 26 janvier**  
— Emission « Pour les enfants sages » 14 h. 45.  
— Productions d'élèves du Conservatoire de Sion.  
— Déclamation, chant, piano.  
— Bernard Moten, Nicolas Barras, Monique Deléglise, Ange-Marie Fragnière, Marie-Thérèse Pfammatter.

**La famille Bach**  
— Vendredi prochain pour encadrer l'émission radio-scolaire du matin, les programmeurs de la radio ont choisi des œuvres écrites par les fils de Jean-Sébastien Bach.  
9 h. 05 : Sonate pour clavecin, violon, flûte traversière et basse continue de

**Wilhelm Friedmann Bach**  
— Fils aîné de Jean-Sébastien Bach né à Weimar en 1710, mort à Leipzig en 1784. Organiste célèbre il mourut dans la misère et eut pour élève la grand-tante de Mendelssohn à qui nous devons la conservation de quelques-unes de ses œuvres.  
9 h. 45 : Quatuor en sol majeur pour piano, violon, alto et basse continue de

**Jean-Christien Bach**  
— Dernier fils de Jean-Sébastien Bach. Né à Leipzig en 1735, mort à Londres en 1782. Il partit pour l'Italie, se convertit au catholicisme et fut nommé organiste à la cathédrale de Milan. En 1762 il gagna Londres comme compositeur attitré du « King's Theatre ».  
10 h. 05 : Symphonie en fa majeur de

**Carl-Philippe-Emmanuel Bach**  
— Cinquième enfant de J.-S. Bach. Né à Weimar en 1714, mort à Hambourg en 1788. Clavériste officiel du roi de Prusse. Quittant la cour il participa activement à la vie musicale d'Hambourg.  
10 h. 45 : Trio en ré majeur pour piano, flûte et violon de

**Johann-Christoph-Friedrich Bach**  
— Neuvième fils de J.-S. Bach. Né en 1732 à Leipzig, mort en 1795 à Bückeburg. Il reçut une formation complète de son père. Toute sa vie il resta au service du comte Wilhelm de Schaumburg-Lippe à Bückeburg.

# jeudi musical

## «Chanter est le fait de celui qui aime» (St Augustin)

Lors de la dernière fête cantonale des chanteurs valaisans des 21 et 22 mai 1966 à Martigny, Mgr A. Lovey, prévôt du Grand-St-Bernard, avait prononcé une admirable homélie sur la valeur du chant. Ce magnifique sermon n'avait pas échappé aux chefs de chœurs vaudois qui ont consacré trois pages de leur bulletin à la reproduction de quelques larges extraits. Cette méditation s'adressant à nous, chanteurs valaisans, il m'a paru bien à propos d'en rappeler certains passages. J'espère que ces réflexions nous redonneront courage et foi dans la persévérance totale que nous demandé la servitude de l'art que nous défendons avec cœur et ardeur.

### LE CHANT... ART LE PLUS HUMAIN QUI SOIT

«Chanter est le fait de celui qui aime» nous dit St Augustin. Cet amour qui inspire le chant, doit s'entendre dans le sens le plus large. En effet, on peut chanter des sujets sublimes : Dieu, la patrie, les saints, les héros, comme l'on chante les plus humbles réalités de la vie quotidienne, avec ses joies, ses peines, ses espoirs ou ses désillusions.

Le chant et sa sœur, la poésie, marchent la main dans la main. Ils servent à exprimer les sentiments les plus forts et les plus profonds de l'âme humaine. L'amour, sentiment primordial, en fonction duquel s'éclaircit et s'expliquent tous les autres sentiments humains, l'amour revêtira de nombreux aspects. Il sera tour à tour joyeux, triste, exalté ou désespéré ; souvent il sera simplement serein, courtois et intrépide : le miroir même de l'âme !

Toutes les nuances de l'âme se reflètent dans le chant, dont on a dit avec raison qu'il était l'expression de l'âme du peuple. N'a-t-on pas dit également qu'un paysage était un état d'âme. Or, de même qu'un paysage change constamment et se modifie au gré des heures et des saisons, ainsi en va-t-il de l'âme humaine. Tel un lac de montagne elle est rarement calme ; le plus souvent elle est remuée, et agitée par des vents violents et même de véritables tempêtes !

De ces sentiments divers et successifs le chant populaire est le fidèle interprète. Il sait peindre à merveille ces paysages intérieurs, ces tableaux psychologiques du cœur humain.

Voilà pourquoi le chant est peut-être l'art le plus humain qui soit. Rien d'étonnant alors qu'il ait été en honneur chez tous les peuples et que son origine se perde dans la nuit des temps.

### LE CHANT... UN CIMENT

... qui nous lie à nos contemporains et qui nous relie à toutes les générations qui nous ont précédés. Rôle éminentement social que celui du chant ! Rôle noble et incomparable, au travers des âges de l'humanité ! Nous en perdons trop conscience à notre époque d'individualisme, de civilisation technique et mécanique, où chacun a tendance à se claquer chez soi, devant son poste de radio ou de TV.

Très souvent, le chant nous invite, chanteuses et chanteurs de notre pays, à sortir de notre chambre et à nous livrer à ces contacts humains, qui nous sauvent d'un isolement étouffant et fatal.

### LE CHANT... SON ROLE RELIGIEUX

Puisqu'il est le reflet fidèle des sentiments purement terrestres, le chant ne pouvait se contenter d'être un élément d'art et de culture populaires, un facteur social ou un simple folklore : il devait nécessairement assumer un rôle religieux, l'histoire en témoigne, à la fois le plus répandu et le plus élevé qui puisse habiter l'âme humaine.

De ce fait, tous les peuples ont adressé à la divinité, ou à ce qu'ils considéraient comme telle, des hymnes d'adoration et de louange, des chants d'imploration ou d'action de grâces, des psaumes et des cantiques exprimant tour à tour la confiance, l'abandon, la prière, le repentir, la pénitence et l'espoir.

Pour nous en tenir à la Bible, nous constatons qu'elle est émaillée de chants et de cantiques, dont certains remontent à l'époque des patriarches. D'ailleurs, comment ne pas penser avec les saints et les poètes que le langage de l'homme, avant la chute originelle, alors que tout était en ordre, accord et harmonie, que sa conversation familière avec Dieu était un chant ! Pareillement, on conçoit difficilement le sacrifice que Noé offrit à Dieu, au sortir de l'arche, ne fût pas accompagné d'un merveilleux chant d'action de grâces.

Après le passage de la mer Rouge, Moïse et tout le peuple entonnèrent un cantique de louange et d'action de grâces pour la délivrance miraculeuse que Dieu venait de leur accorder. Toute l'histoire d'Israël, préfiguration de l'Eglise, vrai peuple élu et sauvé en Jésus-Christ, est jalonnée de chants de victoire et d'action de grâces pour la protection manifeste de Yahvé envers son peuple.

Mais, c'est surtout avec David que la poésie et le chant sacrés prennent un essor sans précédent. Ce vieux roi qui, plus que tout autre, a expérimenté la protection de Yahvé, lui chante un merveilleux cantique d'action de grâces, comme le feront plus tard Tobie, Judith et tant d'autres, en des circonstances analogues. David organise le service liturgique et compose à cet effet une série de psaumes, d'une richesse et d'une variété inégalables. Complété par Salomon et plusieurs auteurs inspirés, le psautier est devenu le livre de prière par excellence du clergé et du peuple chrétien et une mine inépuisable d'inspiration pour le chant d'Eglise. Le cantique des cantiques, œuvre composée pour la circonstance d'un mariage princier, célèbre la beauté et les charmes de l'amour humain. Mais, tant la Synagogue que l'Eglise ont toujours compris qu'à travers ce symbole c'était l'amour de Dieu pour son peuple qui était exalté, de même que l'amour en retour d'un peuple fidèle pour son Dieu.

Israël attendait la venue du Messie, considéré comme libérateur temporel ; l'Eglise attend le retour du Christ, Sauveur éternel. L'attente des uns est cependant image et figuration de l'attente des autres. Voilà pourquoi l'Eglise, héritière spirituelle d'Israël, n'a pas hésité à adopter et à insérer dans sa liturgie les psaumes et autres cantiques de la Synagogue. Mais, cet héritage merveilleux, l'Eglise n'a cessé de l'enrichir par l'apport des générations

successives, fruit de la méditation et de l'amour enflammé de ses poètes, de ses docteurs et de ses saints. Il en est résulté une profusion d'hymnes, de cantiques et autres pièces liturgiques, que le génie des artistes a revêtues de mélodies incomparables, tant grégoriennes que polyphoniques.

### LE CHANT EST UNE PRIERE

C'est à travers ces psaumes, ces hymnes et ces cantiques que, jour après jour et dans le monde entier, l'Eglise exprime à Dieu, son adoration, sa louange et ses supplications. Sa prière est surtout une imploration, une attente et un ardent appel à son époux, pour qu'il daigne hâter son retour. « Oh oui, viens Seigneur, Jésus ! » tels sont les derniers mots du nouveau testament ; et l'Eglise nous invite à les chanter, non à la manière d'une berceuse destinée à nous endormir, mais à la façon d'une diane matinale, afin de nous réveiller et de nous rappeler l'événement qui se prépare, qui approche chaque jour et qui décidera de notre éternité : l'arrivée de l'Epoux, à la rencontre duquel nous devons nous porter de toute l'ardeur de notre âme, tenant en main, bien allumée, la lampe d'une foi vivante, revêtus de la robe nuptiale de la grâce sanctifiante, les mains remplies du fruit des bonnes œuvres inspirées par l'amour de Dieu et du prochain !

### LE CHANT... JOIE PARTAGEE

Notre devoir est d'aimer notre prochain, de penser aux pauvres et aux malheureux et de partager avec eux les biens que l'Eglise nous a départis.

Cette « joie partagée » ne doit pas s'entendre exclusivement des biens matériels ; car l'homme ne meurt pas seulement faute de pain, mais encore faute d'affection, faute de foi et d'idéal, faute d'une raison de vivre !

Notre rôle à vous, chanteuses et chanteurs de nos chorales, sera précisément d'apporter à votre pays, à sa vie religieuse et sociale, un élément de beauté, de dignité et de joie, auquel nous ne voulons pas penser.

Sans le chant, que deviendrait nos cérémonies religieuses, nos fêtes villageoises et les autres multiples manifestations, officielles ou non, que vous avez l'habitude de rehausser et d'égayer de vos productions ? Sans votre présence active, nos fêtes seraient ternes, froides et tristes. Grâce à vous, elles sont toujours belles, dignes et joyeuses ; vous y apportez la joie haute et pure de l'esprit, la joie chaude et humaine du cœur.

A. Lovey C.R.  
Prévôt du Gd-St-Bernad

### CONCLUSION

« Monseigneur, merci de nous rappeler notre devoir de chanteurs et de nous redéfinir la grandeur de l'art que nous servons. A la lecture vos bonnes paroles, nous repartirons en ce début d'année avec courage, conscients que notre rôle de chanteurs n'est pas essentiellement profane mais marqué du sceau de l'amour, du don de soi à la cause de la beauté, du service à nos frères et surtout de l'hommage à celui qui nous a donné une voix... pour chanter tout ce qui fait et entoure notre vie ».

L. Jordan



### PHILIPS N 76'034 R

— Les Quatre Barbus : Chansons paillardes

Vous qui n'êtes pas sujets d'un idiotie susceptible, vous qui savez sourire tout en respectant une saine moralité, écoutez ce disque ! Petite merveille, en son genre, il vous rappellera avec beaucoup de bonheur les chansons que vous chantiez à l'armée mais que vous censurez devant vos enfants. Les « Quatre Barbus », parfaits comédiens et excellents chanteurs vous introduiront dans le domaine de la subtilité verbale. Ces chansons paillardes, afin de ne pas offusquer certaines oreilles, ont été « arrangées — quant au texte — avec un art aussi raffiné qu'éblouissant.

« Les filles de la Rochelles » sont peut-être légères mais point vulgaires, l'aventure du « Pou et l'Araignée » farcie d'humour noir alors que « Jean-Gilles, mon gendre » frise les lois morales sans les enfreindre. Le « sens dessus dessous » de « En revenant du Piémont » ouvre le chapitre du « De profundis Scorpionibus » et « O ma mère, ma pauvre mère » n'efface pas le sourire que vous avez dessiné en écoutant la belle histoire médiévale de la « Ceinture ».

Accueillez les « Quatre Barbus » dans vos foyers. Même invisibles, ils sauront parfaitement vous apporter leur présence divertissante et, si vous n'êtes pas de ceux qui se froissent pour un rien, vous ne regretterez pas d'avoir introduit « Les Chansons paillardes » dans votre discothèque.

**Restaurant Olympique**  
au camping de Martigny  
**A LA PIZZA**  
**CONCERT**  
tous les jours, par le « petit Caruso », accompagné du pianiste Gazzini Mario.  
Téléphone : (026) 2 17 21.  
P 1144 S

**SERVICE**  
**TYVALUG**  
  
Pneus regommés et neufs.  
Montage gratuit.  
Equilibrage - Géométrie  
**SION**  
Rue Dixence  
Tél. (027) 2 56 98  
P 258 L



NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR

Thyon, rendez-vous de l'élite des skieurs valaisans pour les 33es championnats cantonaux

## QUELQUES FAVORIS et de nombreux outsiders

La date est arrivée, demain vendredi sera donné le départ de la première épreuve des 33es championnats valaisans. L'organisation de ces compétitions a été confiée cette année, au ski-club de Sion. Présidé avec compétence et minutie, par M. Charles Rebord, un comité technique et administratif élargi, formé de gens compétents, a préparé depuis de nombreux mois ces importantes joutes sportives, qui réunissent les meilleurs éléments de notre canton. Ils seront 80 alpins (71 messieurs et 9 dames), 72 fondeurs (toutes catégories), à lutter pour décrocher un titre valaisan dans les différentes disciplines. L'élément primordial «la neige» est là, les conditions actuelles sont exceptionnelles, les pistes sont en excellent état, souhaitons que le beau temps soit de la partie, car tout

Ces championnats valaisans s'annoncent très ouverts. Les récents résultats obtenus à Aoste et à Villars attestent une forte poussée des jeunes et, ce qui n'est pas pour nous déplaire, un relèvement incontestable du niveau général. Nous espérons vivement en faire une nouvelle fois la constatation sa-



Le jeune Christian Bregy, de Saas Fee, un espoir du ski valaisan.

medi et dimanche à Thyon. La FSS ayant sélectionné Fernand Bochatay et Madeleine Vuilloud pour les épreuves internationales de Saint-Gervais (25-27 janvier) et le promoteur trio J.-P. Fournier, J.-F. Copt et Maurice Darbellay pour le G. P. de Megève, nous ne les verrons pas sur nos pistes. On peut le regretter, certes, mais chacun comprendra que ces trois jeunes espoirs ne pouvaient refuser la chance qui leur est ainsi offerte de prendre contact avec l'élite internationale.

### DUEL FAMILIAL CHEZ LES DAMES

Les sœurs Coquoz seront ainsi les vedettes féminines de ces championnats. Agnès a plus d'expérience que Marie-Paule, mais sa fougue est partie et elle n'a plus tellement le feu sacré... Elle aimerait bien, pourtant, battre sa sœur, mais Marie-Paule a pris de l'assurance et nous ne voyons pas qui

pourrait la devancer au géant et en descente. Par contre «au spécial» elle ne passe pas toujours et l'expérience d'Agnès devrait prévaloir après sa belle démonstration dans la seconde manche à Bretaye. Les deux Champérolaines devront prendre leur tâche au sérieux car derrière elles certaines jeunes peuvent surprendre et, qui sait, profiter de circonstances favorables, comme le fit Jaeger Dominique, à Montana, en 1967. Béatrice Kronig, de Zermatt; A.-L. Minnig et Chantal Berra devront compter avec les deux représentantes de Nendaz: Antoinette Michelet et Dominique Jaeger.

### JEUNES CONTRE ANCIENS...

Fleutry, Collombin, Oreiller, Moret, Bregy, Francey, P.-H. Savioz, les plus forts juniors actuels, vont s'attaquer à certains anciens aux dents longues, comme Edmond Décaillot (s'il est là), Mariéthoz Georges, Michelet Jacques, Mathey Michel, Fournier Gaby I et II, Theytaz Jean-Jacques. Ces anciens ne sont pas âgés, loin de là, mais ont été classés en deuxième série selon la nouvelle orientation donnée à l'équipe valaisanne. Certains ne seraient pas fâchés de prouver qu'ils sont encore un peu là... Cette lutte, en dehors des titres, va donner davantage de piment à la compétition par ailleurs très ouverte. Deux juniors figurèrent en deuxième série: Jean-René Dayer, d'Euzeigne (très doté) et Ernest Eggen, d'Illicz; ils auront l'occasion de monter en première selon les résultats qu'ils obtiendront. Les concurrents sont répartis en quatre séries et, ainsi, à l'issue des championnats on pourra revoir cette classification (pour les jeunes surtout), ce qui est important pour assurer une progression régulière. Mais venons-en aux diverses épreuves. Le slalom géant est long: 1.500 m., alors qu'à Bretaye, il n'avait que 850 m. De ce fait, il faudra de solides qualités techniques et athlétiques ou de souplesse pour s'imposer. Bien qu'un Collombin, un Fleutry et un Moret, en l'absence de J.-P. Fournier, apparaissent comme des vainqueurs probables, on ne peut écarter des favoris le surprenant Marcel Savioz, d'Ayent, en grands progrès dans cette discipline, et G. Mariéthoz, qui s'y sent particulièrement à l'aise.

En descente, c'est évidemment Marcel Savioz qui apparaît le plus apte à prendre la succession de Victor Perren (en Amérique). Très solide, audacieux, n'ayant peur de rien, le gars d'Ayent prend tout droit: s'il passe sans encombre, il figure à coup sûr parmi les premiers. A 103 km/h de moyenne, il a parcouru les 3.200 m. de la piste célèbre des Bouquetins, laissant le second à près de deux secondes.

Derrière lui, nous ne serions pas étonnés de voir apparaître un Bruno Moret qui affiche de belles qualités, un Christian Bregy ou un Roland Collombin qui a battu le record de la piste à Aoste (dimanche passé). Peu-

concorde pour une réussite parfaite de cette 33e édition des championnats valaisans.

Sion-Thyon, tel est le slogan des organisateurs, le SC Sion. Par cela, la capitale veut prouver qu'elle peut être l'embryon d'une grande manifestation sportive hivernale en faisant disputer la partie compétitive à 30 minutes de voiture sur les magnifiques pentes de Thyon. L'apothéose de ces trois jours de ski valaisan sera la proclamation des résultats dans la grande salle de la Matze, précédée du défilé dans les rues, conduit par l'Harmonie municipale. Le programme établi par les organisateurs fera revivre à Sion, avec une pensée bien lointaine... et peut-être jamais réalisable... de petits jeux olympiques.

vent surprendre: Yvon Perrin, Fort Jean-Michel, Bernard Perrin comme d'ailleur, G. Mariéthoz, Edmond Décaillot, Michel Mathey, mais quelle est, exartement, leur condition actuelle? Difficile à déterminer... Or, pour triompher ou figurer parmi les premiers, il faudra être en parfaite condition, répétons-le.



Roland Collombin, un des favoris.

Quant au slalom spécial, si Fournier était là, il n'y aurait pas d'autre favori, tellement sa domination fut grande à Bretaye. Ce sera l'occasion pour Eric Fleutry, pétri de qualités, de prendre une belle revanche à la condition qu'un incident aussi bête que celui de dimanche passé ne se répète pas (perte d'un ski). Christian Bregy, Gino Oreiller, R. Collombin, P.-H. Francey, J.-F. Bonvin, surtout Jean-René Dayer ne devraient pas être loin du premier. Le tenant du titre, Charly Fux, de Zermatt, viendra défendre son trophée; on ignore tout de sa condition actuelle et il est bien malaisé de prévoir si le Zermattois va mettre tout le monde d'accord! Rappelons qu'en 1967, à Bluche, il avait terminé 5ème du géant, 5ème de la descente et 1er du slalom. Derrière lui, Jean-René Dayer avait obtenu le meilleur classement (avec le 4ème rang) de ceux qui seront à Thyon et devant Christian Bregy. L'histoire se répètera-t-elle? Il est intéressant de constater qu'en descente Gaby Fournier serait champion devant Fux et Collombin et qu'un géant ce serait Georges Mariéthoz! La montée en flèche des jeunes va probablement bouleverser cette hiérarchie des valeurs.



Marcel Savioz, champion romand de descente sera l'homme à battre dans cette discipline. Le voici à 100 km/h sur la piste des Bouquetins à Villars.

### LES TOUT JEUNES SERONT LA AUSSI...

Une dizaine d'O. J. dont les qualités techniques sont connues, ont été autorisés à participer aux championnats valaisans. On sait que l'expérience tentée en 1967, pour la première fois (sauf erreur) avait donné des résultats positifs. Dominique Bovier, la fille d'Elie, l'ex-chef technique de l'AVCS, Roux Philippe et Morend Dominique, de Verbier; Michelet Pierre de Haute-Nendaz; Bovier Patrice, de Martigny (le frère de Dominique); Felli Giancarlo, de Crans-Montana; Andenmaten Valentin, de Saas Fee; Rey Jean-Bernard, de Crans-Montana; Boll Christian, de Sion et Roduit Pierre-André, d'Ovronnaz-Leytron, tiendront à mériter cette marque de confiance et nous attendons avec un vif intérêt leurs prestations. Nous sommes certains que plusieurs d'entre eux se distingueront comme l'avaient fait Oreiller (9ème en slalom géant); Collom-

bin (6ème en descente) et Bregy (5ème en slalom spécial) à Bluche en janvier 1967.

### 72 INSCRITS AU FOND

Chez les juniors, Edi Hauser avait obtenu le 6ème rang en 1957; cette saison, il a conquis le titre de champion suisse et s'est encore distingué récemment au Brassus (6ème rang). C'est le grand favori mais il ne devra plus faiblir pour résister aux Kreuzer, Theytaz, Zumoberhaus, Hirschier, Viannin, etc. En élite et seniors, Kreuzer Zermann, en l'absence de K. Hirschier (sélectionné pour les J. O.), sera l'homme à battre.

Les hommes des G. Fr. Ve arr. (Niquille, Boillat, Debons), ceux de la Cp. G. F. 10 (Jordan Raymond, Balley), l'espoir de Daviaz (Gaston Durgnat) et surtout ses camarades d'Obergoms: R. Hirschier, J. Marty, R. Kreuzer et G. Hirschier, sont des outsiders de valeur. E. U.

## Quelles seront les épreuves? Des parcours difficiles et très techniques

### SLALOM GEANT

Vendredi le feu vert sera donné à 14 h. 01 de l'épreuve du slalom géant sur la piste «Derby». Le parcours aura environ 1500 m avec une dénivellation de 480 m. Les coureurs partiront des Crêtes de Thyon et l'arrivée sera jugée au lieu dit Plan de Thyon.

### Conseil aux spectateurs:

Pour les skieurs, on peut accéder par toutes les installations; pour les non-skieurs, ils pourront se rendre sur la piste par le télésiège, puis à pieds, ils auront une vue d'ensemble de l'épreuve.

### DESCENTE

La non-stop aura eu lieu jeudi. Cette épreuve qui requiert de l'audace et de la technique de la part du coureur se disputera samedi matin dès 10 h. Ils seront servis car le parcours choisi aura une longueur de 3,5 km avec 750 mètres de dénivellation. On partira à nouveau des Crêtes, puis sitôt après, un terrible «schuss», fera trembler de nombreux concurrents, avant d'arriver sur les bosses étirées du plateau de Thyon. Puis, on plongera par le couloir de la forêt. L'arrivée sera jugée à côté de la station de départ du télésiège, donc facilement accessible à tous les spectateurs.

### FOND

Pour les responsables techniques, ce fut le parcours le plus difficile à trouver, et surtout d'arriver à une boucle suffisamment longue. Le tracé conviendra, très nordique avec de nombreux faux-plats, quelques montées et des

passages en forêt, nos fondeurs pourront démontrer leurs qualités. Le départ et l'arrivée sont prévus à côté de la télésiège de la Joc. Le premier coureur s'élancera à 13 h. 01, samedi. Les OJ effectueront 3,5 km, les juniors et dames 10 km et les seniors 14 km.

### SLALOM SPECIAL

La dernière épreuve au programme sera celle du slalom spécial, en deux manches. Deux pistes en parallèle seront piquetées par MM. Bouby Romaldi et Jacques Fleutry. Elles auront nom «Matze et Dixence». Le départ de la première manche est fixé à 9 h. 31. Pour les spectateurs non-skieurs, comme au géant, ils pourront accéder au parcours par le télésiège et quelques minutes de marche. L'arrivée est plus proche que celle du géant.

### QUELQUES RECOMMANDATIONS AUX COUREURS ET SPECTATEURS

Le comité d'organisation rappelle aux coureurs qu'un service de cars spéciaux, Sion-Les Collons partira tous les matins à 8 h. (sauf le dimanche à 7 h. 30) avec retour dans la capitale dès 16 h. 30. Dimanche, il y aura une messe à 14 h. aux Collons ainsi qu'à l'église St-Guérin à 18 h. après la proclamation des résultats. Pour les spectateurs, seul l'insigne officiel donne droit à toutes les épreuves.

Voir modifications du programme au communiqué AVCS.

Ski: avant les épreuves internationales françaises

## Derniers tests avant Grenoble

Après l'Allemagne, la Suisse et l'Autriche, la France sera en cette fin de semaine l'étape des skieurs alpins. Les compétitions françaises, le grand prix de Megève pour les messieurs et celui de Saint-Gervais pour les dames, seront les dernières avant les jeux olympiques de Grenoble.

Le 24e grand prix de Megève réunira 120 skieurs de 23 nations. Cette année, la fameuse descente sur la piste Emile Allais a été supprimée afin d'éviter les accidents à deux semaines des jeux. Elle sera remplacée par un slalom géant disputé en deux manches. En l'absence des Autrichiens, les favoris seront le français Jean-Claude Killy, le suisse Jean-Daniel Daetwyler, l'Américain Bill Kidd, l'Italien Carlo Senoner et le Norvégien Haakon Mjoen. Ce grand prix, qui a débuté mercredi par

la première manche du slalom géant, se poursuivra vendredi (2e manche) pour se terminer dimanche (slalom spécial).

Le 10e grand prix de Saint-Gervais comprendra un slalom spécial (jeudi) et une descente (dimanche), ces deux courses comptant pour la coupe du monde. Parmi les principales engagées, il faut relever les Françaises Marielle Goitschel, Annie Famose et Isabelle Mir, l'Autrichienne Christl Haas, l'Allemande Burgl Faerblinger, la Britannique Divina Galica et les Suissesses Fernande Bochatay, Edith Hiltbrand et Madeleine Vuilloud, cette dernière jouant sa sélection pour Grenoble dans la station française. Ce grand prix sera marqué par la rentrée de la Canadienne Nancy Greene, blessée à l'entraînement la semaine dernière.



Agnès Coquoz décrochera un ou deux titres.



NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR

Ski : première manche du slalom géant de Megève

Double français devant Willy Favre en l'absence des cracks olympiques

Le Français Georges Mauduit, de Méribel, vice-champion du monde de slalom géant, et son compatriote Bernard Orcel, ont nettement dominé la première manche du slalom géant du Grand Prix de Megève qui s'est courue sous de légères chutes de neige

qui n'avaient toutefois rien de comparable avec les tourmentes ayant sévi à Hindelang et à Adelboden, lors des précédents slaloms géants de la saison. Georges Mauduit n'a battu Orcel que de cinq centièmes mais il a nettement Cette première manche s'est courue sur un parcours de 2.200 mètres de long comportant 73 portes réparties, par le Français René Sulpice, sur 460 mètres de dénivellation. Le tracé était donc plus longs que ceux des géants disputés jusqu'ici à Hindelang et à Adelboden, ce qui ne manqua pas d'éprouver les concurrents qui furent aussi gênés par une fine chute de neige.

Voici le classement : 1. Georges Mauduit (F), 2'02"90. 2. Bernard Orcel (F), 2'02"95. 3. Willy Favre (S), 2'04"44. 4. Kurt Schnyder (S), 2'05"16. 5. Bill Kidd (EU), 2'05"37. 6. Bruno Piazzalunga (It), 2'05"58. 7. Jean-Pierre Augert (F), 2'05"74. 8. Haakon Mjoen (No), 2'06"12. 9. Rod Hebron (Ca), 2'06"38. 10. Stefan Sodat (Aut), 2'06"41. Puis : 36. Michel Daetwyler (S), 2'10"15. 59. Jean-François Copt (S), 2'23"07. 73. Maurice Darbellay (S), 2'30"47. 79. Philippe Raymond (S), 2'36"84. Ont abandonné ou ont été disqualifiés : Jean-Pierre Fournier (S), et René Berthod (S).

Willy Favre est satisfait

« Il y avait du brouillard au début du parcours, une piste glacée. Dans ces conditions, je suis satisfait de ma performance » a déclaré Willy Favre qui, après avoir terminé son parcours, craignait que le temps ne s'éclaircisse, ce qui aurait permis aux coureurs partant parmi les derniers de réussir de meilleurs temps. Mais le brouillard ne s'est pas levé et Favre a pu conserver sa troisième place.

Kurt Schnyder était lui aussi satisfait : « A mi-parcours, après la traversée, je suis sorti de la piste et j'ai perdu passablement de temps. Tous comptes faits, je peux donc être content de mon quatrième rang.

distancé le troisième, le Suisse Willy Favre, battu de 1"54. Ce dernier a lui-même nettement battu son compatriote Kurt Schnyder.

Cette première manche s'est résumée à un nouvel affrontement entre Français et Suisses en raison de l'absence des principaux Autrichiens. Cet affrontement a tourné à l'avantage des Français mais il convient toutefois de souligner que les chefs de file des deux pays étaient absents. Edmund Bruggmann et Dumeng Giovanoli ne sont pas présents à Megève alors que chez les Français, après Guy Périllat toujours grippé, Jean-Claude Killy a déclaré forfait en extrême fatigue, il aurait décidé de s'accorder quelques jours de repos.

Les épreuves des universiades d'Innsbruck

Victoire tchèque en slalom spécial

Le Tchécoslovaque Milan Pazout (21 ans), étudiant en polytechnique à Koscice, a remporté le slalom spécial de l'Universiade d'Innsbruck devant le Norvégien Per Sunde, qui avait gagné lundi le slalom géant. Ce slalom spécial s'est couru sur une distance de 530 m pour 180 m de dénivellation. La première manche avait été piquetée par l'Italien Enrico Senoner et la seconde par l'Autrichien Ernst Oberaigner.

Voici les résultats :

Slalom spécial : 1. Milan Pazout (Tch) 111,02 (51,84 et 59,18). 2. Per Sunde (No) 111,80 (52,40 et 59,40). 3. Bill Marolt (EU) 112,10 (51,95 et 60,14). 4. Larry Keenan (EU) 112,70. 5. Bob Woleck (Fr) 113,18. 6. Jerzy Wajna (Pol) 113,46. 7. Franz Vogler (All) 113,72. 8. Lasse Hamre (No) 113,76.

Fond 15 km : 1. Jon Hoias (No) 48'41"6. 2. Evgeni Platonov (URSS) 48'48"5. 3. Anatoli Zakharov (URSS) 48'51"6. 4. Alexandre Silaev (URSS) 49'05"1. 5. Youri Tcharkovsky (URSS) 49'15"9. Puis : 13. URS Rohner (S) 51'

01"2. 14. Ulrich Wenger (S) 51'13"6. Combiné nordique : 1. Hiroshi Itagaki (Jap) 485,47. 2. Masatoshi Sudo (Jap) 464,95. 3. Antonin Kucera (Tch) 447,99. 4. Nikolai Krisanov (URSS) 435,19. 5. Ladislav Rygl (Tch) 434,24.

BASKETBALL : reprise du championnat cette semaine

PROGRAMME des équipes valaisannes

La pause d'hiver du championnat suisse de seconde division nationale fut de courte durée, puisque déjà maintenant les entraîneurs des diverses équipes de cette subdivision préparent la reprise du championnat. Elle est fixée au samedi 27 janvier par le match Bienne-Cossonay qui fut renvoyé en son temps.

L'équipe sédunoise qui occupe le septième rang est rassurée quant à son maintien dans cette catégorie de jeu. Le second tour sera une excellente occasion pour parfaire sa valeur d'ensemble qui n'est pas négligeable.

LE SECOND TOUR DES EQUIPES VALAISANNES

Classement : 1. Nyon : 9 matches 18 pts 2. Berne et Martigny 9 - 16 - 4. Rapid-Fribourg et Neuchâtel 9 - 15 - 6. Etoile-Genève 9 - 13 - 7. Rosay-Lausanne 9 - 12 - 8. Doménica-Genève 9 - 11 - 9. Gland 9 - 10 - 10. Vernier 9 - 9.

Nyon qui est la seule formation de ligue nationale B qui n'a pas encore connu la défaite, participera très certainement à la poule de promotion en série supérieure. Martigny tout comme Berne sont bien placés pour l'accompagner dans ladite poule d'ascension. Le retour de l'équipe valaisanne dans cette subdivision a été marqué par les excellentes performances de nos représentants.

Quoique n'ayant pas encore perdu tout espoir, Fribourg et Neuchâtel, semblent maintenant rentrer dans le rang et leur prétention pour cette seconde période de compétition se limitera au rôle d'outsider. Situation beaucoup plus délicate pour Gland et Vernier qui sont tous deux menacés par la chute en première ligue alors même que Vernier n'a pas encore gagné un match.

GROUPE II

Classement : 1. Lémania-Morges 8 matches 15 points 2. Cossonay 7 - 13 - 3. Stade-Fribourg et Lausanne-Basket 8 - 13 - 5. Chêne-Genève et Vevey 8 - 12 - 7. SION et U.C. Neuchâtel 8 - 10 9. Bienne 7 - 7 10. Servette : équipe retirée.

Vraisemblablement Lémania et Cossonay participeront à la poule de promotion. Stade-Fribourg, Lausanne-Basket, Chêne et Vevey n'ont maintenant plus rien à espérer, si ce n'est à préparer la prochaine saison.

- Vendredi 2 février : Vevey - SION Samedi 3 février : Nyon - MARTIGNY Samedi 10 février : MARTIGNY - Neuchâtel Samedi 24 février : MARTIGNY - Etoile-Genève Dimanche 25 février : SION - Lémania-Morges Samedi 2 mars : Rapid-Fribourg - MARTIGNY Dimanche 3 mars : SION - Bienne Samedi 23 mars : MARTIGNY - Rosay-Lausanne Dimanche 24 mars : SION - U.C. Neuchâtel Vendredi 29 mars : Vernier - MARTIGNY Dimanche 31 mars : Chêne-Genève - SION Vendredi 19 avril : Gland - MARTIGNY Dimanche 21 avril : SION - Stade-Fribourg Samedi 27 avril : MARTIGNY - Doménica - Genève Dimanche 28 avril : Lausanne-Basket - SION Samedi 4 mai : Berne - MARTIGNY Dimanche 5 mai : Cossonay - SION

Lutte : Assemblée romande à Boudry

Dimanche 21 janvier, a eu lieu, à Boudry, l'assemblée des délégués de l'Association romande de lutte suisse. La délégation valaisanne, composée de 11 membres, y a pris part sous la conduite de son compétent président, M. Raymond Darioly, de Charrat.

Nos deux représentants au comité romand ont été réélus pour une nouvelle période de 3 ans ; ce sont Basile Héritier, de Savièse, en tant que chef technique, et Richard Vogel, de Sierre, en tant que délégué à la caisse de secours.

Ont été nommés jurés romands pour 1968 : Varone Hermann, de Savièse ; Tornay Albini, de Saxon ; Terretaz André, de Martigny ; Delseth Gilbert, d'Illarsaz. Quant à Crittin Albert, de Riddes, il a été nommé juré de classement.

MM. Léon Cretton, de Charrat et Alfred Viatte, de Conthey, ont été acclamés membres honoraires romands.

Le cours romand aura lieu à Lausanne le 3 mars et la fête romande le 7 juillet, à Boudry.

A. M.

● TENNIS. — A Melbourne, dans le cadre des championnats d'Australie, l'Australien John Fraser, qui vient de passer son doctorat en médecine, a pu mettre en pratique ses connaissances sur le court. En effet, son adversaire, l'Anglais Graham Stilwell, fut victime, après trois heures de jeu, d'une insolation. Transporté dans les vestiaires, il reçut les premiers soins du docteur John Fraser. Ce dernier avait remporté la partie par 6-3, 8-6, 5-7, 4-6, 6-2. Peu après, John Fraser se présenta à nouveau sur le court pour une partie du double messieurs en compagnie de son frère Neal.

● FOOTBALL. — La Thaïlande s'est qualifiée pour le tournoi olympique de Mexico en battant l'Indonésie par 2-1 (1-0). Le classement final de la poule de qualification asiatique est le suivant : 1. Thaïlande 6 p. 2. Indonésie 3 p. 3. Irak 3 p. La Malaisie, le Pakistan et Hong-kong avaient déclaré forfait. La Thaïlande est la quatrième équipe qualifiée pour Mexico après le Japon, le Mexique et la Hongrie.

● LUGE. — Les épreuves internationales d'Innsbruck, véritable répétition générale avant Grenoble, ont débuté mercredi. Après les deux premières manches, les classements étaient les suivants :

Dames : 1. Annemarie Mueller (Al-E) 1'46"161. 2. Ortrun Enderlein (Al-E) 1'46"733. Messieurs : 1. Jerzy Wojnar (Pol) 1'47"506. 2. Thomas Koehler (Al-E) 1'48"389.

● SKI. — Quelques-uns des meilleurs spécialistes mondiaux du combiné nordique seront aux prises ce week-end à Reit im Winkl. Le Suisse Aloys Kaelin, vainqueur à Schonach-Neukirch et au Brassus, aura comme principal adversaire l'Allemand de l'Ouest Franz Keller, deuxième du championnat du monde 1966. Parmi les 60 inscrits, on trouve en outre les Polonais Fiedor et Gasienica, le Norvégien Dobloug, le Tchécoslovaque Rygl et l'Américain Bower.

● SKI. — La Canadienne Nancy Greene encore insuffisamment remise de sa blessure à la cheville a décidé de déclarer forfait pour le slalom spécial de Saint-Gervais, qui aura lieu jeudi. Mais elle n'a pas encore pris de décision pour la descente de samedi.

● BASKETBALL. — Le pavillon des Sports de Lausanne n'étant pas libre aux dates prévues, les rencontres de ligue nationale suivantes se dérouleront à l'Ancien-Stand :

Lausanne-Sports - Fribourg Olympique (3 février), Lausanne Sports - Stade Français (10 février) et Lausanne Sports Jonction (2 mars).

● Le ministre français des Sports a avisé la Fédération française que l'équipe nationale tricolore ne serait pas envoyée aux Jeux olympiques de Mexico même si elle parvenait à se qualifier lors du tournoi de Sofia. Ainsi, devant cette décision, la Fédération française a déclaré forfait pour le tournoi qualificatif de Sofia.

Brillant succès du trophée du Mt d'Auddes

ISERABLES. — Le traditionnel concours du Mont d'Auddes a remporté, le week-end passé, un succès éclatant. En effet, parfaitement organisé par le Ski-Club Rosablanc, avec à sa tête M. Jean Dubler, cette compétition restera gravé pour les concurrents, car ils furent gratifiés d'un temps splendide avec des pistes impeccables.

Trois épreuves figuraient au programme, soit une course de fond, un slalom spécial en deux manches et une magnifique descente depuis les Savoleyres jusqu'aux Mayens de Riddes.

Voici les principaux résultats :

- FOND 1. Durgnat Gaston, Daviaz 41'12 2. Fort Robert, pol. cant. 47'10 3. Raboud Simon, Choëx 48'08 4. Guérin Raphaël, Troistorrents 49'30 5. Imhof Walter, pol. cant. 52'09

- SLALOM SENIORS I 1. Favre Jean-Louis, Isérables 80"2 2. Guérin Raphaël, Troistorrents 89"4 3. Bonnet Dominique, Crans 91"6 4. Gabloud Jean-Marc, Liddes, 93"4 5. Crittin Guy, pol. cant. 96"2

- SENIORS II 1. Guglielmina Charly, Riddes 102"3

- DAMES 1. Crettenand Colette, Isérables 225" J

- JUNIORS 1. Dubosson Jean-L., Troistorrent 81" 2. Moret Paul-Louis, Liddes 92"4 3. Marquis Claude, Liddes 98"4 4. Crettenand J.-Bd, Isérables 102"4 5. Monnet Guy, Isérables 116"6

- Fillles 1. Chantal, Riddes 53"4

- Garçons 1. Monnet J.-Noël, Isérables 53"4 2. Gillioz J.-Maximin, Isérables 59" 3. Favre François, Isérables 59"8 4. Fort Georges-André, Isérables 64" 5. Lambiel Félix, Isérables 66"

- DESCENTE SENIORS I 1. Défago André, Troistorrents 2'57"4 2. Fort Robert, pol. cant. 3'12" 3. Bonnet Dominique, Crans 3'19"2 4. Noir Roger, Riddes 3'28" 5. Favre Jean-Louis, Isérables 3'33"

- SENIORS II 1. Gex Claude, Isérables 3'25"6 2. Guglielmina Charly, Riddes 3'43"

- DAMES JUNIORS 1. Crettenand Colette, Isérables 3'51" 2. Fort Alicia, Isérables 5'33"

- DAMES OJ 1. Praz Chantal, Riddes 3'24

- JUNIORS 1. Filliez Gérard, Bagnes 3'16" 2. Marquis Claude, Liddes 3'29"6 3. Crettenand J.-Bd, Isérables 3'29"8 4. Monnet Pierre-J., Isérables 3'31"8 5. Crettenand Modeste, Isérables 3'35"

- Garçons 1. Fort G.-André, Isérables 2'55" 2. Lambiel Raymond, Isérables 3'03" 3. Gillioz Fernand, Isérables 3'38"8 4. Fort Roland, Isérables 3'52" 5. Taccoz André, Chamson 3'58"

- COMBINE II SENIORS I 1. Favre J.-Louis, Isérables. 2. Bonnet Dominique, Crans. 3. Gabloud J.-Marc, Liddes. 4. Fort Robert, police cantonale. 5. Crittin Guy, police cantonale.

- SENIORS II 1. Guglielmina Charly, Riddes.

- DAMES JUNIORS 1. Crettenand Colette, Isérables.

- DAMES OJ 1. Praz Chantal, Riddes.

- JUNIORS 1. Dubosson J.-Luc, Troistorrents. 2. Marquis Claude, Liddes. 3. Crettenand J.-Bernard, Isérables. 4. Moret Paul-Louis, Liddes. 5. Monnet Guy, Isérables.

- GARÇONS OJ 1. Fort Georges-André, Isérables. 2. Lambiel Raymond, Isérables. 3. Gillioz Fernand, Isérables. 4. Fort Roland, Isérables. 5. Crettenand Narcisse, Isérables.

- COMBINE III 1. Fort Robert, police cantonale. 2. Guérin Raphaël, Troistorrents. 3. Crittin Guy, police cantonale. 4. Imhof Walter, police cantonale. 5. Vouillamoz Nestor, Isérables.

Sport-toto

PREVISIONS

MATCHES ANGLAIS - COUPE

- 1. Aston Villa - Millwall La qualification aux locaux de Aston. 2. Burnley - West Ham United Une rencontre disputée où Burnley peut s'affirmer. 3. Chelsea - Ipswich Town Les Londoniens de Chelsea sont en bonne condition. 4. Manchester U. - Tottenham H. Bien que favori, Manchester doit veiller au grain. 5. Norwich City - Sunderland Sunderland et Norwich se livreront une bataille équilibrée. 6. Nottingham F. - Bolton W. Nottingham sera sur ses gardes et se qualifiera.

MATCHES ALLEMANDS - COUPE

- 7. B. Neunkirchen - E. Braunsch. Brunschwick doit se méfier de son déplacement. 8. MSV Duisbourg - Hanovre 96 Pour Duisbourg, il est possible de franchir le cap... 9. Stuttgart VIB - Kaiserslautern Stuttgart profitera de l'avantage de son terrain.

MATCHES ITALIENS

- 10. Brescia - Torino Torino devient un outsider de taille... 11. Cagliari - Bologna Les visiteurs de Bologna s'inclineront en Sardaigne. 12. Fiorentina - Milan Milan désire consolider sa position de leader, mais Fiorentina est coriace. 13. Sampdoria - Varese Varese est un candidat très en vue, mais il est modeste au dehors.

A DOUZE TIPS

Table with 4 columns of numbers representing tips for various matches.



## NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR

## Très grave sanction contre l'Inter Match perdu contre Cagliari et retour à la 7e place

Une très grave sanction vient de frapper l'Internazionale de Milan: les membres de la commission de discipline de la ligue nationale italienne l'ont privée de la victoire (3-0) qu'elle avait obtenue sur Cagliari lors de la 15e journée, proclamant l'équipe sarde victorieuse par 3-0.

L'affaire éclata pendant ce match disputé le 14 janvier dernier. A la mi-temps, alors que les deux équipes empruntaient le passage souterrain du stade San Siro, le capitaine de l'équipe sarde, Londo, fut atteint à l'œil droit par une pièce de monnaie de 100 lires jetée par un spectateur. Assez sérieusement blessé par ce projectile, le joueur

n'avait pas été en mesure de reprendre sa place et son équipe avait joué à dix la seconde mi-temps. A l'issue de la rencontre, les dirigeants sardes avaient déposé une réclamation transmise par l'arbitre, M. de Robbio, à la ligue nationale.

Cette sanction ne va pas manquer de provoquer de vives polémiques et soulever les protestations des « tifosi » de l'Internazionale au moment où leur équipe se rapprochait dangereusement de l'AC Milan, leader du classement. En effet, à la suite de cette décision, l'Inter rétrograde à la 7e place, en compagnie de Cagliari, Bologna et de l'Atalanta, avec 16 points, alors que l'AC Milan compte 23 points.

## Les championnats d'Europe de patinage artistique L'Autrichien Danzer conserve son avance

L'Autrichien Emmerich Danzer, champion du monde et d'Europe, a conservé la tête du classement de l'épreuve masculine au terme des figures imposées des championnats d'Europe de Vaesteras. Il a porté son avance à 7,6 points sur son compagnon Wolfgang Schwarz, ce qui ne constitue pas du tout un avantage décisif. Pour les trois dernières figures imposées de mercredi, Schwarz a eu l'avantage de pouvoir passer en dernier devant les juges alors que Danzer avait tiré le No 17 sur 21 concurrents). Outre celui qui opposera les deux Autrichiens pour le titre, un sévère duel est à prévoir pour la troisième place entre le Français Patrick Pera et le Tchèque Andrej Nepala. Les deux jeunes gens ne sont en effet séparés que par 1,9 point.

Voici le classement après les figures imposées :

1. Emmerich Danzer (Aut), 10-1175,2.  
2. Wolfgang Schwarz (Aut), 17-1167,6.  
3. Patrick Pera (F), 31-1136,0. 4. Andrej Nepala (Tch), 32-1134,1. 5. Serge Tchertverouchine (URSS), 53-1079,3. Puis : Daniel Hoener (S), 927,2.

Dans les dernières figures imposées de la danse, les trois équipes anglaises ont continué à dominer. Après les figures imposées, le classement était en effet le suivant :

1. Diana Towler-Bernard Ford (GB), 9-198,3. 2. Yvonne Suddick-Malcolm Cannon (GB), 18-192,9. 3. Janet Sawbridge-John Lane (GB), 35,5-183,9. 5. Ludmilla Pachamawa-Alexandre Gorsch Ludmilla Pachomowa - Alexandre Gorschchov (URSS), 46-177,8. 6. Angelika et Erich Buck (All-O), 49,5-172,5.

## Une fois de plus le couple russe a dominé

## Les Suisses n'ont pas gagné leur billet pour Grenoble

Les Soviétiques Ludmila Belousova et Oleg Protopopov, champions du monde et d'Europe, ont conservé leur titre européen après avoir une fois de plus dominé tous leurs adversaires. Voici le classement final :

1. Ludmilla Belousova - Oleg Protopopov (URSS) 9-312,0. 2. Tamara Moskva - Alexei Mischine (URSS) 30-304,0. 3. Heidemarie Steiner - Heinz-Ulrich Walter (All-E) 28-301,6. 4. Margot Glockshuber - Wolfgang Danne

(All-O) 36,5-297,7. 5. Rodnina - Ulanov (URSS) 37,5-298,5. 6. Hauss-Haefner (All-O) 50-294,6. 7. Mueller - Dallmer (All-O) 68-287,4. 8. Drahova-Bartosiewicz (Tch) 77,5-285,3. 9. Streifler - Wiesinger (All-O) 83,5-281,7. 10. Weis-Brychey (AAL-O) 88-281,4.

Les Suisses Mona et Peter Szabo n'ont pas réussi à se placer dans la première moitié du classement, de sorte qu'ils ne seront finalement pas retenus pour les Jeux olympiques.

## La première période a suffi aux Sierrois

THOUNE - SIERRE 1-4 (0-3 0-1 0-0)

NOTES: patinoire de Thoune; 1700 spectateurs dont une forte cohorte de supporters sierrois; neige au début de la rencontre.

ARBITRES: MM. Cerini de Berne et Randin de Villars.

Les deux équipes jouent dans leur formation habituelle.

BUTS: 1er tiers: Chavaz (3e); R. Mathieu (8e); Zufferey (17e);  
2e tiers: N. Mathieu (10e);  
3e tiers: Kunzi (19e).

Les déplacements dans l'Oberland bernois ne sont pas toujours des parties de plaisir. Pour les Sierrois, il fallait absolument remporter la totalité de l'enjeu afin de garder le contact avec le groupe de tête pour l'ascension en LNA. Les Valaisans ont débuté cette rencontre en trombe et le score, à la fin de la première période, indique manifestement la nette domination des hommes de Meyer. Au cours de la deuxième période, la domination valaisanne se fait encore plus

pressante de sorte que l'augmentation du score montre bien la supériorité des visiteurs face à un Thoune qui n'est actuellement que le pâle reflet de l'équipe qui avait si brillamment joué lors des parties préliminaires. Dans le dernier tiers-temps, les Sierrois ont nettement donné l'impression de contrôler les opérations sans forcer outre mesure. Il fallut une belle bève du duo arbitral pour permettre aux locaux de sauver l'honneur dans la dernière minute du match.

Thoune est ainsi définitivement écarté de la course à la promotion. Quant à Sierre, l'équipe a surpris une nouvelle fois par sa fraîcheur et sa belle envie de gagner. C'est certainement de bon augure avant les prochaines échéances qui s'appellent tout d'abord Berne, puis Lausanne. Espérons que tout se passera pour le mieux dans le camp « Rouge et Jaune » et relevons qu'il ne faut pas faire d'excès de confiance car Thoune n'était pas, hier soir, un adversaire très redoutable.

## Excellente prestation séduinoise face à l'un des prétendants !

SION-LAUSANNE 4-7 (1-1 0-1 3-5)

Patinoire du Vieux-Stand, 1200 spectateurs (seulement!) dont 3 à 400 supporters de l'équipe vaudoise. Neige durant tout le match.

ARBITRES: MM. Held et Brenzikofer de Berne.

LAUSANNE: Roseng; Pidoux, Bernasconi; Martelli, Rocatti; Wirz, A. Berra, R. Berra; Schlaeppli, Dubi, Neuhaus; Winiger, Nussberger, Schenker.

SION: Heldner; Zermatten, Mévillot; Moix, Germanier; Dondainaz, Dayer, Debons; Gianadda, Micheloud I, Micheloud II; Cosetto, Titzé, Lochmatter et Fontannaz.

BUTS: 1er tiers: Schenker (4e); Debons (15e);

2e tiers: Dubi (2e);

3e tiers: A. Berra (3e); Debons (4e); Dayer (4e); Schenker (5e); Schlaeppli (6e); Pidoux (12e); Micheloud II (12e); A. Berra (15e).

PENALITES: 3 contre Sion et 4 contre Lausanne dont une qui eut mérité autre chose (Wirz) qui blessa Zermatten sous sa jambière d'un coup de canne dont l'élan fut pris plus haut que la tête et qui cassa sa canne par le coup donné au Séduinois!

NOTES: Sion doit se passer des services de Albrecht et Deslarzes (blessés). Lausanne est au complet ayant retrouvé Schenker (2 buts) qui était auparavant empêché pour des raisons professionnelles.

● SKI — L'équipe olympique norvégienne de fond est arrivée mercredi soir à Zurich-Kloten, d'où elle se rendra à Klosters. Le 31 janvier, elle participera à un relais 3 x 10 km avec l'équipe suisse et éventuellement la sélection olympique est-allemande. Une épreuve de fond 30 km est prévue pour le 1er février.

● BASKETBALL — A Sofia, en match aller des huitièmes de finale de la Coupe d'Europe, Simmenthal Milan a battu Drapeau Rouge Sofia par 112-106 après prolongations. A la mi-temps, les Italiens menaient par 56-52. A la fin du temps réglementaire, le score était de 98-98. Le match retour aura lieu le 1er février à Milan.

● FOOTBALL — Dernier quart de finale de la Coupe d'Italie: Internazionale-Pisa 1-0.

● FOOTBALL — Tournoi international de Santiago du Chili: Universidad catolica (Chili) - Sélection de Tchécoslovaquie 4-1 (mi-temps 1-1); Santos (Bre) - Vasas Budapest 4-0 (3-0). Classement provisoire: 1. Santos 3-6. 2. Sélection d'Allemagne de l'Est 2-4. 3. Universidad catolica 3-4. 4. Colo-Colo (Chili) 2-2. 5. Vasas Budapest 3-2. 6. Université du Chili et Racing Buenos Aires 1-1. 8. Sélection de Tchécoslovaquie 3-0.

## Davos-Viège sera joué ce matin

Le match de championnat suisse de ligue nationale A Davos-Viège, qui avait débuté devant 2000 spectateurs, a été interrompu après 18 minutes de jeu à la suite des chutes de neige. Il sera rejoué jeudi en fin de matinée.

## Charrat-Villars-Champéry renvoyé

Cette rencontre a débuté à l'heure prévue sur la patinoire de Martigny mais, après cinq minutes de jeu, les arbitres ont décidé de stopper la partie en raison des grosses chutes de neige. Ce match a été renvoyé au jeudi 1er février sur la même patinoire.

## LES RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

Championnat suisse de ligue nationale A :

GENEVE-SERV.-GRASSHOPPERS 5-3

CLASSEMENT

	18 m.	31 pts
1. La Chaux-de-Fonds	21	28
2. Genève-Servette	19	23
3. Kloten	18	20
4. Viège	19	16
5. Langnau	18	14
6. Davos	20	11
7. C.P. Zurich	19	16
8. Grasshoppers		

POULE DE PROMOTION LNB

Thoune-Sierre	1-4
Sion-Lausanne	4-7
Ambri-Koesnacht	3-3
Berne-Cuire	7-5

CLASSEMENT

	J	G	N	P	p.-c.	Pts
1. Lausanne	3	3	0	0	24-9	6
2. Sierre	3	3	0	0	15-4	6
3. Berne	2	2	0	0	12-8	4
4. Ambri	3	1	1	1	10-12	3
5. Coire	3	1	0	2	13-17	2
6. Sion	3	1	0	2	8-13	2
7. Kuesnacht	2	0	1	1	4-6	1
8. Langenthal	2	0	0	2	4-16	0
9. Thoune	3	0	0	3	9-15	0

## Championnat juniors élites

SIERRE-MARTIGNY 6-4 (0-0, 3-1, 3-3)

BUTS: deuxième tiers: Dey (13,30); Rollier et Henzen (14e); Pont (15e). — 3e tiers: Barman (25 sec.); Braghini (33 sec. et 3e minute); Antille (7,5); Crettenand (12e); Rollier (13e).

Arbitres: MM. Burgener de Rarogne et Burckhart de Salvan.

Très joli match juniors disputé avec beaucoup d'entrain au jeu. Martigny, dominé dans les deux premiers tiers temps, se ressaisit bien et fournit une très belle prestation en fin de partie. B. G.

● A Stockholm, l'URSS, championne du monde, a battu à deux reprises la Suède, vice-championne du monde, par 5-3 (0-0 3-1 2-2) et par 2-0 (2-0 0-0). Les Soviétiques n'ont pas joué dans leur meilleure formation et ils n'ont pas laissé la meilleure impression.

## Automobilisme: le rallye de Monte-Carlo

## 60 EQUIPAGES

## restent encore en lice

Sur les 151 équipages partis mardi 83 seulement ont regagné la Principauté à l'issue du parcours commun Monaco - Vals les Bains - Monaco (1491 km 500) du 37e rallye de Monte Carlo. De plus, trois ont immédiatement été mis hors course pour trop grand retard horaire: les Finlandais Laine-Kestitalo, les Français Goursolas-Lafont et les Britanniques Gordon-Fritschy, ce qui ramène à 80 le nombre des rescapés.

C'est dire combien le parcours commun, qui comprenait sept épreuves à moyenne spéciale chronométrée (trois ont été supprimées) a été sélectif.

La liste des équipages qualifiés pour l'épreuve complémentaire de montagne Monaco-Monaco (610 km) n'a finalement

été publié qu'au cours de la soirée. 60 équipages, les moins pénalisés, restent en lice. Voici les principaux du classement:

1. Larrousse - Callewaert (Fr) Alpine-Renault 8040 p. 2. Eford - Stone (GB) Porsche 8054 p. 3. Toivonen - Tinkkanen (Fin) Porsche 8103. 4. Aaltonen-Liddon (Fin) BMC 8157. 5. Andersson - Davenport (Su) Lancia 8219. 6. Hopkirk - Crellin (GB) BMC 8336. 7. Fall - Wood (GB) BMC 8340. 8. Zsada - Dobrzanski (Pol) Porsche 8383. 9. Mikkola - Jarvi (Fin) Datsun 8406. 10. Vinatier - Jacob (Fr) Alpine-Renault 8468.

Le dernier équipage suisse encore en lice, Lier-Buzzi (Sunbeam) a donc été éliminé.

## AVCS: Communiqués

## Modifications aux championnats valaisans

En raison des conditions météorologiques très variables, le jury des courses des championnats valaisans a décidé: 1) La descente non-stop est fixée au jeudi 25 janvier à 15 heures, au lieu de 10 h 01.

2) L'épreuve de descente est avan-

cée au vendredi 26 janvier, à 14h10.

3) L'épreuve du slalom géant est reportée au samedi 27 janvier, à 10h01.

Le jury des courses: le chef technique de l'AVCS Laurent Bircher.

Sion, le 24 janvier 1968.

## Ski: la flamme olympique à la frontière suisse

## Journées franco-suisse à Morgins-Châtel

Bien que régulièrement inscrites au calendrier national, les journées franco-suisse qui se dérouleront à Morgins et à Châtel les 28, 29 et 30 janvier, s'annoncent magnifiquement bien.

Les organisateurs se sont assurés le maximum d'atouts, d'abord l'enneigement, ensuite la participation.

### DIMANCHE 28 JANVIER

MORGINS: 14 heures: circuit de Morgins (fond).

CHATEL: slalom géant et spécial (éliminatoires des journées franco-suisse).

### LUNDI 29 JANVIER

MORGINS: 15 heures: Trophée international; slalom géant; distribution des prix au Grand Hôtel.

### MARDI 30 JANVIER

CHATEL: 10 heures: slalom spécial; 11 heures: passage de la flamme olympique.

Quant à la liste des participants, nous n'avons pas encore pu l'obtenir, d'autant plus que les organisateurs bien que leur compétition soit d'une très grande importance, ne pourront pas prétendre à obtenir des concurrents de

grande classe puisqu'ils sont tous retenus pour celles dépendant de la FIS I A.

On sait déjà que l'équipe féminine olympique de Tchécoslovaquie, une sélection suisse et plusieurs sélections régionales seront aux départ.

Il n'est pas impossible que plusieurs participants du Grand Prix de Megève puissent prendre le départ à ces journées franco-suisse.

Une attraction supplémentaire pour les hôtes de la région sera le passage de la flamme olympique, mardi à 11 heures, à la station de Châtel.



Bureau d'ingénieurs à SION cherche

**secrétaire ou sténodactylo**

ayant quelques années de pratique.

Faire offres avec références et prétentions de salaire au bureau d'études de génie civil SA, avenue Ritz 35, Sion.

P 20890 S

**VERGASER-MAZOUT**

appareil supprimant suies et crasses, dans poêles et générateurs à mazout, demande

**REPRESENTANT**

introduit revendeurs chauffage. Faire offres à Carbonnier & Cie, tél. (038) 6 24 66.

P 5 N

**CHERCHONS**

**comptabilités**

privées à domicile et gérance d'immeubles. Ecrire sous chiffre PA 53738, à Publicitas, 1951 Sion.

**URGENT**

Homme marié, dans la trentaine, ayant formation commerciale, complétée par dix ans de pratique bancaire, cherche dans le centre,

**EMPLOI**

dans banque, fiduciaire, entreprise privée, gérance d'immeuble ou assurances. Langue maternelle française, bonne connaissance d'allemand et d'anglais. Ecrire sous chiffre PA 20902, Publicitas, 1951 Sion.

P 20902 S



**VENTE DE BLANC LA LINIÈRE**

*Linge de maison*  
RUE DU RHÔNE - GENÈVE

Si vous n'avez pas reçu notre dernier catalogue, veuillez nous le demander. Nous vous l'adresserons volontiers.

**BACHES**

POUR TOUS VEHICULES

Confection | Houpes pour  
Réparations | toutes voitures

**PAUL GRANDCHAMP**  
MARTIGNY - Tél. (026) 2 27 87  
Av. Grand-Saint-Bernard

À louer, rue de la Dixence à Sion

**MAGASIN**

avec bureau, atelier et dépôt. Prix avantageux.

S'adresser à la gérance d'immeubles « La Sédunoise », Grand-Pont 18, Sion.

Tél. (027) 2 16 37.

P 885 S

**Machine à laver**

autom. et Super autom. neuves avec garantie d'usine 3,5 - 4 - 5 kg pour cause de transformation Fr. 700.-- 800.-- 900.-- 1'150.-- 1'590.--

Elan-Liberator, Bauknecht Hoovermatic, Indésit C. Vuissoz - de Preux Grône VZ Tél. 027 4 22 51 (avec facilités de paiement et reprises)

**VILLA**

Nous cherchons à louer (év. achat) pour employé

3 à 6 pièces. Région Sion - Savièse.

S'adresser à M. Eschler, Urania-Accesoires, 1950 Sion, tél. (027) 2 57 24.

On cherche à acheter à Sion 2 appartements de 3 pièces et 1 appartement de 4 pièces

S'adresser à l'agence A. Schmidt, Sion. Tél. (027) 2 80 14, le matin.

Adhésif plastifiant d'une résistance à toute épreuve

**Fixalit**

joint et lie tous matériaux



En vente chez : Paul MARTI, MARTIGNY Tél. (026) 2 28 85  
J.-J. PATTARONI, MONTHEY Tél. (025) 4 27 48  
FERD. LIETTI, SION Tél. (027) 2 56 76  
Fabricant : MONITOR S.A., LAUSANNE Tél. (021) 22 52 66

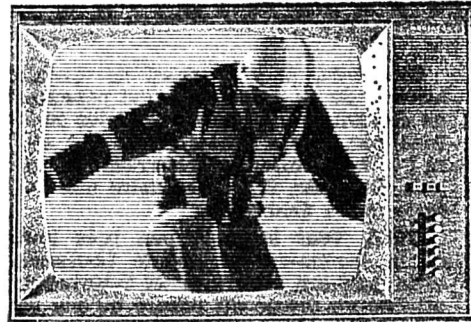


**Jeux olympiques d'hiver 1968 à Grenoble 6 au 18-2-1968**

**Renseignez-vous!**  
**Grace Gratuit** à votre disposition dans les magasins spécialisés de TV  
**à l'Informateur de Médiator.**

Qui a gagné la descente masculine à Innsbruck en 1964? Quelle équipe de hockey sur glace fut classée première à Squaw Valley? Quel pays se vit attribuer les médailles d'or de bobsleigh à deux, à Cortina d'Ampezzo? Qui obtint aux jeux de Squaw Valley la médaille d'argent du patinage artistique pour dames? Et quand se disputera à Grenoble votre discipline préférée?

**Et voyez votre image sur Médiator!**



Le poste de TV dont l'image et la qualité font merveille: relief parfaitement contrasté en noir-blanc ou en couleur. Demandez aujourd'hui encore un Médiator. Vous aurez alors le plaisir de vivre Grenoble!

Médiator en vente dans les maisons concessionnées de la branche

**médiator** | **COLOR TV**

**VERNAYAZ**

Samedi soir 27 janvier 1968

Dans la grande salle de l'hôtel du Simplon

à 20 h. 15

**Grand loto DU FOOTBALL - CLUB**

en une seule tranche de 30 séries, avec trois cartons par série. Prix de l'abonnement 35 fr. au lieu de 56 fr. 50. Nous avons préparé pour vous, toute la gamme des GRANDS LOTOS, fromages, jambons, demi-porc, fauteuils, vélo, montres, etc.



# José Giovanni

## un artiste qui s'affirme (et qui veut se confirmer!) du roman au cinéma

« Une vieille auto cahotait, sur une route sud-américaine, je ne sais où, exactement. Il s'agissait, en tout cas, d'un pays en pleine révolution: les trois hommes, dans la voiture, semblaient fort inquiets. Mais j'ai reconnu l'un d'eux: Lino Ventura. Je me suis alors approché... »

La voiture, en vérité, tremblait... sans avancer. La route, seule, défilait... (sur une toile) « projetée », en transparence, à quelques centimètres de l'auto.

Cette portion de paysage exotique avait été reconstituée dans un angle, sur un plateau des studios Billancourt, quai du Point du Jour, au bord de la Seine.

José Giovanni et son équipe tournaient seulement quelques plans, quelques « raccords » du « Rapace ». La deuxième réalisation du romancier-cinéaste, après « La loi du Survivant ».

« Le Rapace » a été, pour l'essentiel, filmé au Mexique. Mais l'action se déroule dans une petite république d'Amérique du Sud.

LINO VENTURA :  
TUEUR DE CHEF D'ETAT !

Lino Ventura incarne un « aventurier » (une fois de plus) d'origine italienne, convoqué par un groupe de conspirateurs pour abattre le chef de

par Henri MARC

l'Etat. Le petit-fils du président précédent espère, à cette occasion, devenir un héros national. Et pour atteindre ce but, le jeune homme doit demeurer aux côtés de « l'exécutant », jusqu'à la fin de sa mission. Si la révolution échoue, en revanche, le meurtre du président va retomber totalement sur les larges épaules du « tueur appointé ». Dénoncé par ses « employeurs », il risquerait fort, alors, de rester seul, contre tous... Notre aventurier, à vrai dire, sans conviction, n'hésite pourtant pas: ayant accepté l'argent, s'étant « engagé », lui-même estime devoir aller jusqu'au bout, en dépit de tous les dangers. De toute façon, pour sa part, il se sait perdu.

Nous l'avons déjà constaté: Lino Ventura demeure décidément l'acteur préféré de José Giovanni. Il existe, certes, entre l'auteur et son interprète, une véritable complicité. « Le Rapace » leur permet de se retrouver, pour la sixième fois, au même générique. Il semble désormais, inutile de présenter le massif, énergique, jovial mais rude Lino Ventura.

J'ai donc, cette fois, interrogé le cinéaste-romancier. Celui-ci, avec son regard doux, (bleu tendre, capable de virer au gris acier) avec son sourire indulgent, son front chauve, sa silhouette plutôt maigre (d'ailleurs assez haute) ne manque pas, néanmoins, d'autorité. Il pouvait bien devenir, à son tour « chef d'entreprise ».

PAR AMITIE POUR MANU  
ET ROLAND

Sachez d'abord (si vous l'ignorez) qu'il est né en 1923 en Corse. En 1939, il avait donc seize ans. La guerre interrompit ses études... plus ou moins secondaires.

— J'ai toujours été intéressé, m'a-t-il avoué, par l'action, sous toutes ses formes. A 20 ans, j'étais guide, en montagne, dans un « Centre de jeunesse ». Et pendant toute l'occupation, j'ai combiné action et aventure, dans la résistance. Après la libération, j'ai connu, comme beaucoup d'autres, la difficulté de la réadaptation, avec des hauts et des bas et... la prison... « Le trou »... Cela, jusqu'à ce que mon avocat et ami, Stephen Hequet, m'ait conseillé d'écrire.

« Presque tout ce que j'ai raconté, par le texte ou par l'image, vraiment, je l'ai d'abord vu ou vécu. Les hommes que je montre (ces hommes « en marge ») anarchistes, hors-la-loi, épaves, plus ou moins inadaptés, je les ai connus, ou rencontrés. Au départ, j'ai même, un peu, été comme eux... »

— Vos personnages principaux, ai-je remarqué, se prénomment souvent Roland ou Manu... »

— C'est vrai, depuis « Le trou »... Parfois, ils meurent, pour la nécessité de l'action. Mais par amitié, par fidélité, la fois suivante, je les ressuscite... sinon eux, du moins, leurs frères, sous le même prénom.

— Du « Trou » aux « Aventuriers » vos textes ont été filmés par les meilleurs cinéastes: Jacques Becker, J.-P. Melville, Robert Enrico... Vous-même avez signé l'adaptation et le dialogue. Vous n'avez donc (presque) jamais été trahi. Et tous ces films ont été fort bien accueillis. Pourquoi, dans ces conditions, avez-vous, à votre tour, voulu devenir cinéaste ?

— Parce que, pour moi, écrire et diriger, c'est la même chose. Ou plutôt, le second travail prolonge l'autre. Je n'ai rien à reprocher aux cinéastes qui ont réalisé les premiers films tirés de mes romans. Mais j'ai longtemps été irrité par le fait que le public, la plupart des cinéphiles et même des journalistes considèrent le réalisateur comme l'unique auteur. Pour « Les grandes gueules », j'avais monté toute l'affaire, y compris la distribution... Jusqu'à l'idée de confier le travail à Robert Enrico, parce que j'avais beaucoup aimé, sa « Rivière du hibou ». Alors, sans fausse modestie, ça m'agace, d'être, ensuite, effacé au bénéfice de celui à qui j'ai tout apporté, comme sur un plateau (de cinéma).

« A ce propos, je voulais, moi-même réaliser « Ho ! » (le prochain film d'Enrico, d'après l'un de mes romans). Mais l'affaire s'est organisée pendant mon séjour au Mexique. Il faut bien, aussi, parfois, s'incliner.

« Remarquez, j'accepte la responsabilité de mes échecs, si je vous déçois, comme réalisateur ».

Maintenant, donc, lecteurs-cinéphiles, vous pouvez juger Giovanni tout seul... comme un Grand.

Le romancier-scénariste José Giovanni, devenu metteur en scène (ou « en film ») explique ici, la « situation » du « Rapace », à ses deux principaux interprètes: notre compatriote Lino Ventura et le jeune acteur mexicain Xavier Marc.



# Ils démarrent, cette semaine: LEONIE LOUSSEAU

« Bonnie », c'est Bonnie Parker, la compagne de Clyde Barrow. Un film à exhumé les exploits de ce couple de gangsters, qui traversa les années folles, quand les bandits U.S. appartenaient encore à la violence et au romantisme.

Ce film va sortir en France. Déjà, Brigitte Bardot et Serge Gainsbourg, à la télévision, ont chanté leurs exploits au cours du « Bardot Show ». De tous côtés, on nous promet une offensive de grand style, sur le thème « retour à 1930 ». Adieu, les fleurs hippies, et vivent la jupe à mi-mollet, le chemisier de style périmé et le béret coiffant des cheveux raides...

Les augures, cependant, ne sont pas d'accord entre eux. Les uns prédisent que l'offensive va déferler dès le printemps. Les autres estiment que les femmes n'ont pas fini de savourer le plaisir qu'elles éprouvent, en dévoilant leurs cuisses, pensent qu'il faudra attendre l'hiver 68-69.

Dans le doute, notre débutante, de la semaine, Léonie Lousseau, n'a pas voulu être en retard. Elle joue le style « Bonnie » à fond... (notre photo).

Son attaché de presse (qui est poète) nous a parlé d'elle dans les termes suivants:

« Elle ressemble à un poème de Riouf, qui grince à peu près ceci: « Tu aimes les poissons, mais tu leur coupes la tête. Tu aimes les fleurs, mais tu leur coupes la queue. Alors quand tu me dis que tu m'aimes tu me fais un tout petit peu peur. »

Elle est comme ça, Léonie, de son vrai nom Martine Collet. Elle est née en 1947, un 8 mai, à presque mi-chemin entre Rennes et Saint-Malo, à 50 mètres d'un château en ruines qu'occupent les soudards de Du Guesclin.

Fille d'un professeur de lettres et petite-fille d'un artiste-peintre, dotée de deux frangins étonnants, elle étudia la peinture à Sèvres, avant d'être cover-girl (elle a les yeux bleus).

Elle a des taches de rousseur, dont une à cinq centimètres dans le prolongement de la narine droite, de merveilleux yeux d'enfant étonné qui demandent pourquoi??? à tout ce qui vit, et une bouche qui donne la raison du pourquoi.

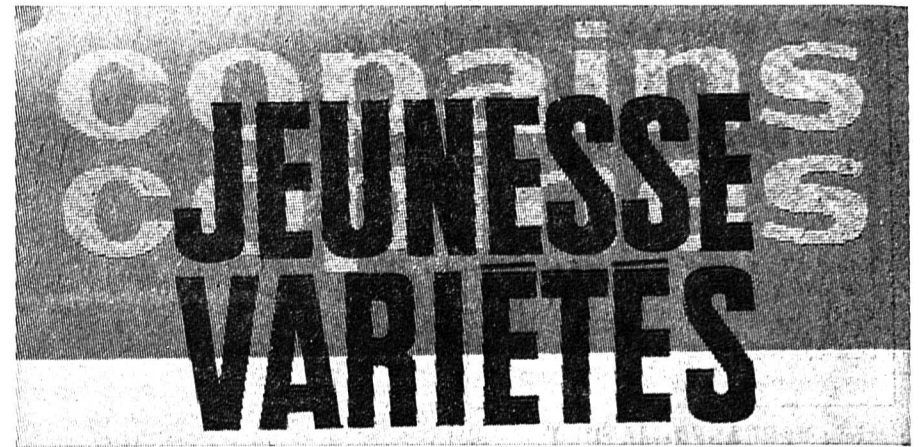
1 m. 62, 46 kilos, cela paraît fragile mais ça vibre facile et ça enchante sans rire. Bien sûr, avec le petit côté dangereux de la petite fille pas tout-à-fait modeste, mais tout-à-fait bon petit diable.

Bien sûr, il y a aussi la banale histoire de la jeune fille que personne ne connaît et qui chante pour ses amis. Bien sûr, il y a l'inévitable « Qui est-ce? » du monsieur découvrant un talent. Bien sûr, il veut en faire une vedette de la chanson...

Voilà, vous savez à peu près tout de la femme-enfant Léonie Lousseau, celle dont son prolifique (et talentueux) attaché de presse dit encore qu'elle est « une marquise qui va tirer les sonnettes, pour obliger les gens à mettre leur nez à la fenêtre »...

Sachez encore que son premier disque vient de sortir, avec ces quatre chansons: « Candis », « Fleurs de serre », « Pour Noël », et « Je m'en vais faire un tour dans la campagne »...

Notre photo: Léonie Lousseau la débutante (qui démarre cette semaine) s'habille déjà... comme l'an prochain (sinon comme « avant-hier »).



# Ils vous parlent, cette semaine: SAINT-PREUX

## « Il doit y avoir des locomotives en France! »

Je veux avoir la popularité des Beatles, dans le monde... Peut-être aurait-il fallu, au cours d'épidémie d'anglomanie, que je chante ne anglais, dans mon disque... Peut-être m'y suis-je, diplomatiquement, mal pris... Tant pis... Je désire démystifier les Anglais et les Américains, pour une nouvelle musique d'avant-garde, d'expression purement française...

Les textes que j'écris sont de la famille surréaliste, ce qui n'appartient pas à l'univers des précurseurs, en poésie, mais qui par contre, est nouveau, dans la chanson... Je souhaite user de mots qui créent des sensations, tandis que la voix se mêle aux instruments, dans l'orchestration.

Déjà, j'ai écrit plusieurs concertos pour piano. Ils ne sont pas encore édités. Je n'ai pas cherché à ce qu'ils le soient. Ce n'est pas très important. Ce qui est important, c'est que je les ai faits...

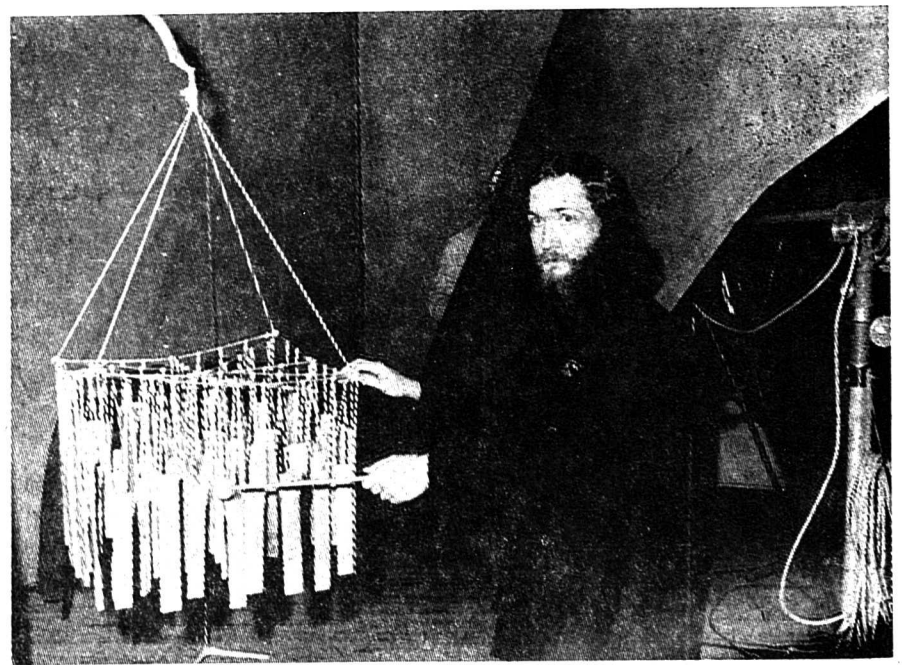
Je ne nie pas que les anglo-saxons aient effectué un grand pas pour l'évolution de la variété. Mais je pense que nous pouvons faire autre chose et cesser

de jouer les wagons. Il doit y avoir des locomotives, en France.

J'ai fait des études classiques et musicales très sérieuses. Je suis, avant tout, musicien. Si je ne ressens pas tellement ce siècle, je sais, néanmoins, qu'en musique je peux courir toutes les aventures d'avant-garde.

En ce qui concerne cette nouvelle forme musicale, j'aimerais souligner qu'il s'agit d'un travail d'équipe. Quand j'ai enregistré mon disque, de l'ingénieur du son aux assistants, en passant par Laurent Malek, qui a écrit les arrangements avec moi, tout le monde m'a aidé... Pourquoi des chansons? Parce que je pense que c'est un moyen plus rapide de toucher le public... Maintenant, je crois que je vais acheter une église. J'y organiserai des expositions et des concerts.

\* Saint Preux, qui n'avait pu obtenir d'être enregistré, tellement ses chansons déroutaient, a été plébiscité par les auditeurs de « R.T.L. » qui ont réservé un accueil triomphal à sa chanson: « Je vais pleurer sur ma tombe », pour l'enregistrement de laquelle cent choristes ont été nécessaires.



# SALUT LES POTINS

en top secret

● BEATRICE ALTARIBA (la belle actrice, qui fut la fiancée de Darry Cowl et, plusieurs fois, sa partenaire) va redémarrer, au cinéma, dans le « western »... franco-espagnol, de Robert Hossein, avec Michèle Mercier: « Une corde et un colt ». Robert Hossein, en effet, s'est souvenu: Il avait déjà engagé Béatrice pour son deuxième film, il y a douze ans, « Pardonnez-moi nos offenses ». Oui, on pardonne. Et on approuve.

● AZNAVOUR (en polichinelle!) Richard Burton, Marlon Brando, la débutante Ewa Aulin (17 ans) et l'ex-boxeur champion du monde Ray Sugar Robinson seront les interprètes principaux de « Candy », un film réalisé à Rome par Christian Marquand.

● MICHEL DELPECH va enfin, en mars, comme on dit, « remplir ses obligations militaires ». Il avait, jusqu'à présent, échappé au service. Un peu plus, on l'oubliait, le malheureux...

● CECIL SAINT-LAURENT veut filmer « 48 heures d'amour ». Oui, sans aucun doute, il « s'y connaît », le papa de « Caroline chérie »...

● MICHEL SIMON espère interpréter une version cinématographique du « Crime de Sylvestre Bonnard », le roman d'Anatole France.



# échos du valais

## MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

### Le feu à la Coopé du Bourg

MARTIGNY — Hier, à 18 h 15, un citoyen bordillon, M. Jean Bochatay, fut inquiété par une fumée dense s'échappant de la cheminée de l'immeuble abritant la Coopé. Ne perdant pas son sang-froid, il alerta immédiatement le capitaine des pompiers du quartier, M. Rémy Saudan. L'alarme « boule de neige » joua parfaitement et le PS de Martigny, sous le commandement du capitaine Robert Pellouchoud, ainsi qu'un groupe de pompiers du Bourg, se rendirent maîtres du sinistre en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire.

Un feu de cheminée bénin qui avait déjà attaqué un plafond. Grâce à cette prompte intervention, on a certainement évité un désastre dans un quartier où les maisons ont un âge respectable.

### Du sang pour les Siciliens

MARTIGNY — Samedi prochain 27 janvier, dès 13 h 30 et 20 heures, l'Association valaisanne des donneurs de sang italiens organise, dans l'ancienne halle de gymnastique de Martigny, sous les auspices du vice-consulat à Sion, deux séances pendant lesquelles ses adhérents pourront donner quelques décilitres de leur sang en faveur des sinistrés de la dernière catastrophe enregistrée en Sicile.

Nombreux sans aucun doute seront ceux qui répondront à cet appel. Non seulement nos amis Italiens habitant la région, mais encore les Valaisans.

## Desmaison et Flematty bloqués sans vivres par la tempête : le météorologiste a gagné la 2e manche

CHAMONIX — Même l'intuition féminine a des limites. Dans le match qui opposait Simone Desmaison au météorologiste, il semble que ce dernier remporte la deuxième manche avec un net avantage aux points et presque... par K.O. En effet, Jean Breton avait conseillé à Desmaison et Flematty de faire vite, de « mettre tout le paquet » s'ils voulaient sortir avant le mauvais temps annoncé pour la nuit de mardi. Mme Desmaison s'était élevée avec la violence que nous lui connaissons contre les prédictions du spécialiste. Mardi encore, les événements semblaient lui donner raison mais, hélas, hier matin, nous nous sommes réveillés avec un ciel bas; même en altitude il neigeait en abondance et sur le glacier de Leschaux, nous avons enduré une température de -25 degrés.

Certes, cet état de fait n'est pas pour arranger les affaires de la cordée. Leur septième nuit, accrochés dans la paroi, aura été pénible, installés tant bien que mal sur une plate-forme d'ailleurs à même la glace, sans tente pour se protéger des violences du vent et de la neige. Mercredi matin, ils sont repartis très vite en direction du sommet, sans même prendre le temps d'en-

trer en relations radio avec la vallée. Il est vrai qu'il fallait lutter de vitesse avec les éléments déchainés et la montagne d'une part, et aussi avec la faim. Car, depuis mardi soir, ils n'ont plus de ravitaillement, seulement un peu de thé et encore une réserve de gaz pour leur réchaud.

### UN HUITIEME BIVOUAC

Il leur faut coûte que coûte atteindre les rochers supérieurs. Hier matin, dans la tourmente, les deux hommes se sont élevés de 120 mètres environ. Mais, devant les difficultés, ils préférèrent regagner le bivouac de la veille en laissant sur place des cordes fixes afin de gagner du temps pour s'échapper par le haut; c'est d'ailleurs leur seule voie de salut. Et, comme le faisait remarquer un confrère, maintenant, il leur faut vaincre ou mourir.

Dans l'esprit de René Desmaison, il voulait ouvrir une voie directe allant de la rimaye au sommet. Mais si les éléments continuent à s'abattre sur les Jorasses, il sera peut-être dans l'obligation de se diriger vers la gauche, arriver à l'altitude de 4000 mètres afin de rejoindre l'arête des Hirondelles

qui, elle aussi, exposée au Nord-Est, conduit au sommet.

A la vacation de 19 h 30, René Desmaison a été très bref. Il a simplement annoncé son retour au bivouac, a parlé de son manque de ravitaillement et aussi de son intention de sortir sur le sommet le plus vite possible. Comme nous le comprenons!

### DESMAYSON ECLAIRCIRA-T-IL LE MYSTERE DU LINCEUL ?

En juillet 1965, un alpiniste solitaire annonçait à Chamonix qu'il venait de réussir la première ascension du Linceul. Il s'agissait de Roland Trivellini, qui d'ailleurs, l'été dernier, disparaissait à l'Eiger dont il voulait inscrire la « solitaire » à son palmarès.

Nous étions, à cette époque, basé pour quelques jours au col du Géant, non loin des Jorasses, à 3365 mètres. La température était anormalement élevée, même la nuit. Les avalanches ne cessaient de dégringoler aussi bien sur le versant italien du Mont-Blanc que sur le massif des Jorasses.

Lorsqu'à notre retour nous avons appris la nouvelle, nous fûmes très étonnés à l'annonce de cet exploit. Comment un grimpeur a-t-il pu échapper aux continues cascades de pierres, de rochers et même de plaques de glace, des véritables « pianos à queue » comme l'on dit dans le jargon alpin, dans cet immense entonnoir, véritable collecteur des alluvions de l'Eperon Walker et de l'arête des Hirondelles ? Cela tient du miracle.

Certains grimpeurs, des professionnels, et pas des moindres, demandèrent des précisions à Trivellini. Les explications furent assez vagues et même... fantaisistes. Il aurait, paraît-il, progressé uniquement de nuit, utilisant des pitons de sa création, lui permettant d'une part une auto-assurance et, d'autre part, une facile possibilité de récupération.

L'été dernier, personne ne l'aperçut dans la face Nord de l'Eiger et, pourtant, s'il y a un sommet « surveillé », sur lequel les lorgnettes sont braquées, c'est bien celui-là.

Il y a quelques mois, Tony Himbeler, devait découvrir un corps dans une rimaye de l'Eiger, mais qui n'était pas celle de la face Nord; ce corps aurait été identifié comme étant celui de Trivellini, si l'on en croit, tout au moins, une publication de langue allemande.

René Desmaison et Robert Flematty donneront-ils une réponse à cet énigme ? Trouveront-ils des traces de pitonnage dans les rochers ? Pour l'instant, disons simplement que malgré les lourdes présomptions, il n'est pas encore permis de douter car ce serait l'abnégation même de l'alpinisme et cela remettrait en question tout le problème des premières.

François CHARLET

### Col des Montets fermé : évacuation par hélicoptère

CHAMONIX. — Mercredi matin, l'hélicoptère de la protection civile basé à Grenoble et piloté par Leplus a dû se rendre à Vallorcine pour évacuer une malade, Mme Marie Brisson, dont l'état nécessitait des soins urgents. Quelques minutes après, elle était admise à l'hôpital de Chamonix.

F. C.

## Etoile des neiges... mon cœur amoureux... LE CHABLE



LE CHABLE — La jeune station de Bruson (village de l'Expo 64) en Valais, déjà équipée d'un télésiège et de trois télécabins (un pour débutants) entre 1000 et 2200 m d'altitude, connaît cette année un succès fort prometteur. Ses pistes balisées, dont la configuration et les conditions d'enneigement sont exceptionnelles, sont maintenant d'actualité au moyen d'une chenillette Rattrac. Ainsi, notamment les samedis et dimanches, les amateurs de vrai ski peuvent, à des tarifs populaires, s'adonner à la pratique du ski de piste (ou de peaux de phoque) à leur totale satisfaction. Un directeur compétent veille sans cesse à la bonne marche de l'exploitation.

Mais, la grande nouvelle est la suivante : il est maintenant possible d'atteindre Bruson par le nouveau train spécial CFF « Etoile des Neiges », en 2 heures dès Genève, en 1 h 30 dès Lausanne et en 1 heure dès Montreux, avec billet du dimanche. Un service de cars et de taxis assure la liaison Le Châble-Bruson et retour (3,5 km seulement), à l'arrivée et au départ des trains : 9 h 58 et 17 h 42. Pour ceux qui le désirent, ils ont la même possibilité de se rendre directement de Bruson à la gare du Châble, par une piste balisée et facile. Ces avantages exceptionnels mettent à la portée des

skieurs de toutes bourses, une station idéale pour le ski de week-end (courte durée du parcours, transport confortable, billet du dimanche, assiette skieur, carte journalière à tarif populaire pour toutes les installations, pas d'attente, etc.).

Un caravane et une Auberge de Jeunesse ont amélioré les possibilités d'hébergement à bon marché.

Les skieurs avertis ne laisseront pas échapper cette chance.

Notre photo montre les pentes dominantes Bruson, face aux Attelas. Au fond, les Grépillons, le Triolet, le Dolent, etc.

## DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

### Que deviendra le Villars-Palace ?

## Le rachat serait chose faite

VILLARS. — On précise au sujet de la nouvelle annonçant que des tractations sont en cours pour la reprise du

Villars-Palace par une organisation de tourisme forfaitaire, que cet hôtel dispose à l'heure actuelle de 280 lits auxquels viennent s'ajouter les cent lits de l'hôtel Bellevue qui servent à l'hébergement du personnel du Palace. Selon certains renseignements puisés dans une revue hôtelière le premier établissement de Villars faisait annuellement un déficit d'environ 300 000 francs.

Le Crédit foncier vaudois, majoritaire depuis de nombreuses années au sein de la société du Villars-Palace désirait maintenir le haut niveau qui avait fait le renom de l'établissement. C'est le Crédit foncier vaudois aussi qui brusquement s'est décidé à mettre fin à cet état de choses en négociant le rachat de l'hôtel avec les représentants d'une société. Cette société, lorsqu'elle sera définitivement constituée, portera le nom de Villars-Palace S.A. et son principal actionnaire sera le vice-président de Leysin-Tours qui aurait 51% des actions.

L'exploitation du palace se poursuivrait dans les conditions actuelles jusqu'au 20 août prochain. A partir de cette date, il passerait de la catégorie « luxe supérieur » à celle de « luxe » plus accessible aux touristes des voyages organisés. Quant au Bellevue, il serait affecté à un tourisme un peu plus populaire.

Selon certaines informations, le rachat serait chose faite. La transaction aurait porté sur un montant de 4 millions de francs environ.

### Brave Roland



MONTHEY — L'élément que tu as tant aimé s'est refermé sur ton avenir, figeant tout, comme s'il était devenu glace.

Tu t'es battu contre lui, tu as tout donné dans cette bataille inégale, pour arriver à l'idéal fixé. Ne crains rien, tu l'as gagnée ta lutte, car l'exemple de ton opiniâtreté dans la difficulté, marquera à jamais ceux qui t'ont connu et compris. Pour nous aussi, la vie s'est arrêtée à la triste nouvelle et sans cesse, depuis, nous cherchons ce sourire communicatif et ce cœur disponible. Tu fus toujours, dans ce monde enclin au matérialisme et à l'égoïsme, le chevalier de la serviabilité.

Certes, ce n'est qu'une de tes qualités, mais c'est celle qui fait si grande notre peine et qui perpétuera ton souvenir.

A bientôt.

L. V.

### VOTRE PROCHAIN WEEK-END

Dimanche 28 janvier  
AROLLA (VS)

Une journée  
de ski gratuit

Pour fêter l'inauguration officielle du nouveau skilift de Fontanesses (600 m. de dénivellation)

7 hôtels modernisés vous attendent !

Présentez cette annonce à la caisse du skilift

### A propos du déneigement du Parc des Sports

MARTIGNY. — Hier, le téléphone n'arrivait pas de sonner à notre rédaction à la suite de l'annonce de déneigement du Parc des Sports de Martigny.

On s'insurgeait. « Comment, a-t-on le culot de débarrasser un terrain de jeu, alors qu'il y a tant à faire en ville ? »

Nous avions pourtant précisé la veille que l'entretien de cet emplacement incombait uniquement au Martigny-Sports. Et son comité ignorait l'action entreprise puisqu'il s'agit là d'un geste purement désintéressé de deux membres : MM. Gaston Bruttin, chef de chantier de la maison Billieux, Grands Chantiers S.A., et Henry Rabaglia, chef d'entreprise.

Grader et trax ont donc fait, mardi après-midi, de l'excellent travail car les joueurs du MS ne trouvent pas de salle pour maintenir leur condition physique.

### Soirée instructive de la JCCS de Fully

FULLY. — Après les brillants exposés sur le communisme, le socialisme, le radicalisme, M. Roger Pitteloud, professeur au collège de Sion, terminera le cycle de ses conférences en développant un sujet qui intéressera chacun : la doctrine conservatrice chrétienne-sociale.

Cette soirée aura lieu aujourd'hui jeudi 25 janvier 1968, à 20 heures, à la salle du Cercle de l'Avenir.

Nul doute que cet ultime exposé attirera jeunes et moins jeunes.

**Offre spéciale**  
Spaghetti Solari

Multipack 2x500 g  
Fr. 2.10 au lieu de Fr. 2.60

**VOYAGES**

**Cinéma Etoile Martigny**

Mardi 30 janvier 1968  
à 20 h. 30

**Aula du collège cantonal, Sion**

Jeudi 1er février 68  
à 20 h. 30

Soirée de films sur les

**USA**

présentée et commentée par

**Madeleine**

speakerine de la TV romande.

Entrée libre  
(Places limitées)

P 15 X

**amexco**



**Jeudi  
Vendredi  
Samedi**

**3 JOURS DE  
SUPERSOLDES**

**DANS LES 3 MAGASINS ci-dessous**

**Confection**



**Av. de la Gare - Rue des Creusets  
Sion tél. 23929**

**Comptoir  
des Nouveautés**

**Place du Midi  
Rue des Portes-Neuves  
Sion tél. 21440**

**Chemiserie**



**Lingerie  
Av. de la Gare  
Sion tél. 26824**

**DAIM**

Nettoyage des vestes, mieux fait et plus rapide par nos nouvelles installations. Prix toujours avantageux : veste, 20 fr. ; manteau, 22 fr. Délai quelques jours. Sur demande, re-teinture en brun-nègre ou noir anthracite, 29 fr., tout compris (manteau 32 fr.). PRO-DAIM, teinturerie spéciale pour daim, 1382 Ependes-sur-Yverdon. Tél. (024) 3 64 16.

P 9 E

A VENDRE, sur contrat  
**VW 1600**

couleur et modèle à choix.  
Rabais important.  
Offres sous chiffre AS 7654 S, aux Annonces Suisses SA «ASSA», 1951 Sion.

**TERRITET**

A remettre pour le 1er avril 1968  
**appartement de  
4 pièces et demie**

dans immeuble neuf, jouissant de tout le confort moderne. Vue magnifique. Arrêt de bus à 2 minutes. Loyer mensuel, 460 fr. plus charges. Possibilité de louer également un garage ou une place de parc. Pour visiter s'adresser à M. G. Chabloz, 1, rue de Chillon, à Territet, 2ème étage. Tél. (021) 62 28 31. Pour la location, à l'agence Ch. Muller-Veillard et ses Fils, 1820 Montreux. Tél. (021) 62 39 73, réf. 267.25.

**Grande Charcuterie  
Payernoise S.A.**

PAYERNE

**ACTION**

pour hôtels, restaurants, revendeurs :

Saucisson	le	kg. 8 fr. 60
Saucisses au foie	>	7 fr. 20
Lard fumé	>	7 fr.
Saucisses à rôtir	>	7 fr. 80

Marchandise garantie pur porc

Expéditions - Tél. (037) 61 25 14

P 20983 S

**AIGLE**

**Café de la Croix-Blanche**

Samedi 27 janvier 1968, dès 20 h.

**LOTO**

Jambons, lards, fumés, fromages, poulets, etc.

Organisation :

Sociétés de tir «Avenir» et «Sofs et Guidon»



**HOTEL-RESTAURANT  
DE LA POSTE  
MARTIGNY**

**A nouveau, dès le 27 janvier  
tous les samedis soirs**

*dîner aux chandelles*

Au piano : Gérald Guldenmann

Réservation : tél. (026) 2 14 44

**Offres et demandes  
d'emplois**

**Entreprise de la place  
de Sion**

cherche pour entrée immédiate ou à convenir,

**secrétaire  
de réception**

pour travaux de correspondance, dactylographie et central téléphonique.

— Travail indépendant.

— Semaine de 5 jours.

Préférence sera donnée à personne ayant quelques années de pratique. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire sous chiffre PA 20953, à Publicitas, 1951 Sion.

P 20953 S

On cherche pour ANZERE, du 2 au 16 mars (éventuellement une année à l'étranger),

**jeune fille au pair**

(Âge minimum 18 ans), pour garder un enfant de 2 ans et demi.

Salaire, 200 fr.

Pour renseignements complémentaires : Mme Violette Bagnoud, hôtel Bristol, 3963, Crans-sur-Sierre, ou tél. (027) 7 37 12.

P 20877 S

**Secrétaire  
sténodactylo**

cherche

**PLACE STABLE**

environs de Saint-Maurice.

Faire offres écrites sous chiffre PA 20929, à Publicitas, 1951 Sion.

P 20929 S

**« Holderbank »  
Financière Glaris S.A., Glaris**

**5 ½ %** Emprunt 1968 de Fr. 40 000 000  
destiné à augmenter les liquidités.

La société se réserve un montant de Fr. 4 000 000 de sorte que Fr. 36 000 000 seront offerts en souscription publique.

Modalités de l'emprunt

Durée : au maximum 15 ans  
Titres : obligations au porteur de Fr. 1000 et Fr. 5000  
Cotation : aux bourses de Bâle, Zurich et Genève

**100 %** Prix d'émission  
plus 0,60 % moitié du timbre fédéral sur titres = 100,60 %

Délai de souscription

du 25 au 31 janvier 1968, à midi

Des prospectus détaillés ainsi que des bulletins de souscription peuvent être obtenus auprès des banques sousignées.

Le 24 janvier 1968

SOCIETE DE BANQUE SUISSE

CREDIT SUISSE

UNION DE BANQUES SUISSES

**Vos annonces dans ce quotidien  
... auront un succès certain**

**Profitez  
des derniers jours de  
S O L D E S**

**Grande B A I S S E**  
sur tous nos costumes de jersey

Un exemple : anciens prix Fr. 169.- Fr. 175.-  
nouveau prix Fr. 100.-

Nouvelle grande BAISSSE sur tous nos articles de saison

**FRIBERG** *confection-nouveautés*

MARTIGNY-BOURG

Téléphone (026) 2 28 20



# échos du valais

## MARTIGNY ET LE Pays des DRANSES

### Un autre bon Bagnard



**LE CHABLE.** — La plus grande commune de Suisse est un réservoir inépuisable de personnages originaux. Nous avons déjà parlé de Marcel des Vieilles, de beaucoup d'autres. Aujourd'hui, il nous plaît de situer un pitre, un amuseur : Jean Balleys, ferblantier appareilleur, qui est aussi un bricoleur. Il faut le voir dans le chalet qu'il a construit de ses propres mains à La Côt sur Bruson avec les matériaux d'une vieille grange. Originale, cette bâtisse a été transformée en véritable musée. Avec un couteau de

poche, une scie, un ciseau à bois, un maillet, Jean Balleys taille, taille et sort de la matière des figures originales. Vous pouvez lui rendre visite ; il vous recevra les bras ouverts et vous versera un bon verre de fendant. La Côt ? ce n'est pas loin ; il vous suffit d'emprunter le télésiège de Bruson. Et pour trouver la maison, dirigez-vous du côté d'où provient une odeur de civet... NOTRE PHOTO montre Jean Balleys en compagnie de l'une de ses sculptures et de son chien « Milou ».

### La 968e Foire de Saint-Ours

**MARTIGNY** — Cette manifestation typiquement valdotaine qui réunit chaque 31 janvier, sur la rue des Portes Prétoiriennes à Aoste les artisans de la région autonome, était inconnue — ou presque — des Valaisans jusqu'à l'ouverture du tunnel du Grand-Saint-Bernard. Des privilégiés s'y rendaient toutefois en empruntant le long parcours du Simplon. Aujourd'hui, tout a changé et lorsqu'on se promène ce jour-là du côté des vestiges romains, dans la rue Saint-Anselme aussi, on a l'impression de se trouver sur la place Centrale de Martigny, tant on y rencontre des figures connues. La Foire Saint-Ours est un vaste éventaire du travail effectué par les paysans des vallées au cours des longues journées d'hiver. Bloqués chez eux par la neige, ils sculptent, confectionnent des ustensiles en bois, des chaises, des échelles, des panniens, des tonneaux, des sabots, que sais-je encore. Tout cela est marqué par un sens profond de l'originalité, de la personnalité. Et l'on reste pantois d'admiration devant certaines sculptures qui approchent le grand art. D'autres plaisent par leur naïveté car il ne faut pas oublier que souvent seul le couteau de poche a été l'instrument mis dans la main de l'artiste. Le 31 janvier prochain donc, les Valaisans qui le peuvent se déplacer en foule à Aoste. Non seulement les Valaisans, mais encore les Valdôtains expatriés de Vevey accompagnés du

Messenger boiteux, ceux de Genève, de Lausanne, de Martigny comme il se doit. Le Département de l'industrie et du commerce de la Région autonome y a également convié la presse romande, la radio. La manifestation débutera la veille au soir déjà par la projection, dans un cinéma de la vieille Augusta Praetoria, d'un film documentaire intitulé « Art pastoral valdotain ». Et le lendemain matin, dès 9 heures, le vin chaud coulera à flots entre la place Emile-Chanoux et l'arc de triomphe d'Auguste. Mentionnons que l'Union valdotaine de Martigny organise un service de car à cet occasion : départ le mercredi 31 janvier à 7 heures de la place Centrale ; retour le même soir à 19 heures. Les intéressés peuvent s'inscrire auprès de l'Office régional du tourisme. Les Valdôtains viennent en foule pour visiter le Comptoir de Martigny. Ce sera, le mercredi 31 janvier, l'occasion de leur rendre la politesse. **Em. B.**

Notre photo montre une sculpture que nous avons croquée l'an dernier à la rue Saint-Anselme : une Vierge taillée dans le bois par un habitant de Courmayeur, Savoy.



## Harmonisation des tarifs

### d'électricité à Martigny

**MARTIGNY** — Depuis la fusion de Martigny-Ville et de Martigny-Bourg, la nouvelle commune connaît, en matière de distribution d'électricité, une situation particulière.

En effet, tout le monde ne connaît peut-être pas que l'ancien territoire de Martigny-Bourg s'approvisionne en courant électrique auprès de l'usine de l'EOS du Bourg. Le courant est distribué par une société privée, la « Société d'électricité de Martigny-Bourg », qui existe depuis l'introduction du courant électrique dans cette commune. La Municipalité est actionnaire de cette société pour environ 1/3 des actions.

L'ancien territoire de Martigny-Ville s'approvisionne depuis fort longtemps auprès de la Lonza S.A. à Vernayaz et le courant est distribué directement par les Services Industriels de la commune.

Les circonstances ne permettent guère d'envisager une fusion des deux sociétés. En revanche, répondant à un vœu maintes fois exprimé, les deux distributeurs viennent de convenir d'un tarif commun qui sera adressé à tous les abonnés lors de l'envoi de la facture du quatrième trimestre 1967. L'égalité de traitement sera ainsi assurée.

L'augmentation n'est pas catastrophique puisque les abonnés martigniens paieront leur courant électrique à un tarif qui n'atteint pas encore la moyenne suisse.

#### DISTRIBUTION DE L'EAU

En revanche, pour l'eau, ce sont les Services Industriels qui la distribuent sur tout le territoire de la commune en s'approvisionnant en eau aux sources des « Mariotys » et de « Plan de l'eau » dans le vallon de Champex.

La facturation est faite par les Services Industriels.

La taxe de base est portée à 36 frs par an, c'est-à-dire + 4 francs donnant droit à 100 mètres cubes d'eau. Quant au tarif des excédents, il a été augmenté de 2 centimes :

de 0 à 400 m3	= 24 cts le m3
de 401 à 1000 m3	= 20 cts le m3
de 1001 à 3000 m3	= 15 cts le m3
de 3001 à 5000 m3	= 13 cts le m3
de 5001 au dessus	= 11 cts le m3

#### POURQUOI CETTE AUGMENTATION

C'est le président Edouard Morand qui, hier après-midi, au cours d'une conférence de presse nous en a donné les raisons.

Dans sa séance du 12 décembre 1967 le Conseil municipal, en établissant le budget pour 1968, s'est vu, bien à regret, dans l'obligation d'augmenter aussi bien le tarif d'électricité que le tarif des eaux, tant pour tenir compte de l'augmentation des frais généraux que pour assurer le financement des investissements importants rendus nécessaires par l'extension des réseaux. Les prix restent compétitifs avec ceux d'autres centres urbains du canton.

Le Conseil d'administration de la Société d'électricité de Martigny-Bourg en a fait de même pour ses tarifs en date du 7 décembre 1967.

Ce sont les tarifs nouveaux d'électricité des deux sociétés qui ont été unifiés, avec entrée en vigueur au 1er avril 1968.

## SION ET LE CENTRE

### Ce n'est pas une tuile... mais de la neige qui peut tomber sur votre tête



**SION** — Il est assez rare, dans notre ville, de devoir débarrasser la neige accumulée sur les toits. Cette année, c'était une exception et il a fallu le faire.

La neige s'est tassée, la pluie est venue puis, subitement, le froid a fait son apparition. Toutes les conduites pour l'évacuation de l'eau ont été gelées. De l'eau qui ne pouvait s'écouler rentrait sous les toits d'ardoises et elle causait des dégâts soit aux façades, soit dans les appartements.

Les spécialistes pour débayer la neige sur les toits ont fort à faire. Afin de mettre en garde les usagers des trottoirs, ils ont placé des signaux très évocateurs, très suggestifs.

Celui qui ne comprenait pas (!) ou ne respectait pas le signal risquait gros. Il n'y a pas eu d'accident de ce genre.

NOTRE PHOTO : le nouveau signal évocateur.

— gé —

**Un Valaisan à l'honneur**  
**BERNE.** — Le Conseil fédéral a nommé chef de la division radio et télévision de la direction générale des postes, téléphones et télégraphes M. Bernard Delaloye, actuellement premier chef de section. Nos vives félicitations.

#### Toujours un samedi...

— As-tu vu ce film intitulé « Jamais le dimanche » ?

C'est un monsieur qui posait la question à un ami.

— Non, mon vieux, car je préfère encore la réalité à la fiction. Tiens, je suis en train de vivre une aventure qui pourrait s'intituler « Toujours un samedi ».

— Comment ça ?

— Mais, en prenant des billets de la « Loterie romande » ! Sa tranche tombe, en effet, le premier samedi de chaque mois... prochain tirage de l'année le 3 février.

— Intéressant ?

— Un gros lot de 100.000 fr., deux de 5.000 fr., un de 10.000 fr., sans compter tous les autres, il y a de quoi se réjouir.

— Tu as raison, courir cette aventure, c'est courir sa chance !

## CONCOURS DES FLAMINETTES

### Sion, 31 janvier 1968

Organisé par la Société des gaziers de la Suisse romande et « Usogaz » société coopérative pour le développement de l'emploi du « gaz » Zurich-Lausanne.

#### ELIMINATOIRES :

1 Le but de ce concours est d'encourager la cuisson au gaz et de donner l'occasion aux élèves des classes ménagères de Suisse romande, âgées de 15 à 16 ans, de participer tout d'abord à des éliminatoires locales, puis à une finale. Il est dans l'intention des organisateurs de ce concours des « Flaminettes » de le répéter chaque année, sur une base qui ira en s'élargissant.

2 Un tel concours est à proprement parler un jeu, qui permet aux participantes de faire valoir non seulement leurs connaissances culinaires, mais également leurs dons d'organisation, de présentation des plats préparés et leur sens pratique.

3 Les éliminatoires sont organisées par les Services industriels de la ville de Sion et, auront lieu le mercredi 31 janvier 1968 au Centre scolaire de Saint-Guérin (section ménagère), rue de Lausanne - Sion (14 heures).

4 Les élèves auront à préparer deux plats, l'un sur feu ouvert et l'autre au four. Les concurrentes déterminent et commandent elles-mêmes, à une personne désignée à cet effet, les quantités de marchandises nécessaires à la

confection de chaque plat. Tout le matériel de cuisine nécessaire sera à disposition.

5 La lauréate participera à la finale qui aura lieu le 8 février 1968, à Genève.

#### Assemblée de l'Organisation agricole Sion-Bramois

Les assises annuelles de l'Organisation agricole Sion-Bramois se tiendront ce soir, à 20 h 30, à la salle de la Belle-Ombre au Pont-de-Bramois. Outre l'ordre du jour statutaire, des problèmes agricoles importants y seront discutés, notamment celui concernant la Reinette du Canada.

Le Comité

Sion - Ce soir :  
AULA DU COLLEGE

20 h 30

Veillée de prière

Clôture de la Semaine de l'Unité

#### NOUVEAU dans les kiosques

#### Mon cours d'EDUCATION SEXUELLE

Plus de discours, les jeunes veulent la vérité tout simplement ! Lisez Sélection de février, vous saurez comment cette femme, un remarquable professeur, s'y est pris pour apporter à des adolescents dans un lycée mixte plus qu'une leçon d'anatomie, une véritable initiation à la vie. Achetez dès aujourd'hui Sélection de février.

#### Sélection du Reader's Digest

#### SOS - TV

Dépannage

24 h. sur 24 h.

par technicien

Maîtrise fédérale

Tél. (027) 2 81 77





Nous offrons à jeune

## LABORANT

une activité intéressante et indépendante dans l'un de nos départements de production.

Nous désirons :

Apprentissage dans le domaine des colorants et vernis ou en chimie organique.  
Connaissances de la langue allemande.

Adresser offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats, références, photo et prétentions de salaire à

L'ALUMINIUM SUISSE S.A. 3965 CHIPPIS

### TELETYPISTE

Une profession pour vous, Mademoiselle

Nous demandons :

Candidates de 16 à 30 ans — nationalité suisse — bonne instruction générale, connaissance d'une deuxième langue nationale. Entrée le 1er avril, éventuellement le 1er mai 1968.

Nous offrons :

Un cours d'introduction d'une année, excellente rétribution dès le début, travail intéressant et varié.

Adresser ce coupon à la Direction d'arrondissement des téléphones, service télégraphique, 1211 Genève 11 ou téléphoner au (022) 24 11 99.

A détacher ici

Je vous prie de me faire parvenir les conditions d'engagement des apprenties au service télégraphique.

Nom, prénom :

Adresse :

No de tél. :

Toutes vos annonces...  
Publicitas (027) 3 71 11

### PEDICURE

Manucure - Esthétique et beauté

**GABY MUGNIER-PIOTA**  
Diplômée

Martigny-Ville (Hôtel du Rhône)  
Tél. (026) 2 17 40 - 2 21 77

**ABSENTE jusqu'au 26 février**

### CENTRE DE PERSONNEL D'ELITE

Téléphone 26 23 40 Genève

Rue du Marché 16



Pour un important groupe d'importation de voitures, nous cherchons :

### INSPECTEUR DES VENTES

pour le rayon de la Suisse romande.

Nous demandons :

- Connaissance approfondie de la branche
- Langues française - allemande - anglaise
- Expérience du marché avec possibilité d'en déterminer les points faibles ou forts
- Eventuellement possibilité de prendre à l'avenir domicile à Berne

Nous offrons :

- Semaine de 5 jours
- Avantages sociaux
- Statut d'employé à traitement fixe

Les offres manuscrites sont à adresser à CEPTEL S.A., Département sélection de cadres, case 327, 1211 Genève 11.

On cherche

### jeune fille

dans maison de médecin à Lugano

pour aider au ménage et s'occuper de deux enfants. Pas de gros travaux. Appartement moderne, bons soins et bon salaire. Occasion d'apprendre l'italien. Entrée 1er février 1968 ou à convenir. Ecrire sous chiffre A 6254, Publicitas S. A., 6901 Lugano.

4/0

On cherche pour tout de suite ou date à convenir

### serviceman aide-magasinier

Place stable à personne active et capable. Bon salaire, avantages sociaux.

S'adresser sous chiffre PA 53739, à Publicitas, 1951 Sion.

P 371 S

Dans villa au-dessus de Lausanne, on cherche, pour entrée immédiate, ou date à convenir,

### COUPLE

Homme : chauffeur, pouvant s'occuper du jardin; femme, cuisinière et travaux de maison.

Tél. (021) 32 31 76.

P 65 L

### Domaine agricole

organisé, viticulture 95 %, arboriculture 5 %, offre place stable, pour entrée à convenir, à un

### couple comme chefs d'équipes

Salaires annuels, avantages sociaux. Préférence sera donnée à élève de l'Ecole d'agriculture et ayant quelques années de pratique. Poste d'initiative et bien rétribué.

Faire offres sous chiffre PA 20979, à Publicitas, 1951 Sion, en y joignant curriculum vitae, références et photos.

P 20979 S

Nous cherchons pour notre nouvelle usine à Saxon

### menuisiers manœuvres

Conditions intéressantes.

MAJO S. A. 1907 SAXON

Téléphone : (026) 6 27 28

P 20816 S



M. WITSCHARD - MARTIGNY

Rue de l'Eglise - Tél. (026) 2 26 71

P 125 S

### URGENT

A louer à Evionnaz, dans un immeuble locatif, pour le 1er avril, au plus tard 1er mai, un

### appartement de 2 pièces

plus hall meubleable, cuisine et bain, tout confort.

Loyer par mois, 180 fr., charges comprises.

Ecrire sous chiffre PA 20980, à Publicitas, 1951 Sion.

P 20980 S

### Culture arboricole en S.A.

Suite de décès de l'exploitant est à vendre par transfert des actions pour tout de suite ou à convenir. Environ 50.000 m<sup>2</sup>, en plaine, sur Vaud, couverte de très beaux jeunes Williams et divers. Toutes machines, hangar, cave, piscine. La villa, de construction récente, peut faire partie intégrante. Nécessaire 240.000 + villa facultative. Crédit bancaire pas exclu si nécessaire. Discretion garantie.

Case 1548, 1002 Lausanne.

### Offres et demandes d'emplois

Nous cherchons pour le printemps  
**jeune  
garçon**

libéré des écoles pour travaux faciles dans une laiterie.

Entrée à convenir. S'adresser à la Laiterie centrale, 2800 Delémont. Tél. (066) 2 14 88 P 2 D

On cherche

### jeune fille

pour tea-room et magasin. Entrée le 1er février.

Pâtisserie Burrier, rue du Colège 6, Martigny. Tél. (026) 2 25 18 P 65058 S

### Employée de bureau

cherche place à la demi-journée, à Martigny ou environs.

Ecrire sous chiffre PA 65075, Publicitas, 1951 Sion P 65075 S

### VERBIER

On cherche pour entrée tout de suite, une

### jeune fille

pour aider au ménage et s'occuper d'un enfant. Tél. (026) 7 17 77.

Commerce de vins de la Côte cherche un

### caviste qualifié

ou

### ouvrier de cave

Possibilité de formation. Semaine de 5 jours. Bon salaire. Appartement avantageux à disposition. Tél. (022) 61 13 21 ou écrire sous chiffre PA 60116, à Publicitas, à 1002 Lausanne. P 74 L

On cherche pour début mars ou date à convenir

### vendeuse

pour la vente au magasin et service au tea-room. Vie de famille.

### jeune fille

pour aider au ménage et s'occuper de 2 enfants. S'adresser boulevard, 42, avenue des Alpes, 1820 Montreux. Tél. (021) 61 37 50 P 64 L

### GENEVE

### employée de maison

soigneuse, sachant cuisiner, est cherchée pour petite villa. Possibilité de louer le mari dans appartement de 2 pièces meublées indépendant. Libre le dimanche. Tél. (022) 8 46 06, ou (022) 33 82 95. P 28 X

### Annonces diverses

**Appartement** à louer 3 lits, cherché dans village, en février.

Tél. (022) 35 88 13 ou écrire sous chiffre D 203508-18, Publicitas, à 1211 Genève 3. P 31 X

On cherche pour la période du 27 juillet au 10 août,

### 1 petit appartement

de 2 chambres, cuisine avec 3 grands lits + un petit lit, si possible avec jardin et en Valais. S'adresser à A. Péteit, 7, les Rives, 1110 Morges. Tél. (021) 71 37 25 P 66 L

### Une affaire

1 divan-lit, 90x190 cm.,  
1 protège-matelas,  
1 matelas à ressorts (garanti 10 ans),  
1 duvet,  
1 oreiller,  
1 couverture de laine,  
2 draps coton extra.  
Les 8 pièces,  
235 fr. (port compris)  
G. KURTH  
1038 Bercher  
Tél. (021) 81 82 19 P 1673 L

### A vendre points Silva

ainsi que Mondo, Avanti.  
Prix très bas. Lesey, case postale 281, à 1041 Yverdon. P 17 L

### A vendre

### 2 chèvres

de boucherie. Ecrire sous chiffre PA 20984, Publicitas, 1951 Sion P 20984 S

On cherche à Sion sous le Scex de préférence,

### un appartement

de 3 pièces et demi.

Faire offres sous chiffre PA 20973, à Publicitas, à 1951 Sion. P 20973 S

### A vendre,

à Sierre,

### terrain à construire

pour villa.

Vue imprenable.

Ecrire sous chiffre PA 20969, Publicitas 1951 Sion P 20969 S

### Vigne

on achèterait 3000 à 4000 m<sup>2</sup> en rouge, région Chamossion, Ardon, Vétroz.

Faire offres écrites sous chiffre PA 20957, à Publicitas, 1951 Sion P 20957 S

### Meubles antiques

Particulier vendrait deux superbes bahuts valaisans, style gothique.

Ecrire sous chiffre PA 20950, Publicitas, 1951 Sion

### Soudures électriques (complet)

100 amp. 380 fr.  
125 amp. 480 fr.  
150 amp. 580 fr.  
170 amp. 680 fr.  
220 amp. 780 fr.  
250 amp. 1000 fr.  
Garantie 24 mois. Bieri Jean, Moncor 768, Fribourg. Une carte suffit. Tél. (037) 2 25 18, le soir. P 11 F



### Garage - Ardon

cherche

### jeune homme

aimant le contact avec la clientèle, dynamique et consciencieux en qualité de

### serviceman

Tél. (027) 8 17 84 - 8 13 55.

P 368 S

On cherche pour Martigny,

### femme de ménage

2 à 3 heures par jour. Tél. (026) 2 26 32 P 1193 S

### Jeune couturière

cherche place à Sion.

Ecrire sous chiffre PA 17092, Publicitas, 1951 Sion

### URGENT

Petit restaurant de montagne cherche

### sommelière

Bon gain, vie de famille.

S'adresser au tél. (027) 4 82 27.

Je cherche

### une sommelière

Tél. (026) 4 71 33 P 65080 S

### Nos superbes occasions

FIAT 500.  
FIAT 600  
FIAT 850 Coupé.  
FIAT 850 Normale.  
FIAT 1100.  
FIAT 1300.  
FIAT 1500.  
FIAT 1500 L.  
FIAT 2300 S Coupé.  
ALFA ROMEO Giulia 1300 TI  
MERCEDES 220 SE.  
SIMCA 1501 GLS.

Voitures expertisées et garanties

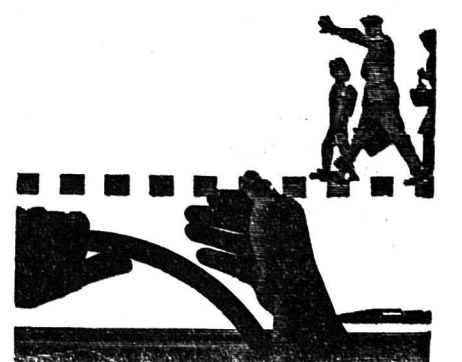
Facilités de paiement.



Téléphone : (025) 4 10 89.

P 437 S

### Manifestez votre intention



L'annonce  
reflet vivant du marché

L'annonce, reflet vivant  
du marché

vos annonces par  
Publicitas



**MISE AU CONCOURS**

Administration du centre du Valais met au concours

**un poste d'aide-comptable**

pour son service de la comptabilité.

**Conditions :**

Diplôme d'une école officielle de commerce ou certificat fédéral de capacité d'employé de commerce.  
Age : 21 à 25 ans ; quelques années de pratique désirées.

**Entrée en fonction :**

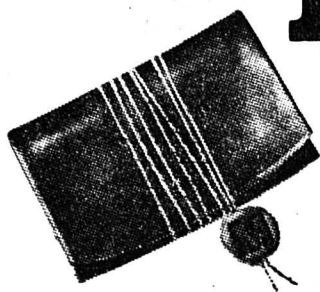
Immédiate ou à convenir.

**Traitement :**

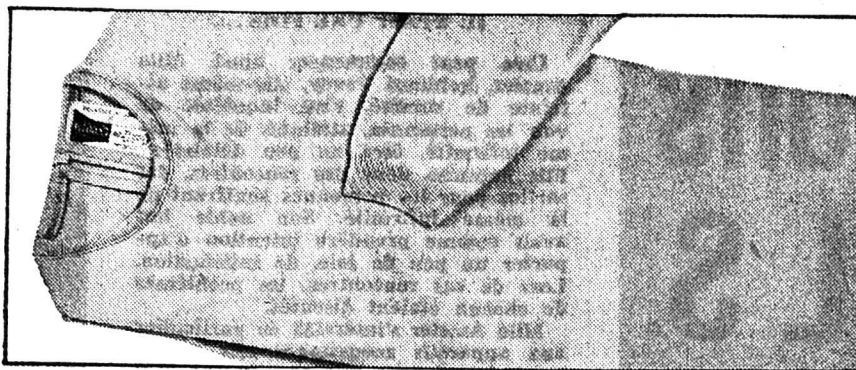
- Bons gages
- Avantages sociaux
- Semaine de 5 jours.

Les offres de service devront être adressées sous chiffre P 20831 à Publicitas S.A., à Sion au plus tard pour le 3 février 1968.

# Pourquoi payer davantage ?

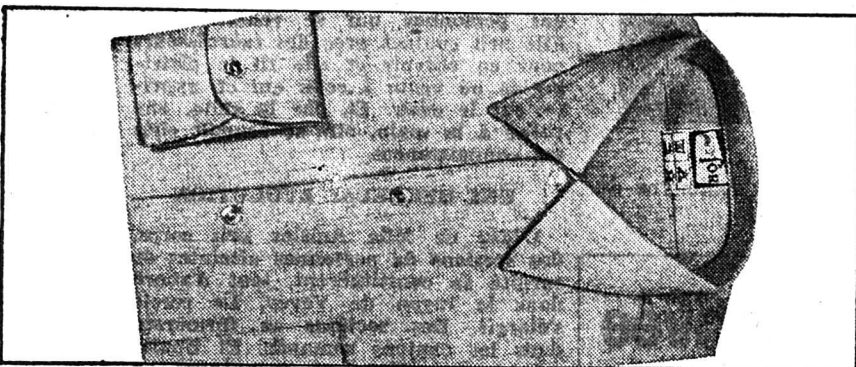


Echec au renchérissement en achetant encore plus à MIGROS!



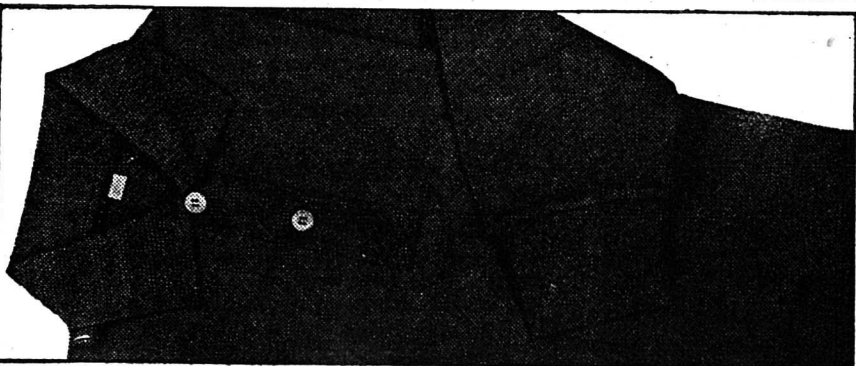
Ravissant pull-over pour dames, en nylon. Diverses teintes mode

seulement **12.-**



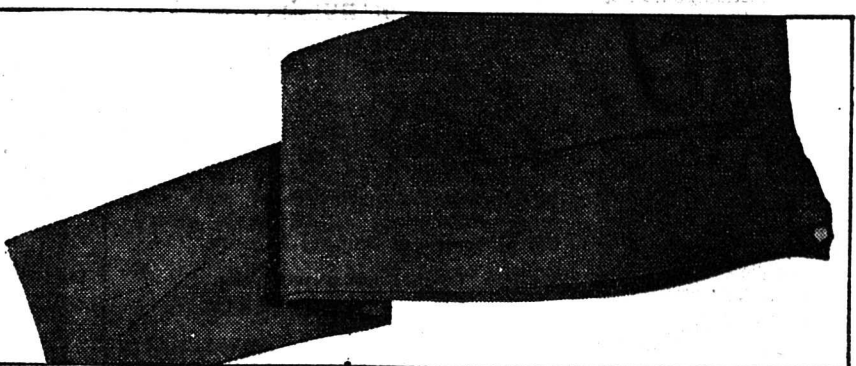
Chemise de sport pour messieurs, en coton, col pouvant être porté ouvert ou fermé, en gris, bleu ou beige

seulement **10.-**



Pull-chemise pour garçons, en interlock astralon, col et patte de fermeture en tricot fantaisie. Diverses teintes mode.

Dès grandeur 92cm  
depuis  
seulement **10.-**



Pantalon pour garçons, en laine/Terital, ceinture avec passes, fermant devant par deux boutons-pressions et pouvant être agrandie, poches de côté en biais et poche revolver.

Dès grandeur 104cm  
depuis  
seulement **15.-**

## MARCHÉS MIGROS

et principaux libres-services

### TAPIS SULLAM SACRIFIE

près de **2000** tapis de qualité

### VENTE AU RABAIS

du 15 au 27 janvier

Quelques exemples de nos prix :

Bouclé	Fr.	Laine	Fr.
110 x 50	5.50	120 x 60	22.-
110 x 55	9.50	140 x 70	38.-
110 x 60	12.-	180 x 120	99.-
225 x 160	68.-	230 x 155	142.-
280 x 190	98.-	290 x 190	185.-
335 x 240	154.-	320 x 220	265.-
350 x 250	98.-	340 x 240	250.-
Tours de lit, 3 pièces à			135.-

Pas de porte avec dos anti-glisse à 4.50  
Couvertures Berbère pure laine, tissées mains à 79.-

**ORIENT Ancier Sacrifié**

Désignation	Dimensions	Ancier prix	Sacrifié à Fr.
Karadja	76 x 53	95.-	42.-
Chiraz	285 x 191	1100.-	690.-
Belouteb	149 x 89	290.-	190.-
Berbère	140 x 70	148.-	98.-
Muschkabad	307 x 215	990.-	685.-
Karadja	231 x 64	335.-	185.-
Hamadan	359 x 252	2190.-	1690.-
Balkany	125 x 91	125.-	90.-
Mehrvan	290 x 207	1150.-	895.-
Hamadan	190 x 102	285.-	189.-
Bassora	296 x 200	1895.-	1295.-
Anatol	94 x 50	105.-	69.-
Serabent	338 x 220	1525.-	1100.-
Balkany	88 x 60	69.-	49.-
Mossoul	200 x 130	525.-	295.-
Afghan	306 x 198	1575.-	1085.-
Hamadan	94 x 55	88.-	49.-
Bachtiar	312 x 212	1695.-	1050.-
Ardebil	125 x 87	198.-	160.-
Ispahan	296 x 210	3280.-	2490.-
Indien	208 x 117	395.-	295.-
Karadja	337 x 230	1890.-	1495.-
Leilahan	87 x 43	58.-	39.-
Wys	338 x 240	2680.-	1680.-
Hamadan	125 x 87	165.-	129.-
Mahal	424 x 317	1895.-	1495.-
Balkany	152 x 120	230.-	175.-
Chiraz	256 x 157	890.-	590.-
Hamadan	88 x 54	92.-	52.-
Serabent	239 x 170	985.-	695.-
Afghan	85 x 64	166.-	115.-
Mahal	274 x 198	795.-	485.-
Hamadan	285 x 78	545.-	395.-

Visitez notre magasin !  
Parking-Poste  
1920 Martigny  
Tél. (026) 2 23 52

P 171 S

Annonces diverses

Garage de la place de Lausanne cherche pour entrée immédiate

**CHEF D'ATELIER**

pour branche VW - Porsche - Audi.  
Avantages - Semaine de 5 jours.

Faire offre sous chiffre PX 60114 à Publicitas, 1002 Lausanne.

**CHERCHONS MECANICIENS**

pouvant travailler seul sur benzine et diesel.

**Garage des Alpes, Martigny**  
Tél. (026) 2 22 22  
(Heures de bureau)

**LE SALON DE VOS REVES**

Créé spécialement pour vous, mesdames, ce magnifique ensemble du plus pur style LOUIS XV donnera à votre intérieur une classe inégalable. L'ensemble en noyer massif richement sculpté, rembourrage 100 p. 100 crin, coussins, plumes.

seulement Fr. 3000.- (tissus compris)

Avant tout achat, adressez-vous à la maison spécialisée, une des seules fabriquant elle-même la plupart de ses meubles de style.

**Gobet**  
Meubles de style  
1630 Bulle  
Rue du Vieux Pont 1  
Tél. 029 2 90 25

**B O N**  
pour une offre sans engagement

Nom et prénom :  
Localité :  
Rue :  
Je m'intéresse à :



# échos du valaisais

## A Sion, une centrale de la SRLS au service des sourds et des durs d'oreille

### Consultations de la S.R.L.S. Appareils acoustiques

L'affiche placée vers l'une des salles de l'ancienne école de commerce de jeunes filles.

## Un dernier effort avant l'arrivée d'une nouvelle couche de neige



SION — Les travaux pour débarrasser la neige se poursuivent. Certains aimeraient que ce travail soit terminé depuis belle lurette. Il est peut-être facile de proposer, de suggérer. Mais la théorie reste toujours la théorie. La pratique est très souvent différente et caution de pas mal de facteurs. Pendant quelques hivers l'on n'a pas été habitué à recevoir autant de neige. Le déblaiement ne posait pas de graves problèmes. Mais cette année la situation était toute différente. Les moyens mis en action — très importants et très divers — n'ont pas permis d'aller plus rapidement.

Quand la cité sera presque entièrement débarrassée de la neige, il en tombera certainement une nouvelle couche. Il faudra tout recommencer. Ce sera l'occasion pour recommencer à récriminer. Il y a une solution pratique pour les mécontents : qu'ils donnent, qu'ils suggèrent une formule, une organisation qui surpasse tout ce qui a été fait jusqu'à maintenant. C'est peut-être l'occasion de lancer de nouveaux moyens, de nouvelles formules.

Notre photo : La photo a été prise le matin du mercredi. Je ne pensais pas si bien dire.

## Bloc-notes de Jeunesse-Loisirs

- ★ PHOTO-CLUB. — Les lundis 29 janvier, 5 et 12 février : cours de cinéma donnés par M. Rolin, du ciné-club (Taverne séduoise à 20 h 15).
- ★ SKI-MONTAGNE (OJ du CAS). — Dimanche 28 janvier, sortie à skis à Haute-Nendaz. Exceptionnellement, le rendez-vous est fixé à 10 heures devant le télécabine du Tracouet. Inscription obligatoire. D'autre part, le groupe ski-montagne organise une séance d'information le vendredi 26 janvier (demain) à 20 heures au buffet de la gare.
- RADIO-CLUB. — Le Radio-Club séduois (HB 9 Y amateurs, émetteurs-récepteurs sur ondes courtes) communique : — ce soir, de 19 h 30 à 21 h 30 : cours de morse aux instruments et lecture du son. — demain soir, de 19 h 30 à 21 h 30 : même cours que jeudi.
- DANSE-CLUB. — Prochain cours : ce soir à 20 h 15, à la Maison des Jeunes de Valère.
- ★ ART-CLUB. — Prochaine réunion : lundi 29 janvier à 19 h 30, au tea-room « L'Escalier » (poste nord).
- MAISON DES JEUNES. — Réunion des responsables demain soir à 20 heures à la Maison des Jeunes de Valère. La réouverture de la MJ au public ne saurait tarder; en effet, six nouveaux jeux sont arrivés la semaine dernière.
- LOISIRAMA. — Le journal officiel de JLS cherche encore des collaborateurs. N'hésitez pas à vous renseigner au No 2.49.10.
- ★ ADRESSES DE JLS : case postale 90, 1951 Sion II. Téléphone : 2.16.95 (Jacques Bovier) ou 2.18.84 (Elisabeth Biderbost).

SION — Les personnes atteintes de surdité sont très nombreuses, chez nous comme ailleurs du reste. Cette infirmité dans bien des cas peut être atténuée. Des appareils acoustiques, aujourd'hui nombreux et divers sur le marché, sont de précieux auxiliaires qui peuvent apporter beaucoup de satisfaction.

### IL ETAIT UNE FOIS...

Cela peut commencer ainsi. Mlle Amsler, habitant Vevey, elle-même atteinte de surdité, s'est inquiétée de voir les personnes, atteintes de la même infirmité, être un peu délaissées. Elle organisa donc des rencontres, des sorties pour les personnes souffrant de la même infirmité. Son noble but avait comme première intention d'apporter un peu de joie, de satisfaction. Lors de ces rencontres, les problèmes de chacun étaient discutés.

Mlle Amsler s'intéressa en particulier aux appareils acoustiques mis sur le marché et à ceux que possédaient déjà des personnes qui se rencontraient. Elle prit contact avec des fournisseurs pour en obtenir et elle fit la distribution ou vente à ceux qui en exprimaient le désir. Et, par la suite, une valise à la main, elle se rendait chez ses connaissances.

### UNE HEUREUSE EVOLUTION

L'idée de Mlle Amsler prit corps, des sections de personnes atteintes de surdité se constituèrent, tout d'abord dans le rayon de Vevey. Le cercle s'élargit. Des sections se formèrent dans les cantons romands. Et finalement ces sections se groupèrent en une Fédération romande pour la lutte contre la surdité. Aujourd'hui, cette fédération est très vivante et elle fait de grands efforts pour venir en aide aux personnes atteintes de cette infirmité.

### LA SITUATION EN VALAIS

Depuis une douzaine d'années, une personne qualifiée venait à Sion, une fois par mois. Elle recevait les personnes qui se présentaient.

Un grand effort a été fait grâce à l'appui de la municipalité de Sion, de l'Etat du Valais, de la Société romande pour la lutte contre la surdité et de l'assurance A.I. Un centre a été créé à Sion. La ville a mis à disposition des locaux appropriés à l'ancienne école de commerce de jeunes filles, à l'avenue de la Gare. Ces locaux ont été équipés suivant les exigences. Il y a une salle de réception de la clientèle, avec un bureau pour le personnel spécialisé et une salle insonorisée pour les différents contrôles et tests qui doivent se faire.

### LE BUT DE CETTE CENTRALE

Mme Chablot, autrefois experte en la matière pour le compte de l'A.I., pour les cantons de Vaud, Fribourg et Valais, a non seulement suivi des cours appropriés mais elle a également une riche expérience.

Dès le 15 février prochain une permanence sera assurée à cette centrale. Il y aura une spécialiste à disposition.

### LES APPAREILS ACOUSTIQUES

Avec les perfectionnements apportés toutes les marques d'appareils acoustiques sont bonnes, mais ces appareils ne conviennent pas à tout le monde. Il se rencontre encore beaucoup de personnes qui possèdent des appareils acoustiques et ne s'en servent pas, d'autres qui disposent d'un appareil qui n'est pas adapté à leur degré de surdité et enfin beaucoup de personnes qui pourraient mieux entendre si elles disposaient d'un appareil acoustique.

## Un Valaisan blesse un Algérien d'un coup de couteau

SION. — A la cantine Panigas à Villeneuve, qui sert de pension aux ouvriers occupés aux travaux du viaduc de Chillon, une dispute a éclaté entre un ouvrier valaisan et un Algérien.

Des mots l'on en vint aux coups. A un moment donné le Valaisan, âgé de 18 ans, sortit son couteau militaire et en porta un violent coup au ventre de son antagoniste.

La victime, âgée de 31 ans, qui avait les intestins perforés fut conduit d'urgence à l'hôpital de Montreux.

Sur mandat du juge informateur, l'agresseur, a été écroué aux prisons d'Aigle.

Le vin ne semble pas être étranger à cette bagarre.



Dans un local insonorisé, il est procédé à des tests avec un appareil approprié.

La centrale est donc là pour effectuer des contrôles, pour découvrir l'appareil qui donnera plus de satisfaction au patient.

### LE PROCESSUS A SUIVRE

Le patient doit consulter un médecin spécialiste. Celui-ci établira un rapport à l'intention de l'assurance A.I. et de la centrale.

Le patient se présentera à la centrale pour le contrôle et recevra tous les renseignements nécessaires et l'appareil qui lui convient. Il retournera

auprès du médecin qui contrôlera si tout est en ordre.

Il n'y a pas de honte à se présenter et à se faire visiter par un spécialiste. Mais ce qui compte c'est que l'appareil conseillé donne satisfaction.

La centrale séduoise de la SRLS est appelée à rendre de grands services. Vous tous, qui souffrez de surdité, consultez votre médecin qui vous enverra ensuite à cette centrale.

Merci aussi à la SRLS, aux autorités municipales et cantonales, à l'A.I. pour cette réalisation.

— g6 —

## Succès du chœur et des danses de l'armée soviétique



SION — Samedi soir, il m'a été donné d'assister à l'extraordinaire prestation du chœur et des danseurs de l'Armée soviétique; une soirée que les quelque 4500 spectateurs de ce jour n'oublieront pas de si tôt.

Le Palais des expositions à Genève, parfaitement équipé pour accueillir plus de 200 artistes, dut fermer ses portes dès 20 h 45, depuis midi plus aucune place n'étant encore disponible. Une centaine d'admirables chanteurs constituent le noyau de cet ensemble dont la réputation n'a jamais été exagérée par la publicité. Parfaitement équilibré sur le plan des différents registres, le Chœur de l'Armée soviétique montre une extraordinaire souplesse d'interprétation. Du pianissimo au fortissimo, avec les chansons les plus sobres et les plus simples (Chant des partisans, Les steppes, etc.), comme avec les difficultés tant rythmiques que mélodiques (Ah, Nastasia!), ces chanteurs font plaisir à entendre, mais également à voir tant leur tenue physique correspond à la rare qualité d'interprétation.

Du lot de ces 200 chanteurs, huit solistes qui, s'ils s'accrochent d'une fierté que nous n'avons pas l'habitude de voir devant le micro, récompensent l'auditoire de magnifiques voix parmi lesquelles nous retiendrons surtout celle de Vladimir Tchernykh (Poème de Russie) ainsi que celle d'Evguéni Beliaiev (Les Rossignols, Kalinka). Hors programme, Nicolai Gress, faisant preuve de métier vocal des plus développés, éblouit avec un air de Verdi, montrant que tous les solistes de cet ensemble, en adaptant quelque peu leur technique, peuvent assurer valablement n'importe quel rôle d'opéra. Les danses apportent à cet éblouissant programme vocal fait de puissance, virilité, mélancolie, une note d'humour du meilleur goût. Chorégraphie exécutée sur un rythme déchainé, sauts et pirouettes ahurissants, gâtés sans pareille.

Il serait injuste de ne point féliciter

l'orchestre accompagnant tant le chœur que les danseurs. Du triangle à la trompette, en passant par l'accordéon, le banjo et la flûte, les innombrables instruments savent parfaitement s'adapter à tout genre de musique grâce à une habile orchestration et à des instrumentistes de premier ordre. Si nous apprécions l'ouverture de Faust, nous applaudissons grandement à l'admirable solo de balalaïka, solo qui nous présente cet instrument à trois cordes seulement, mais aux innombrables possibilités s'il est tenu, comme samedi soir, par un musicien de choix.

4500 spectateurs éblouis ont passé la soirée du samedi en compagnie du Chœur et des danses de l'Armée soviétique. Tous ont été profondément touchés à l'écoute de l'hymne national suisse interprété en français. Jamais Jacques-Dalcroze n'aurait eu la pensée en composant « La jeune batelière », d'être un jour aussi magnifiquement servi par cet ensemble soviétique qui laissera un souvenir inoubliable à Genève où il s'est arrêté pendant cinq jours après avoir tenu la scène parisienne pendant deux mois.

Un grand merci aux organisateurs de ces soirées, tout particulièrement à M. Maurice Verley, de Genève, qui n'a pas craint d'inviter Boris Alexandrov, le légendaire directeur du chœur, à offrir aux Suisses trois heures d'intenses émotions musicales.

N. Lager

### Route fermée

A la suite de la tempête de neige qui s'est abattue dans la région, la route Les Haudères-Arolla est fermée à la circulation automobile jusqu'à nouvel avis.

### INHUMATIONS

M. Marcel Dayen, jeudi 25 janvier, à 11 h, à Plan-Contthey.  
Mme Vve Léa Bagnoud, jeudi 25 janvier à 10 h, 30 à Chermignon.



# échos du valais

## LE FEU A ANZERE

ANZERE — Hier, vers 16 heures, un incendie s'est déclaré à la station inférieure des remontées du Wildhorn S.A. à Anzère-Ayent. Le feu a pris naissance dans l'atelier de mécanique. Un ouvrier, qui était occupé à réparer un appareil à souder électrique, laissa échapper de la benzine sur l'établi en démontant le carburateur. Un instant plus tard, lorsqu'il voulut souder un archet, l'établi s'enflamma. A première vue, les dégâts s'élevaient à environ 25.000 francs. Toutefois, les installations n'ont pas été touchées par cet incendie et fonctionnent normalement.

## Traditionnelle soirée des cadres

SION. — Samedi dernier, les cadres de l'imprimerie Moderne S.A. et de l'imprimerie Beeger S.A., étaient en

fête ! Perpétuant en effet une agréable coutume, M. André Luisier, notre directeur, nous conviait, ainsi que nos épouses, à une magnifique soirée au Relais du Pont-de-la-Morge. M. Sautier nous y servit un succulent repas largement arrosé d'excellents crus. Autour d'une table si bien garnie et si joliment décorée, l'ambiance ne pouvait que déborder en flèche.

M. Cyrille Pralong, président du conseil d'administration de l'imprimerie Beeger S.A. sut, par quelques mots pleins d'humour et de gentillesse, ouvrir les joutes oratoires.

A son tour, M. Luisier prit la parole et donna plusieurs détails sur la prochaine fusion NR-FAV. Il insista sur la collaboration absolument loyale qui existera entre les deux maisons et demanda à chacun de travailler dans le bel esprit qui caractérisa l'année 1967. Il remercia pour l'effort fourni et souhaita plein succès aux collaborateurs qui vont passer dans l'autre grande maison, l'imprimerie Gessler S.A.

Quant aux cadres qui restent au « NR », ils contribueront à la réussite d'un journal en pleine évolution.

M. Raymond remercia M. Luisier au nom de tous et exprima la mélancolie de ceux qui pensent à la séparation de la belle équipe que nous formons, mais ces moments un peu nostalgiques firent rapidement place à la gaieté car une surprise nous était réservée : notre ami Antoine Sartoretto, assisté des deux Roger, Fellay et Curdy, avait eu l'excellente idée de faire une petite revue relatant la vie de notre imprimerie.

Chacun y fut « égratigné » avec beaucoup de gentillesse, d'humour et un grand don d'observation. Toute l'assemblée se divertit énormément et les nombreux applaudissements ont prouvé notre reconnaissance à ce sympathique trio.

Ensuite le duo « Apollo » nous fit danser fort tard puis il fallut se séparer, mais chacun gardera de cette magnifique soirée le meilleur des souvenirs.

Un participant

### Pour le Centre missionnaire

BASSE-NENDAZ — Le dimanche 28 janvier aura lieu le loto du Centre missionnaire. A la sortie des offices, une série spéciale : une caisse de bouteilles. A 20 heures, concert par le Quatuor des jeunes pères capucins. Une série gratuite avec lot d'une valeur de frs 150.—.

Le Centre missionnaire vous offre l'occasion de passer une joyeuse soirée et de manifester votre sympathie à la grande œuvre des missions. Invitation cordiale à tous.

Le comité.

## Nos députés s'inquiètent

Question écrite de M. A. Dussex, député

Le Conseil d'Etat est invité à informer le Grand Conseil sur les mesures qu'il pense prendre pour que tous les préfets de district prennent au sérieux leurs responsabilités dévolues par les art. 66 et 67 de la Constitution cantonale. Ces articles confèrent au Conseil de district la charge d'animateur économique. Or, nous constatons que ces Conseils ne se réunissent pas dans plusieurs districts par la carence des préfets qui doivent les présider et prendre les initiatives utiles au développement économique et à l'aménagement du territoire dans leurs districts ou entre districts.

### Interpellation Ami Mottiez (rad.), député, Collonges

Conformément à l'art. 72 du règlement du Grand Conseil, je me permets d'adresser au Conseil d'Etat l'interpellation suivante: Elle concerne la retenue conditionnelle sur le prix du lait et la proposition du Conseil fédéral sur la révision de l'arrêté sur l'économie laitière.

### QUESTION R. MARQUIS (CCS) ET CONSORTS

Un communiqué de la chancellerie d'Etat nous a annoncé que le vendredi 24 novembre 1967, les Conseils d'Etat des cantons du Valais et de Vaud ont tenu une séance commune.

Le communiqué signale que les deux gouvernements ont procédé à un long échange de vue dans le meilleur esprit de compréhension mutuelle.

Nous nous permettons de demander au Conseil d'Etat si, lors de ces entretiens, on a abordé les problèmes d'une minorité, formée de nombreux compatriotes, aux prises avec des difficultés d'ordre scolaire abondamment relevées par la presse.

### Question écrite F. Zwicky (rad.), Monthey et consorts

Les intempéries exceptionnelles de janvier ont fait ressortir, une fois de plus, l'insuffisance des moyens de transport public qui desservent la région de Monthey-Colombey et la vallée d'Illiez. Cet état de choses porte un préjudice certain à une contrée en plein développement.

Le Conseil d'Etat est prié de faire connaître ses possibilités d'intervention en la matière et son intention éventuelle de s'occuper activement du problème. Une expertise générale, confiée à un organisme spécial (institut universitaire ou professionnel) dans la perspective d'une rationalisation mériterait d'être envisagée.

### INTERPELLATION PETER STEFFEN (ch.-soc.) SUSTEN

Le mauvais temps persistant de la moitié de janvier occasionna, pour la station de Loèche-les-Bains, des interruptions de trafic plus ou moins longues. Le déblaiement de la neige au sud du village dut être entrepris alors que régnait un danger d'avalanche constant. Ces interruptions de trafic ne sont pas à l'avantage d'une station d'étrangers. Mais, ce qui est plus grave encore, c'est que le danger d'avalanche sur un tronçon de cette route ne peut être contesté. Si donc, la connaissance de l'existence d'un danger d'avalanche peut déjà être préjudiciable pour la saison hivernale, une avalanche sur la route conduisant à Loèche-les-Bains risquerait de compromettre gravement la saison d'hiver de cette station, qui, ces dernières années, a connu un succès sans cesse croissant.

Nous nous permettons donc de rendre attentif le Conseil d'Etat sur cet état de fait et le prions instamment d'entreprendre, pour l'été prochain déjà, les mesures nécessaires pour enrayer tout danger d'avalanche. Si la construction de galeries devait s'avérer trop coûteuse, l'amélioration de l'ancienne voie de chemin de fer de Zang à Goppenkehr pourrait être réalisée à peu de frais. Cette voie empruntant un tracé en dehors de la zone exposée aux avalanches, le trafic d'hiver pour Loèche-les-Bains serait ainsi assuré.

### Une tradition à respecter

LOTSCHENTAL. — L'heure des « Tschägäta » va bientôt sonner dans la vallée du Lötschen puisque la tradition veut qu'à l'occasion de Carnaval d'affreux masques revêtus de peaux d'animaux et portant d'horribles visages fassent leur apparition.

Cette année, il y aura même un cortège de ces « Tschägäta » qui défilera à travers les rues du village de Wiler avant de se terminer par un bal animé.

Une tradition que l'on tient absolument à respecter alors même que son origine se perd dans la nuit des temps.

### Soirée de la fanfare municipale

MOREL. — La fanfare municipale de Morel organise pour samedi soir prochain sa grande soirée annuelle à la grande salle de l'hôtel des Alpes. Membres d'honneur et actifs prendront part à un banquet avant de se divertir au cours d'un programme spécialement préparé pour l'occasion et encore animé par un excellent conférencier.

Profitons de l'occasion pour souhaiter aux musiciens de Mörel succès et plaisir.

Monsieur Marcellin BELLON, à Troistorrents; Les enfants et petits-enfants de feu Prosper CLARET-BELLON, à Troistorrents; Les enfants et petits-enfants de feu Fabien DONNET-BELLON, à Monthey et Choëx; Les enfants et petits-enfants de feu Daniel BELLON, à Troistorrents; Madame veuve Félicie DEFAGO, à Val-d'Illiez;

ainsi que les familles parentes et alliées, BELLON, BERRUT, BERTHOUD, NICOLLERAT, CLARET, DONNET, ont la douleur de faire part du décès de

### Monsieur Stanislas BELLON

leur très cher frère, beau-frère, oncle, survenu à l'âge de 83 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu vendredi 26 janvier 1968, à 10 h 30, à Troistorrents.

Priez pour lui. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

### La Société des pépiniéristes et viticulteurs valaisans

a le pénible devoir de faire part du décès de

### Monsieur Jean FLOREY à Veyras

L'ensevelissement aura lieu le vendredi 26 janvier à l'église Sainte-Croix, à Sierre.

Madame veuve Albert BROUZE-ROCH au Bouveret, ses enfants et petits-enfants, à Vevey et Port-Valais; Monsieur Denis BROUZE, aux Evouettes; Monsieur et Madame Marius BROUZE-CLERC, aux Evouettes, leurs enfants et petits-enfants, aux Evouettes et à Villeneuve; Madame et Monsieur Lucien BORGATTA-BROUZE et leur fils, à Vevey; Les familles BROUZE, SCHÜRMAN, CLERC, BERTRAND, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

### Monsieur Marius BROUZE

leur cher père, grand-père, arrière-grand-père, beau-père, oncle et cousin, enlevé à leur tendre affection, dans sa 90e année, et muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu aux Evouettes, le samedi 27 janvier 1968.

Départ du cortège funéraire : village des Evouettes, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de son grand deuil et dans l'impossibilité de répondre à chacun la famille de

Madame

### Hélène Rossler-Barlathey

remercie toutes les personnes qui l'ont soutenue durant cette pénible épreuve soit par leurs dons de messes, leurs envois de fleurs et leurs messages d'amitié, et les prie de croire à sa profonde reconnaissance.

Un merci spécial au doyen Bonvin, curé, à la révérende mère et aux sœurs de la maison de Repos pour leur dévouement envers la chère disparue.

Monthey, le 25 janvier 1968.

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Madame

### Céline GUERIN-BARMAN

remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs, leurs messages, l'ont entourée dans sa douloureuse épreuve et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Saint-Maurice, janvier 1968.

P 20990 S

### IN MEMORIAM

26 janvier 1967 - 26 janvier 1968

### CYRIL TISSIERES

Une messe d'anniversaire sera célébrée à Orsières le vendredi 26 janvier, à 8 heures.

P 65050 S

### IN MEMORIAM

### Monsieur Oscar Richard SION

Ton souvenir reste vivant dans nos cœurs.

Ton épouse et tes enfants.

Une messe anniversaire sera célébrée à l'église du Sacré-Cœur, à Sion, le samedi 27 janvier, à 6 h. 30.

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de son grand deuil, la famille de

### Madame Vve Lucien Carron-Bruchez à FULLY

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de couronnes, de fleurs et leurs messages, leurs dons de messes, l'ont assistée dans sa pénible épreuve, et les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.

Un merci spécial au docteur Pierre Gard, à Martigny et au révérend curé Henri Bonvin, à Fully.

Fully, janvier 1968.

P 65042 S

### TRIBUNE LIBRE

## LETTRE OUVERTE au président de Savièse

Cette lettre n'engage que son auteur

Monsieur le Président, La publication lors des criées publiques de dimanche 21 janvier relative à l'utilisation de l'eau potable de Dilogne a mis en émoi la population. En effet, des menaces des plus sérieuses retombent sur les Saviésans qui se hasarderont de laisser couler un peu d'eau pour éviter le gel des conduites. Vous menacez de contrôles sévères et d'amendes salées. Vous dites de plus que les sources intarissables de Dilogne sont à l'étage. Mais n'y a-t-il pas encore un autre péché mignon, Monsieur le Président. Dans un moment euphorique peut-être n'avez-vous pas donné personnellement

à la ville de Sion l'autorisation de greffer leur conduite d'eau potable de la Muraz sur la conduite du village d'Ormonne ? Et actuellement vous venez constater avec stupeur que la commune de Savièse manque d'eau potable et qu'il faut menacer le Saviésan pour que les Sédunois de la Muraz soient bien servis ?

Vous ne ferez plus de pareilles gaudes vis-à-vis de vos administrés. Commencez d'abord à garder pour vous ce qui est indispensable à nos familles mais ne venez pas réparer votre erreur par des cris d'alarme à la population.

Un membre de l'autorité



# échos du valais

## La première famille de sinistrés de Sicile arrive à Sion

SION — Hier soir, par le train de 18 h 50 est arrivée en gare de Sion, la première famille de sinistrés de Sicile. Cette famille est composée de l'époux, l'épouse, la belle-mère et de deux petits-enfants.

Ces gens arrivaient chez nous avec quelques colis et deux valises. Ils ont tout perdu à la suite du tremblement de terre.

Sur le quai de la gare ils ont été reçus par le vice-consul Edouardo Masini et une partie du personnel du vice-consulat d'Italie à Sion. Un petit appartement a été aménagé rue des Châteaux. Le vice-consulat s'est occupé de le chauffer et de prévoir des réserves alimentaires pour quelques jours. Le chef de famille, qui est déjà venu en Valais, trouvera du travail et sa famille pourra se remettre de ses grandes émotions. Les formalités ont été

réduites à leur plus simple expression. Sur le quai de la gare, bien des larmes ont coulé en voyant arriver cette famille qui a tout perdu. Nos photos : sur le quai de la gare à Sion. — gé —



DE VALERE A TOURBILLON

### Les « pirates » des magasins et de restaurants

Tous les voleurs ne sont pas marqués au front.

C'est un refrain connu.

Pourtant ce n'est pas un motif pour suspecter tout le monde. Il faut accorder sa confiance. Il n'est pas possible de coexister de cohabiter, dans un climat de méfiance, de doute.

Les professionnels de la « cambriole », ceux des grands coups, ceux qui usent d'une arme pour se débarrasser d'un gêneur, ne m'intéressent pas. Ils risquent gros.

Je m'attaque aujourd'hui aux kleptomanes. Tout ce qui traîne, tout ce qui est à portée de leurs mains est mis en lieux sûrs.

C'est une manie. C'est une maladie.

L'objet « piqué » est quelquefois sans valeur. Mais il est empoché.

Dans les magasins, avec le self-service, un certain pourcentage d'articles disparaît. Le chef de l'établissement ou le gérant sont orientés. Une surveillance est exercée. Le kleptomane se joue parfois de cette surveillance. Le plus fin limier n'est pas toujours celui que l'on croit.

Lorsqu'à l'occasion quelqu'un est pris en flagrant délit on s'en étonne : « En voilà un à qui j'aurais accordé toute confiance ! »

C'est une réflexion qui marque bien la déception. Les restaurants constatent régulièrement la disparition de certains articles du service.

Il y a des maniaques qui collectionnent des cuillères à café, des couteaux, des fourchettes, des pots à lait.

La collection ainsi constituée a une riche particularité : chaque article a un nom différent. Il s'agit de la raison sociale de l'établissement.

A ces « taupiers » il serait bon de remettre un plat en métal ainsi dédié : « Au voleur impardonnable de services de table, l'association des cafetiers-restaurateurs de X. »

Les invités auraient vite fait de jauger les qualités morales du maître de céans.

— gé —

## Tirer de précieux enseignements Réunir les données pour prendre des décisions définitives

SION — Une conférence de presse s'est tenue hier soir à l'hôtel du Cerf. Le point a été fait sur la fuite de Diesel de l'une des conduites d'amenée du carburant. Aujourd'hui on peut prétendre qu'il n'y a pas eu de pollution du canal Sion - Riddes, ni du Rhône.

Jusqu'au 8 février, tous les éléments seront réunis afin de prendre les dispositions nécessaires eu égard à la situation existante.

POUR L'HEURE :

1) Le problème n'est pas traité en petit comité. Le Département militaire fédéral a fait appel à des organisations privées.

2) Le service de surveillance des pipelines a été engagé.

3) La commission pour l'étude des problèmes dus à la corrosion est in-

tervenue. Des spécialistes de la partie électrique font partie de cette commission.

### LA NATURE DU SOL RESPONSABLE

Dans notre émission du mercredi 24 janvier, nous avons donné d'amples renseignements à ce sujet. Nous n'y reviendrons pas.

Les installations en question ont été faites il y a 7 ans.

Le problème de la nature du sol a été étudié. Il se pourrait que des éléments nouveaux soient intervenus.

### DISPOSITIONS PRISES DANS L'IMMEDIAT

1) La terre polluée sera entièrement évacuée.

2) Jusqu'au 8 avril, tous les éléments seront rassemblés afin de prendre des décisions définitives et de constituer le dossier d'enquête.

— gé —

ca, c'est zinal

Val d'Anniviers, 1670 mètres



## CINEMAS

### ★ Sion - Arlequin ★

Du mardi 23 janvier au dimanche 28 janvier

Une superproduction d'André Hunebelle. La même équipe qui a fait le succès des OSS 117 dans

### Estouffade à la Caraïbe

Parlé français - 16 ans révolus Scope-couleurs

### ★ Sion - Lux ★

Du lundi 22 janvier au dimanche 28 janvier :

Barbara Bryl, Jery Selnik, Christina Mikolajew, dans :

### PHARAON

C'est sans doute le meilleur film, peut-être un des premiers films historiques à être véritablement une grande œuvre.

Parlé français - Scopecouleurs 18 ans révolus

### ★ Sion - Capitole ★

Du mercredi 24 janvier au dimanche 28 janvier

Paul Meurisse - Bernard Blier Jean Lefebvre dans

### Quand passent les escrocs

Ici au moins on s'amuse de grand cœur et sans arrière pensée (Le Monde) Parlé français - 16 ans révolus

### ★ Martigny - Etoile ★

Jusqu'à dimanche 28 - 16 ans révolus L'extraordinaire succès comique

### LE CORNIAUD

avec Bourvil et Louis de Funès

### ★ Martigny - Corso ★

Jusqu'à dimanche 28 - 18 ans révolus Le « Super-Thriller » du moment !

### Technique d'un meurtre

avec Franco Nero et Jeanne Valérie

### ★ Cinéma d'Ardon ★

Aujourd'hui : Relâche. Samedi et dimanche : « Mission spéciale Lady Chaplin ».

### ★ Riddes - L'Abeille ★

Ce soir relâche Samedi et dimanche La panthère rose

16 ans

### ★ Saxon - Rex ★

Jeudi 25 - 18 ans révolus Des aventures survoltées

### Ligne rouge 7000

Dès vendredi 26 - 18 ans révolus Bourvil et Lino Ventura dans

### Les grandes gueules

### ★ Fully - Michel ★

Aujourd'hui : RELACHE Dès vendredi 26 - 16 ans révolus Une affaire de contre-espionnage Agent K 8, passeport diplomatique

### ★ St-Maurice - Roxy ★

Aujourd'hui : RELACHE Dès vendredi

### LA GRANDE SAUTERELLE

### ★ Troistorrents-Forum ★

Samedi et dimanche Un retour attendu ! Le triomphal chef-d'œuvre de Clouzot

### LE SALAIRE DE LA PEUR

16 ans

### ★ Monthey - Montheolo ★

Julie Christie (« Lara » du Dr Jivago) fait feu et flamme dans le plus couronné des films

### DARLING

Un film hardi, réalisé pour les adultes 18 ans révolus

### ★ Monthey - Plaza ★

Jusqu'à mardi 20 h.30 - 16 ans révolus Sean Connery, le seul, l'unique James Bond 007 dans le meilleur film de la série :

### On ne vit que deux fois

Prix imposés 4 fr. et 5 fr.

### ★ Bex - Rex ★

Ce soir 20 h. 30 - 16 ans révolus Un film délicieux irrésistible de drôlerie

### Un idiot à Paris

avec Dany Carrel - Jean Lefebvre Scope-couleurs

Au Casino-Théâtre de Sierre

## TARTUFFE de Molière

SIERRE. — Dès son entrée en scène... Non. Dès les célèbres premiers mots, prononcés en coulisse, il fut un grand Tartuffe.

Imposant par la stature, le volume et le maintien. Et comme le décrit Fro-sine : « Les oreilles rouges et le teint fleuri ». Mais, avec quelque chose d'in-

quiétant émanant de sa quiète person-ne. Avec quelque chose d'obstiné et d'irréductible dans ce gras parasite. Avec quelque chose de sournois et de cruel sous la mielleuse onction. Car Tartuffe n'entend que ce qu'il veut bien écouter, ne fait que ce que bon lui semble. Pour le reste, et la volonté du ciel se fasse...

A part quelques signes de croix un peu trop voyants, quelques roulades d'yeux un peu trop exorbités — pour déridier la salle — Louis Seigner s'est montré fort sobre dans sa composition et cette sobriété même, cette absence de tics et de gesticulation que certains croient nécessaire à Molière, donnaient à sa composition toute sa force.

Parlons encore de son « phrasé », de sa manière d'égrener les mots pour leur donner toute leur saveur — la langue de Molière est si pleine — tout en gardant la respiration cadencée de l'alexandrin ; il le parle naturellement, mais l'oreille reste sensible à son rythme.

Dorine, de même, détache les savoureuses répliques, de même les anime et fait rebondir les vers. Martin bâton, elle entraîne à sa suite cette fatotte famille. C'est elle l'autre pôle de la pièce : le naturel et la vie qui, de toutes leurs forces, s'opposent aux tartufferies. Dans son rôle, Claude Dasonville c'est le poids face au Tartuffe de Louis Seigner.

Il serait un peu long d'énumérer les qualités de chacun. Relevons tout de même la composition d'Yves Duchâteau dans le rôle difficile d'Orgon — tantôt inexistant, dévoré par Tartuffe, tantôt tyran familial et brandissant toutes les foudres célestes — ; celle de Manique Michel, une Elmire gracieuse mais décidée, et de Jeanne Cellard, une Madame Pernelle caustique et pleine de verve. Quant aux jeunes premiers, on sait bien que Molière ne les gâte pas beaucoup... Ils s'en tirent tout de même avec les honneurs de la guerre.

F. B.

### Exposition Charles Menge



CRANS. — Le sympathique artiste-peintre Charles Menge exposera à la galerie du Plateau, dès samedi 27 janvier. Des œuvres récentes représentant la vie villageoise, seront exposées. Le vernissage de cette exposition est prévu le samedi 27 janvier à 17 heures.

—gé— NOTRE PHOTO : l'artiste Charles Menge.



# NOUVELLES SUISSES ET ÉTRANGÈRES

## Fidel Castro démissionnerait-il de ses fonctions de chef de gouvernement ?

LA HAVANE. — A la suite des bruits répandus au sujet de son éventuelle démission de sa fonction de chef de gouvernement, Fidel Castro a convoqué une séance urgente du comité central du parti communiste.

On croit savoir, à La Havane, que Fidel Castro pourrait remettre ses pouvoirs à son frère cadet, le premier ministre adjoint et ministre de la Défense, M. Raoul Castro, ou au président Osvaldo Dorticos.

## A LA RECHERCHE DES BOMBES «H»

WASHINGTON — On continue de chercher fébrilement à l'aide de bouies lumineuses et sous une température de moins 35 degrés, à l'endroit où est tombé l'avion américain du type «B-52» les quatre bombes à hydrogène que cet appareil transportait. La radio-activité et la découverte de divers débris de l'avion laissent supposer que les bombes ne se trouvent éventuellement pas sur le sol de la baie de North Star, mais qu'elles sont à deux mètres sous la couche de glace, ce qui faciliterait les recherches. Le Département américain de la défense a donné mercredi une nouvelle fois l'assurance qu'il n'existait aucun danger d'explosion.

Le Pentagone n'a fourni jusqu'ici aucune précision sur l'importance des morceaux de bombes à hydrogène dont il a annoncé la découverte en préci-

sant qu'ils provenaient du B-52 accidenté dimanche dernier au Groenland. Le communiqué publié à cette occasion parle seulement de « fragments d'accessoires attachés aux bombes ».

Un porte parole du ministère de la défense s'est borné à déclarer en réponse aux questions que ces fragments faisaient, sans aucun doute possible, partie d'une ou de plusieurs bombes.

## La Chambre des Lords rejette le programme de compressions budgétaires

LONDRES. — La Chambre des Lords a rejeté mercredi soir par 41 voix de majorité le programme de compressions budgétaires approuvé jeudi dernier par la Chambre des Communes.

## Les collégiennes flamandes suivent l'exemple

LOUVAIN — Les collégiennes ont à leur tour manifesté hier à Louvain pour appuyer les revendications flamandes. Bravant la neige et la pluie, 500 à 600 jeunes filles d'un institut d'Heverlee, dans la banlieue de Louvain, ont marché sur la ville universitaire, où elles ont défilé précédées d'un drapeau au lien des Flandres et aux cris de « Louvain flamand ». Une di-

zaine d'entre elles ont été appréhendées.

Manifestation également à Anvers où les élèves de l'enseignement secondaire sont en grève et à Gand où des groupes d'étudiants ont lancé des œufs sur la police.

A Malines, l'épiscopat a démenti hier matin formellement qu'il ait établi des contacts avec le Saint-Siège en vue d'obtenir l'abandon partiel de ses droits de regards sur l'université de Louvain, comme l'avait affirmé un journal socialiste.

De son côté la Chambre belge a voté mercredi la prise en considération d'une proposition de loi tendant à interdire l'emploi du français dans les établissements d'enseignement supérieur en pays flamand. Le vote a été acquis par 105 voix contre 7 (les dé-

putés du Front francophone) et 17 abstentions (les sociaux-chrétiens wallons).

## Cinq malfaiteurs condamnés

BIENNE. — Cinq malfaiteurs accusés de 35 cambriolages et vols pour une somme de plus de 100 000 francs, viennent d'être condamnés par la Chambre criminelle bernoise siégeant à Bienne. Les peines, qui correspondent en partie à celles requises par le procureur, varient de trois ans et demi de réduction à six mois de prison avec sursis. En outre, les condamnés auront à supporter les frais de justice en proportion des délits commis.

## Les faux dollars étaient sous la semelle

MILAN — Un trafic de faux dollars s'étendant sur quatre pays : France, Autriche, Suisse et Italie, a été découvert par la police milanaise qui a

procédé à l'arrestation d'un industriel suisse, d'un avocat milanais et d'un joaillier viennois.

Le coup de filet avait été lancé vendredi dernier, par l'arrestation d'un avocat milanais, M. B., qui était porteur de dix mille faux dollars en liasses de billets de cent, a-t-on appris mercredi à la préfecture de police.

apporter à Milan les dix mille faux dollars trouvés sur Bertetto.

L'enquête se poursuit. Selon certaines informations, la police chercherait à mettre la main sur le chef du réseau européen, réseau qui pourrait dépendre d'un gang américain.

## M. Brown défend la politique britannique

LONDRES. — Prenant la parole devant le parlement, M. George Brown, secrétaire du Foreign Office, a défendu la politique britannique, en soulignant que la Grande-Bretagne demeurait une grande puissance, même si elle abandonne son rôle de « puissance mondiale ».

Les économies qu'on tente de réaliser dans le budget de la Défense ne signifient pas que la Grande-Bretagne va se replier sur elle-même. M. Brown a répété ensuite la volonté de son pays de devenir membre du Marché commun, malgré le veto français.

Attaquant ensuite directement les conservateurs, au cours d'une discussion avec M. Heath, leur « leader », M. Brown leur a reproché de prétendre vouloir maintenir les troupes britanniques dans leurs bases étrangères actuelles, s'ils étaient au pouvoir.

## De retour des Etats-Unis il est nommé au Poly

Trois jours après, c'était au tour de l'industriel suisse F. S. résidant à Glattburg, près de Zurich, que la police arrêta à l'aéroport de Linat. Le joaillier viennois devait arriver mercredi à l'aéroport de Linat. Les policiers se rendirent au rendez-vous et l'appréhendèrent. Il ne portait sur lui aucun dollar, mais dans sa valise les policiers ont trouvé une paire de chaussures également à semelles doubles qui semble-t-il, lui avait déjà servi deux semaines plus tôt pour

## De retour des Etats-Unis il est nommé au Poly

Le Conseil fédéral a nommé professeur assistant de mathématiques à l'École polytechnique fédérale, avec entrée en fonctions le 1er octobre 1968, M. Urs Stammbach, docteur en sciences mathématiques, d'Uerkheim (Argovie), actuellement collaborateur scientifique de l'université Cornell à Ithaca, N.Y., Etats-Unis d'Amérique.

## M. Michel Debré : « Le monde risque d'entrer dans un cycle protectionniste »

PARIS — Les consultations au sein du Marché commun sont d'autant plus indispensables que le monde risque d'entrer dans un cycle économique protectionniste, a déclaré mercredi après-midi, M. Michel Debré, ministre français de l'Economie et des Finances, en réponse à une question qui lui était posée à l'issue de la conférence de presse qu'il a consacré à la présentation du nouveau plan de relance de l'économie française.

Les mesures envisagées par les Etats-Unis, a-t-il observé, vont dans ce sens car elles tendent à une restriction du mouvement des hommes, des marchandises et des capitaux. Ce mouvement, a poursuivi M. Debré, n'est pas encore inquiétant, mais il pourrait le devenir. C'est d'ailleurs pourquoi les autorités américaines insistent sur le fait que les mesures qu'elles préparent seront provisoires.

## LE RETOUR DE M. WILSON

LONDRES. — M. Harold Wilson est rentré, mercredi soir, à Londres, venant de Moscou, où il a eu trois jours d'entretiens avec les dirigeants soviétiques.

## Tension au sein du gouvernement italien

ROME — Le débat qui devait commencer hier à la Chambre sur les accusations d'irrégularités portées contre les services secrets italiens (SIFAR) a été renvoyé à la suite de graves divergences de vue qui se sont élevées au sein de la coalition gouvernementale (démocrates-chrétiens, socialistes et républicains).

Les accusations, lancées par l'hebdomadaire radical « L'Espresso », l'année dernière, et exploitées par les milieux de gauche, concernent l'établissement de dossiers sur de hautes personnalités politiques, dossiers dont certains auraient mystérieusement disparu.

Tandis que les socialistes sont favorables à l'ouverture d'une enquête parlementaire, comme les oppositions de gauche et de droite, les démocrates-chrétiens s'y opposent. Ils font valoir qu'il y a lieu d'attendre les résultats des deux enquêtes déjà ouvertes — l'une administrative, l'autre judiciaire — ainsi que la fin du procès en diffamation en cours intenté contre « L'Ex-

presso » par le général Giovanni de Lorenzo, qui était le chef des services secrets avant 1964 et commandant des carabinieri cette année-là. « L'Espresso » l'a accusé d'avoir tenté d'organiser un « coup d'Etat » au moment de la crise ministérielle.

La tension au sein de la coalition est telle que M. Riccardo Lombardi,

chef de file gauche du parti socialiste, a déclaré qu'elle mettait en cause la stabilité même du gouvernement. A ce propos, le quotidien turinois « La Stampa », proche des milieux gouvernementaux, titre : « Les démocrates-chrétiens s'opposent à l'enquête parlementaire et s'il le faut, ils n'excluent pas une crise ministérielle ».

## HAUT-VALAIS

### Aujourd'hui, on fera partir la dernière volée dans la nouvelle galerie de la Casermetta

GONDO — On sait que, dans le programme établi pour la rénovation de la route du Simplon, il a été prévu la construction d'une galerie d'une longueur de quelque 280 mètres au lieu dit Casermetta, peu avant Gondo. Le percement de cette nouvelle œuvre touche à sa fin puisqu'aujourd'hui les mineurs feront partir la dernière volée devant libérer ce passage de part en part. Ce sera aussi l'occasion d'une ma-

nifestation qui réunira plusieurs personnalités, suisses et italiennes, et le curé de la paroisse de Gondo procédera à la bénédiction de cette nouvelle réalisation. On profitera également pour resserrer les liens d'amitié existant entre les habitants des deux pays qui — dans l'avenir — seront encore beaucoup plus unis grâce au col du Simplon rénové facilitant ainsi les relations de bon voisinage.

## Un prêtre se fait maçon pour réaliser un gigantesque projet

SAAS-ALMAGEL — Derrière le col du Monte Moro se situe la station de Macugnaga, un lieu de villégiature italien dont les habitants parlent même le dialecte haut-valaisan. Parmi ces derniers, se trouve le bon curé de la paroisse, don Sisto Bighiani, un ancien guide qui — dans son jeune âge — eut l'occasion d'accompagner d'innombrables touristes dans toute la région du Mont-Rose. Aussi, connaît-il comme pas un les problèmes qui sont posés à une station en voie de développement comme Macugnaga et, délaissant le goupillon et le piolet pour la truelle, eut-il l'idée de construire dans la localité une Maison des Congrès. Ce rêve est déjà venu une réalité puisque nous apprenons qu'il arrive bientôt au bout de ses peines. En effet, un magnifique immeuble est déjà sorti de terre et renferme un vaste local dans lequel peuvent prendre place quelque 700 personnes. Dans le sous-sol, une salle de divertissements, un jeu de billard, une salle d'audition musicale ont trouvé place. Mais la Maison des Congrès n'est pas seulement cela puisque don Bighiani a prévu également l'institution d'une école hôtelière dans laquelle on trouve une bibliothèque, une cuisine moderne, un caractéristique réfectoire avec chambres pour professeurs et élèves. Pour recevoir les éventuels congressistes, le prêtre-maçon a fait installer quatre cabines pour traductions simultanées.

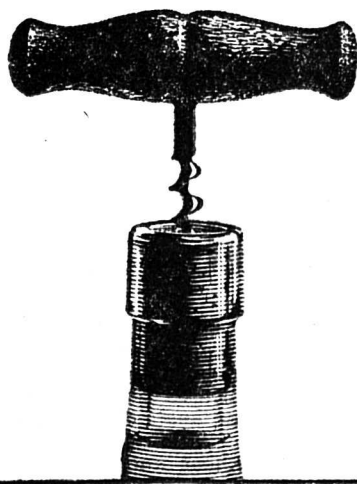
Don Sisto Bighiani construit en somme pour le futur et sans un grand appui extérieur, puisque l'on nous dit qu'il utilise son argent gagné sur le Mont-Rose pour mener à bien son gigantesque projet qui mérite d'être signalé.

Iudo

## La tempête fait de nouveau rage

BRIGUE — Le Haut-Pays n'aura certainement pas été gâté durant cette nouvelle année puisqu'après quelques jours d'accalmie — durant lesquels le soleil avait daigné se montrer — le vent a de nouveau soufflé avec rage hier après-midi. Accompagnées de chutes de neige, ces conditions atmosphériques ont de nouveau sérieusement entravé les travaux entrepris pour le débâtement de la neige. Ce qui fait dire à plusieurs que les hommes de neige seront continuellement occupés jusqu'au printemps. Au prix où s'élèvent ces travaux, il n'y a vraiment pas de quoi s'en réjouir. D'autant plus que ceux qui se trouvent sur la brèche depuis le début de l'offensive extraordinaire du général Hiver commencent à la trouver « saumâtre ».

C'est bien meilleur avec un verre de vin



Mesdames-PERIODAL Remède efficace contre les règles difficiles et retardées. Erigez du « Periodal » dans votre pharmacie, ou droguerie. St. Th. Amrein, sp.éc. pharm., 9063 Toulon

## Theodorakis demande sa mise en liberté

M. LAMBRAKIS LIBERE

ATHENES — Le compositeur grec Theodorakis a présenté mercredi, selon les déclarations de son avocat, une requête de libération en se fondant sur l'arrêt d'amnistie de décembre dernier.

On se souvient que le compositeur avait interjeté appel lundi dernier et que la cour avait modifié certaines des trois peines auxquelles il a été condamné.

Sa requête sera examinée par un tribunal, et ceci certainement au cours de la semaine prochaine.

ATHENES — M. Christos Lambrakis, propriétaire des quotidiens « To Vima » et « Ta Nea » a été remis hier matin en liberté après cinq jours de détention dans les locaux de la Sûreté générale d'Athènes.

Les deux autres journalistes récemment arrêtés, MM. Georges Drossos et Ioannis Kapsis, se trouvent toujours à la Sûreté, mais on croit savoir qu'ils seront également relâchés prochainement.

## La réunion ministérielle du Benelux

## Pour la «relance» de l'organisation

LUXEMBOURG. — La réunion des ministres des Affaires étrangères et des Affaires économiques du Benelux, mercredi à Luxembourg, bien que n'ayant

duré que trois heures, a permis aux ministres de se mettre d'accord sur plusieurs points très importants concernant la « relance » de leur organisation : ils ont fixé la date de la « conférence au sommet du Benelux », qui aura lieu le 6 juin à La Haye, au niveau des chefs de gouvernements et ils ont mis sur pied l'ordre du jour de cette conférence qui marquera une date importante dans l'histoire du Benelux.

## LA FRANCE DIT ENCORE « NON »

BADEN-BADEN. — M. Pierre Messier, ministre français des armées, s'est prononcé mercredi soir contre le projet de traité d'interdiction des armes atomiques, dans sa teneur actuelle. Prenant la parole devant la presse à Baden-Baden, le ministre français a souligné que cet accord était un mauvais traité, car il n'indiquait aucune voie pouvant conduire à un désarmement nucléaire.

Celle-ci doit en principe faire démarrer un « nouveau Benelux », un Benelux que l'on prendra au sérieux au sein du Marché commun.

Comme l'a fait remarquer un observateur qualifié : « C'est un réveil en sursaut après une dizaine d'années de sommeil ».



## NOUVELLES SUISSES ET ÉTRANGÈRES



Le commandant du navire, Lloyd Bucher

L'AFFAIRE DU « PUEBLO » ARRAISONNE PAR LES NORD-COREENS  
L'Amérique prête à faire face à toute éventualité

WASHINGTON. — Le gouvernement américain s'est organisé et dresse des plans, sous l'égide du président Johnson, pour faire face à la situation au cas où l'affaire du « Pueblo » ne pourrait pas être résolue, contrairement à ses espérances, par les voies diplomatiques, a annoncé mercredi soir M. George Christian, porte-parole de la Maison-Blanche.

Néanmoins, le porte-parole a refusé de fournir la moindre précision sur la politique qui serait adoptée en pareil cas.

M. Christian a souligné une fois de plus que l'incident du « Pueblo », associé à la tentative d'assassinat de M. Park Chung Hee, président de Corée du Sud, est un « problème extrêmement sérieux ». Il a toutefois reconnu qu'il n'était pas en mesure d'é-

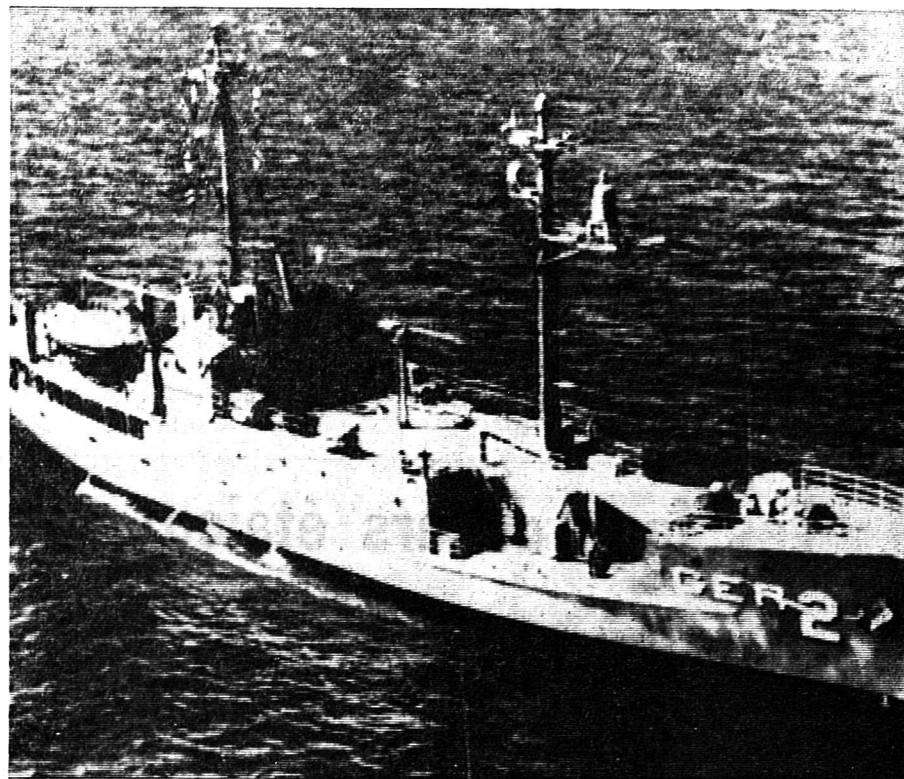
tablir un lien direct entre ces deux affaires.

Depuis mardi soir, l'affaire du « Pueblo » fait l'objet de consultations permanentes aux échelons les plus élevés de l'administration américaine. Le président s'en est entretenu à la Maison Blanche avec MM. Dean Rusk et Robert McNamara, secrétaire d'Etat et à la Défense, et le général Earl Wheeler, chef de l'état-major inter-armes, au cours d'une première conférence. Puis, avec les membres de la commission mixte du Sénat et de la Chambre sur l'énergie atomique, qui étaient venus discuter du message sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Mercredi, cette même affaire a été au premier plan des travaux du Conseil national de sécurité, qui avait été convoqué à la Maison Blanche avant la capture du « Pueblo ». De son côté, M. Arthur Goldberg, ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'ONU, s'en est longuement entretenu avec M. Thant.

LA GRANDE-BRETAGNE  
APPUIE LES ETATS-UNIS

La Grande-Bretagne s'est officiellement ralliée hier à la thèse des Etats-Unis selon laquelle la saisie du navire américain « Pueblo » par des unités navales nord-coréennes a eu lieu « dans les eaux internationales » et a été, par conséquent, illégale.



Le navire américain « Pueblo »

Le Foreign Office a publié hier matin le communiqué suivant : « Le gouvernement britannique déplore la saisie du navire qui se trouvait dans les eaux internationales. »

A BORD DU « PUEBLO »  
LES CODES SECRETS  
AURAIENT ETE DETRUITS

Le commandant du « Pueblo » avait ordonné la destruction des codes secrets et de l'équipement électronique de son navire au moment où les Nord-Coréens l'ont arraisonné lundi soir, selon certaines sources informées.

On ne sait pas si ce matériel a été brûlé ou jeté par dessus bord, mais le Pentagone présume que tout ce qui avait quelque valeur a été détruit.

LES BATIMENTS AMERICAINS  
DEPECHE EN MER DU JAPON

Voici les caractéristiques des deux principaux navires de l'escadre américaine dépêchés en Mer du Japon :

1. Porte-avions « Enterprise », 75 700 tonnes. Premier de sa classe de

super porte-avions à propulsion nucléaire. Appelé le « Big-E ». Longueur 312 mètres, largeur 87 mètres.

Armé de deux socles de lancement de fusées anti-aériennes « Terrier ». Cent avions à son bord.

2. « Truxton », frégate de 8430 tonnes à propulsion nucléaire de la classe « Bainbridge ». Longueur 162 mètres, largeur 17 mètres.

Armée de deux socles de lancement de fusées anti-aériennes « Terrier » et de quatre canons de trois pouces de défense anti-aérienne.

On se refuse à confirmer officiellement la présence de trois destroyers qui seraient partis d'une base au sud-ouest du Japon. Mais elle est tacitement reconnue dans les milieux autorisés.

Selon des sources informées, cette escadre ne s'approcherait pas de la limite de 12 milles que la Corée du Nord considère celle de ses eaux territoriales.

« SURVEYOR 7 »  
enregistre des rayons « Laser »

WASHINGTON — Les rayons laser dirigés vers la Lune à partir de deux observatoires américains ont été enregistrés par la caméra de « Surveyor-7 ». Deux points lumineux sont en effet visibles sur des photographies prises par la caméra lunaire et rendues publiques aujourd'hui par la NASA. La distance de la Terre à la Lune est d'environ 392.000 kilomètres. Un rayon laser avait été émis de l'observatoire national de Kitt Peak, à Tucson, en Arizona, et un second de l'observatoire de Table Mountain, à Wrightwood, en Californie.

Le succès de l'expérience permet aux experts, déclare la NASA, de mettre au point des techniques utilisant les rayons laser, et qui seront d'une grande valeur pour les vols « Apollo » vers la Lune.

L'affaire « Pellegrini » n'en était pas une !  
Beppe il Rosso dément ses accusations  
...en les avalant

LUGANO — Le procureur public du Sotto Ceneri, Me Adolfo Bader, a tenu une conférence de presse au sujet de l'entretien qu'il a eu samedi passé, avec l'ancien conseiller d'Etat tessinois, M. Angelo Pellegrini. Celui-ci a donné sa démission il y a deux semaines. Il était l'objet d'une campagne de presse depuis plusieurs mois déjà. M. Bader a annoncé que l'ancien chef du Département cantonal de justice et police a résolument repoussé les accusations lancées contre lui par le contrebandier italien Giuseppe Molina, plus connu sous son nom de « travail » de « Beppe il Rosso ». Celui-ci avait accusé M. Pellegrini d'avoir accepté une somme de 40 000 francs pour le protéger et en particulier pour lui permettre de

continuer à résider dans le canton du Tessin malgré un décret d'expulsion des autorités fédérales.

« Beppe il Rosso » a maintenant retiré ses accusations contre M. Pellegrini. De plus on a appris un fait qui jette une lumière grotesque sur l'affaire et sur la personnalité de ce contrebandier. En effet, la semaine passée, au cours d'un interrogatoire dans le bureau du procureur public Bader, « Beppe il Rosso » avait été invité à confirmer l'authenticité d'une lettre qu'il avait lui-même écrite et signée et dans laquelle M. Pellegrini était accusé. Après avoir démenti toutes ses accusations, « Beppe il Rosso » décida d'en détruire le témoignage écrit. Il prit le document, le porta à la bouche et

l'avalait, avant que les agents et le procureur lui-même puissent intervenir. Fort heureusement, le document avait été photocopié.

Des chevaux  
de course  
brûlés vifs

CHARLETTETOWN. — Quatorze chevaux de course sont morts au cours de l'incendie qui a détruit leur écurie, mercredi, à Charlottetown (Canada).

Le bâtiment  
de radiologie en feu

GENEVE. — Dans le courant de la soirée de mercredi, un incendie a éclaté au rez-de-chaussée du bâtiment de radiologie faisant partie du complexe de l'hôpital cantonal de Genève. Les pompiers ont été alertés. Ils ont dû se revêtir de masques à oxygène afin de pouvoir pénétrer dans les locaux qui étaient envahis par la fumée.

Le sinistre a pu être rapidement maîtrisé, mais les dégâts sont néanmoins considérables. Ils sont cependant limités à une grande salle où se trouvaient entreposées d'importantes quantités de radiographies de malades et d'anciens malades, ainsi que des visionneuses et d'autres appareils de caractère scientifique.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de cet incendie, mais elles n'ont pu être établies pour l'instant.

Une des « fiancées » de Landru  
n'est plus

ALENÇON (Orne) — Mme Fernande Segret, qui fut une des fiancées de Landru, est décédée à Alençon, à l'âge de 74 ans, la vieille dame s'est suicidée en laissant un mot disant qu'elle « en avait assez de la vie ».

Mme Segret passe pour la seule fiancée de Landru qui ait échappé au fameux petit fourneau où le sinistre « Barbe-bleue des années 20 » brûlait le corps de ses victimes, Landru

a été exécuté à Versailles en 1922. Il avait été reconnu coupable du meurtre de 10 femmes, et ses crimes avaient profondément ému et choqué l'opinion publique française de l'époque. Après le procès, Mme Segret passa plusieurs années au Liban.

La sortie, en 1965, d'un film sur son sinistre fiancé l'engagea à réclamer 200.000 frs de dommages-intérêts, car son personnage paraissait sous son nom, dans le film en question. Mais la cour lui accorda une seule indemnité de 10.000 francs.

## Les pâtisseries fraudaient le fisc

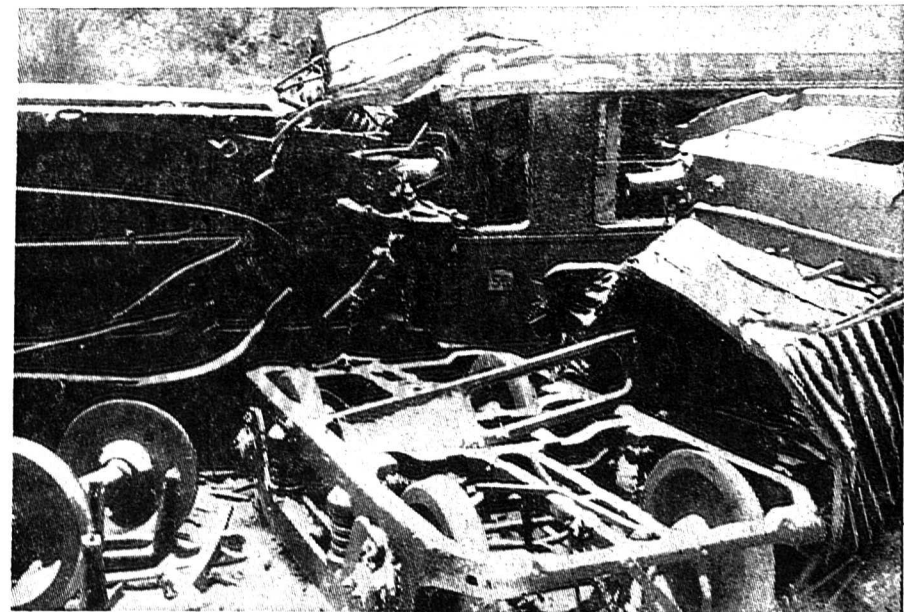
PARIS — Une importante affaire de fraude fiscale portant sur un total de plusieurs dizaines de millions de francs a été découverte à Bordeaux et pourrait avoir des ramifications à Paris.

L'affaire a commencé il y a dix mois quand la police économique entreprit une enquête sur une société de la banlieue de Bordeaux fabriquant des emballages de carton pour les pâtisseries. Cette société avait fait des ventes sans facture d'un montant de 322.000 francs. Selon la législation économique française, c'est le nombre d'emballages utilisés par les pâtisseries qui sert de critère aux services fiscaux pour l'évaluation de leurs ventes.

Les acheteurs, tous pâtisseries à Bordeaux ou dans la

région étaient les gros bénéficiaires de l'opération. C'est ainsi qu'ils ont pu dissimuler une grande partie de leurs ventes et de leurs bénéfices qui atteignent plusieurs dizaines de millions de francs. Une quarantaine d'entre eux font l'objet de poursuites. L'un d'eux avait dissimulé au fisc 1.900.000 francs.

L'enquête de police touche également une dizaine de maisons qui ont vendu aux pâtisseries, de façon illégale, des produits de pâtisserie (sucre, farine, nappages, fruits, etc.), les achats étant anonymes ou effectués sous de faux noms. Des vérifications se poursuivent à Paris, au siège d'une société spécialisée dans les fournitures pour pâtisseries.

Après le déraillement du Berne-Paris  
Vitesse excessive du convoi ?

DIJON — Plusieurs ouvriers yougoslaves figurent au nombre des personnes blessées dans le déraillement du rapide Berne-Paris, survenu dans la nuit de mardi à mercredi, près de la gare d'Arbois, dans le Jura, et qui a fait deux morts et 49 blessés dont neuf dans un état grave (voir encore en page 3).

Arrivés quelques instants plus tôt de Yougoslavie, en France, ces ouvriers avaient pris le train, peu avant l'accident, à la gare de Frasme, à destination de Sochaux (Doubs) où ils devaient se rendre pour travailler aux usines Peugeot.

L'un d'entre eux a été amputé des deux bras, un autre souffre d'une fracture du crâne.

La plupart des quarante blessés légèrement atteints souffrent de traumatismes et ont été hospitalisés. On pense qu'ils pourront poursuivre leur voyage dans les jours prochains.

Une enquête a été ouverte sur les causes de l'accident. Le secteur de la voie où s'est produit le déraillement du

train présente une forte déclivité et une succession de courbes dont certaines sont très accentuées. L'enquête s'efforce donc d'établir si le déraillement n'est pas dû à une vitesse excessive du convoi. Le conducteur électrique du train est interrogé à ce sujet.

LE MECANICIEN  
DU BERNE-PARIS ARRETE

Le mécanicien de la locomotive du direct Berne - Paris a été arrêté le soir du même jour sous l'inculpation d'homicide par négligence. L'homme, âgé de 43 ans, a été mis en état d'arrestation après que le juge d'instruction l'eut informé de l'accusation.

La cause du déraillement que l'on supposait être due d'abord à une rupture d'accouplement, n'a pas encore été annoncée officiellement. D'après les déclarations des fonctionnaires des chemins de fer, le train aurait roulé sur ce tronçon à une seule voie plus vite qu'il n'est permis. Notre photo : une vue de cet accident.